



IDRC  CRDI

Centre de
recherches
pour le développement
international

CRDI

Rapport annuel
2006–2007

Canada 

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. Le soutien du CRDI sert en particulier à consolider la capacité de recherche afin d'appuyer les politiques et les technologies susceptibles de contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.

© Centre de recherches pour le développement international 2007

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada :

Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Rapport annuel CRDI 2006–2007

Annuel
1970/71–

Texte en français et en anglais.

Titre de la page de titre addit. : IDRC Annual Report 2006–2007

ISSN 0704-7584

ISBN 978-1-55250-374-4

1. Assistance technique canadienne — Périodiques.

2. Développement économique — Canada — Périodiques.

I. Titre.

HC60 338.91'71'01754 C75-743379E

Sur la couverture, quelques-unes des meilleures photographies soumises au concours *Zoom sur les solutions urbaines !* organisé dans le cadre du Forum urbain mondial, qui a eu lieu à Vancouver, au Canada, en juin 2006. Ce concours visait à faire connaître quelques-uns des moyens remarquablement novateurs que prennent les citoyens des pays en développement pour améliorer leur ville et en faire un endroit où il fait mieux vivre.

1^{re} rangée : Monica Rucki, Meghan Simms, Laura Berman, Tonya Crawford

2^{re} rangée : Cheryl Siat, Pallava Bagla, Brendan Baker (gagnant du concours), Dereje Ashebir Bezabih

3^{re} rangée : David Elsworth, Brendan Baker, James Nguyen, Sara Finley

4^{re} rangée : Jose Alden Arellano, Leah Castillo, Nelsón León Nicolau

Photos, page 2, 4: Michelle Valberg/Valberg Imaging

Conception graphique : Cathy Egan, CRDI

2006/07-AN-374-114

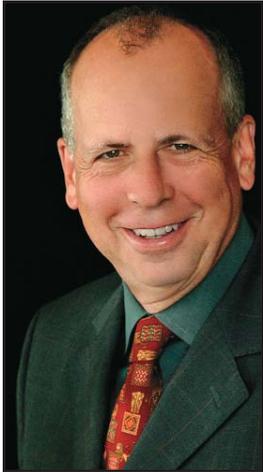
Pour éviter d'alourdir le texte et sans aucune intention discriminatoire, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes.

Le rapport est entièrement imprimé sur du papier recyclé certifié par le FSC. Pour réduire les frais d'impression, le nombre d'exemplaires est limité; on trouvera cependant la version intégrale du rapport sur le site Web du CRDI à <www.crdi.ca/ra0607/>.

{ Table des matières

2	Le message du président du Conseil des gouverneurs
5	Le message de la présidente du CRDI
8	L'aperçu statistique et financier
10	L'ORGANISME
12	La programmation
16	La reddition de comptes et la gouvernance
18	Communiquer avec les Canadiens et avec le monde
22	LA PROGRAMMATION DU CRDI — UN RÉSEAU MONDIAL
25	De nouveaux défis relevés avec brio — Afrique occidentale et centrale
27	L'Afrique aux commandes de son développement — Afrique orientale et australe
29	Conjuguer croissance et équité — Asie du Sud
31	Vers une plus grande collaboration régionale — Asie du Sud-Est et de l'Est
33	Instaurer un dialogue ouvert — Amérique latine et Caraïbes
35	Priorité aux questions concrètes — Moyen-Orient et Afrique du Nord
36	LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
38	Objectif : La recherche... pour renforcer les capacités
45	Une source d'espoir — Amanda Vincent, Université de la Colombie-Britannique
46	Objectif : La recherche... pour influencer les politiques
52	Le dernier mille — Gordon Gow, Université de l'Alberta et Peter Anderson, Université Simon Fraser
53	Objectif : Mobilisation des ressources canadiennes... pour la recherche
58	Un rôle de premier plan — John Cockburn, Université Laval
59	Nouvelles priorités
62	LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES
63	La gouvernance
63	Le Conseil des gouverneurs
69	Le Comité de la haute direction
70	La gestion des ressources humaines
73	Analyse de la direction
82	Les états financiers

Le message du président du Conseil des gouverneurs



Le CRDI croit que le développement durable va de pair avec un engagement en faveur de la démocratie et de la primauté du droit. C'est pourquoi le Centre appuie des travaux de recherche qui favorisent la bonne gouvernance tout en respectant ces mêmes principes dans l'exercice de ses propres activités.

Malheureusement, la bonne gouvernance et la primauté du droit se sont parfois avérées insaisissables dans des pays où le CRDI exerce son action. Certains d'entre eux sont embourbés dans des conflits qui perdurent; d'autres ont traversé de difficiles transitions. Les forces armées, le corps diplomatique et les organismes de développement du Canada jouent chacun leur rôle dans les points chauds de la planète. Celui du CRDI consiste à appuyer les chercheurs qui s'emploient à réunir les connaissances concrètes nécessaires pour soutenir les États fragiles, favoriser la réconciliation et le relèvement, et aider ces États à retrouver leur viabilité et, à terme, le bien-être.

À titre d'exemples, au cours de l'année écoulée, le CRDI s'est associé à d'autres bailleurs de fonds afin d'aider les chercheurs en quête de nouveaux moyens de subsistance pour les populations pauvres des régions rurales de l'Afghanistan actuellement tributaires de la culture du pavot. Ailleurs, une subvention du CRDI finance un réseau d'universitaires latino-américains qui évaluent les efforts déployés par leurs pays respectifs en vue de la reconstruction et de la démocratisation en Haïti. Ailleurs encore, une étude examine les causes profondes des guerres et des crises humanitaires en divers endroits en Ouganda et au Soudan, notamment au Darfour, en s'intéressant aux liens régionaux entre ces conflits et aux dimensions sexospécifiques et générationnelles.

Ce ne sont là que quelques exemples des nombreux projets appuyés par le CRDI dans des pays qui vivent une transition politique, sociale ou économique. Il peut être dangereux d'effectuer des recherches dans un contexte de changement rapide, mais c'est parfois grâce à ces transitions (qui, après tout, correspondent souvent à ce que nous entendons par « développement ») que peut s'ouvrir la voie au type de recherches susceptibles d'aider à orienter le changement.

La continuité et le changement — garder le cap tout en faisant preuve de souplesse — sont des principes fondamentaux de la Stratégie générale et du Cadre programmatique 2005–2010 (SG+CP) du CRDI. Le Conseil des gouverneurs du Centre a approuvé la SG+CP en 2004, et il exerce sa fonction de surveillance en vue de garantir que la programmation du CRDI continue de répondre aux besoins des

personnes défavorisées. Pour ce faire, le CRDI mobilise des scientifiques de talent, tant au Canada que dans les pays en développement, afin qu'ils trouvent des solutions novatrices à des problèmes bien concrets. Comment, par exemple, les collectivités peuvent-elles mieux utiliser et réutiliser des réserves d'eau peu abondantes de façon à répondre aux besoins des ménages et des agriculteurs ? Comment les technologies de la communication modernes, comme Internet, peuvent-elles être déployées pour permettre aux populations rurales, souvent illetrées, d'avoir accès à des renseignements essentiels, notamment en matière de santé et sur les cours du marché ? Comment les gouvernements peuvent-ils veiller à ce que les minces budgets dont ils disposent pour la santé soient affectés de manière à prévenir le plus de décès et de maladies possible ?

Le CRDI croit qu'utilisées à bon escient, la science et la technologie peuvent aider à régler des problèmes concrets de ce genre. Il croit que la solide assise de recherche du Canada peut aider les scientifiques et les responsables des politiques des pays en développement à faire face à ces problèmes, et donc à véritablement changer les choses. J'ai le grand plaisir de présenter le rapport annuel du CRDI pour l'exercice 2006–2007, qui contient de nombreux exemples du travail qui se fait à cet égard.

Codification des normes de bonne gouvernance

La SG+CP exige aussi que le CRDI fasse preuve de probité et administre de façon judicieuse les ressources publiques qui lui sont confiées. Le Conseil est chargé de veiller à ce que les normes rigoureuses de gouvernance du Centre soient observées et à ce que ce dernier soit géré de façon à respecter, voire surpasser, tous les paramètres et exigences auxquels les sociétés d'État canadiennes sont soumises, y compris en ce qui concerne la production de rapports.

Par exemple, en 2006–2007, le Conseil a approuvé le nouveau Code de conduite du CRDI, aux termes duquel le Centre s'engage à respecter et à promouvoir des normes éthiques rigoureuses dans toutes ses activités et qui s'applique aux employés, aux gouverneurs et aux dirigeants. Le Code englobe la philosophie du CRDI en matière d'emploi, par laquelle le Centre s'engage à favoriser un milieu de travail qui encourage la créativité et l'innovation, qui récompense la compétence et le travail d'équipe et qui est géré de façon juste et équitable. Le Code ne consiste pas en un ensemble classique de règles ou d'interdictions; il envoie

plutôt un message positif comportant un engagement collectif à cultiver l'éthique en milieu de travail.

Le Code de conduite est conforme à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* ainsi qu'aux recommandations formulées en 2005 par le Conseil du Trésor afin de renforcer la gouvernance des sociétés d'État.

La Charte du Conseil des gouverneurs, un autre document approuvé au cours de l'année écoulée, harmonise les directives d'exploitation, les obligations et les responsabilités et précise le mandat du Conseil, des gouverneurs, des dirigeants et des comités. À l'instar du Code de conduite, la Charte est conforme aux règlements fédéraux relatifs aux sociétés d'État. Mais là encore, le CRDI a cherché à aller au-delà de la simple conformité. La Charte est conçue à la fois comme un registre des pratiques actuelles et un outil de travail au quotidien. Il s'agit d'un document évolutif, qui présente un portrait précis et à jour de la gouvernance du Centre.

La vérification aux fins de la reddition de comptes

La reddition de comptes et la transparence sont les pierres de touche de la bonne gouvernance. Comme le signalent l'examen spécial de 2003 et les vérifications annuelles du Bureau du vérificateur général (BVG), les systèmes de gestion du CRDI respectent ou surpassent les normes établies pour les sociétés d'État.

Parmi les mesures prises cette année pour que cela se poursuive, mentionnons l'embauche d'une spécialiste principale en gestion du risque et la signature d'un contrat avec un nouveau fournisseur de services de vérification interne qui ont permis de mener à bien la formation de l'équipe de gestion du risque et de vérification interne du Centre. Grâce à cette nouvelle approche, on veillera à cerner les principales menaces aux activités de base et à les gérer comme il se doit, et à protéger les éléments d'actif. En fait, le Conseil a reçu au cours de l'année des rapports sur la façon dont la direction compte faire face aux risques que le Centre doit ou pourrait affronter, qu'il s'agisse, entre autres, de ses activités au Moyen-Orient dans le contexte de la crise survenue en 2006 au Liban ou du déménagement du siège en 2007.

En mars 2007, le Comité de la haute direction a approuvé le Profil de risque organisationnel 2007–2008, document par lequel les risques sont cernés, évalués, classés par ordre de priorité et communiqués aux intéressés. Le Profil et le

Cadre de gestion intégrée du risque du CRDI seront présentés au Conseil à sa réunion d'octobre 2007. Le peaufinement des pratiques de gestion du risque du CRDI sera une activité permanente.

Cette année, le Conseil a aussi approuvé la nouvelle Charte de vérification interne du CRDI. Ce document fixe entre autres les paramètres relatifs à la prestation des services de vérification interne au CRDI [...]. Les missions de vérification interne offrent une évaluation indépendante des contrôles internes en place relativement au processus opérationnel, à la gouvernance, à la gestion du risque et aux systèmes informatiques, et examinent dans quelle mesure les ressources sont gérées de manière efficace et efficiente.

En novembre, le Conseil a invité le BVG à réaliser un examen spécial du CRDI. Ces examens ne sont prescrits par la loi que depuis 2005, mais le CRDI s'y prête volontiers depuis 1982. Les rapports d'examen spécial précédents ont fait l'éloge de la bonne gouvernance et de la bonne gestion du CRDI, tout en formulant des conseils utiles. La loi exige que le prochain examen soit réalisé d'ici 2010, mais le CRDI a demandé au BVG d'achever son examen d'ici mars 2008 afin de conserver le cycle quinquennal établi. Le BVG a accepté, et il a présenté son plan d'examen au Conseil en mars 2007. Le Conseil et la direction du CRDI sont impatients de prendre connaissance des résultats de cet examen spécial, qui revêt une grande importance puisqu'il aidera le nouveau président du Conseil et le nouveau président du Centre à assumer leurs responsabilités.

Renouvellement et renforcement

En février 2007, le gouvernement a manifesté sa confiance à l'égard du CRDI en approuvant une augmentation de 10,5 millions de dollars du crédit parlementaire du CRDI pour l'exercice 2007–2008. Ces ressources supplémentaires permettront au Centre d'accroître son appui à la recherche dans les pays en développement.

J'ai toujours pris plaisir, au cours des années passées au CRDI, à travailler en compagnie d'employés et de gouverneurs qui ont à cœur d'édifier un monde meilleur. Cette année, nous avons accueilli un plus grand nombre de nouveaux gouverneurs qu'à l'habitude. Conformément aux qualités des gouverneurs énoncées dans la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, les six nouveaux membres du Conseil comprennent des spécialistes des sciences et du développement dans des domaines tels que la recherche sur la paix et les situations d'après-conflit, l'éducation, l'expansion du commerce international et la

gouvernance organisationnelle, la diplomatie et les politiques et l'administration publiques. Outre les membres canadiens, des gouverneurs venant de toutes les régions où le CRDI exerce son action siègent au Conseil.

C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux nouveaux membres distingués de notre Conseil des gouverneurs, à savoir Jocelyn Coulon, Amina Ibrahim, Andy Knight, Barbara McDougall, Andrés Rozental et Xue Lan. Je suis heureux également d'accueillir de nouveau les gouverneurs dont le mandat a été reconduit cette année.

En mars 2007, le Conseil a créé un comité qui sera chargé de trouver la bonne personne pour remplacer Maureen O'Neil, qui prévoit quitter son poste à la fin de son mandat, en avril 2008, après 11 années à la présidence. Ce ne sera pas chose facile que de remplacer une personne aussi talentueuse et dévouée; le Conseil accorde la plus haute importance à ce dossier.

Enfin, mon mandat à la présidence prend fin en août 2007. Je suis honoré d'avoir pu représenter le CRDI durant ces nombreuses années et jouer un rôle pour aider l'organisme à relever ses défis sur la scène mondiale.

Le président du Conseil des gouverneurs,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gordon S. Smith', written in a cursive style.

Gordon S. Smith

Le message de la présidente du CRDI

Au cours de l'année, certains événements sont venus nous rappeler que la démocratie est une aspiration universelle. Ils ont aussi mis en relief le fait que la démocratie ne se résume pas aux élections et aux autres attributs d'un gouvernement représentatif. Une société véritablement démocratique en est une où l'on respecte la liberté d'expression, les droits de la personne, la primauté du droit et la reddition de comptes.

Lors d'un témoignage devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, en octobre dernier, j'ai affirmé que le CRDI croyait fermement que la recherche dans les pays en développement favorisait le développement démocratique. Après tout, la méthode scientifique encourage la curiosité intellectuelle et un débat ouvert, et les nouvelles connaissances issues de la recherche multiplient les solutions possibles aux problèmes, aident à responsabiliser les gouvernements et d'autres intervenants, et sous-tendent des politiques publiques crédibles, fondées sur des données probantes.

En mars 2007, lorsque des membres du Conseil des gouverneurs du Centre et moi-même avons effectué une visite en Bolivie, nous avons pu observer de nos propres yeux ce que fait la recherche appuyée par le CRDI pour promouvoir la démocratie.

Depuis de nombreuses années, la région de Cochabamba était en proie à un conflit apparemment sans issue, et parfois violent, portant sur l'accès à l'eau. En 2002, une équipe de chercheurs boliviens subventionnée par le CRDI a amorcé la rédaction d'une loi sur la gestion de l'eau susceptible d'être bien accueillie par toutes les parties — une tâche à laquelle d'autres avaient échoué des douzaines de fois.

On est arrivé, cette fois-ci, à dégager un certain consensus, de sorte qu'en 2004, le gouvernement de la Bolivie déposait un projet de loi plus équitable sur l'irrigation. Il a donc été possible de régler les principaux différends qu'alimentait cette crise multidimensionnelle. En 2006, le nouveau gouvernement du pays a fait un pas de plus en créant un ministère de l'Eau. Un des partenaires de recherche du Centre a été nommé sous-ministre.

Pourquoi cette tentative a-t-elle réussi là où tant d'autres avaient échoué ? En premier lieu, la recherche a produit de nouvelles connaissances au sujet des approches efficaces en gestion de l'eau. Le recours à des « faits » impartiaux — à des données probantes — a aussi offert aux parties en cause un terrain neutre d'où il était possible d'entrevoir des compromis. Mais d'abord et avant tout, la démarche a porté des

fruits parce qu'elle faisait place à l'inclusion et à la participation : les chercheurs ont consulté des citoyens représentant un vaste éventail de groupes sociaux et ont collaboré étroitement avec eux dans la recherche d'une solution.

La recherche favorise la justice

Le projet mené en Bolivie est un exemple frappant de ce que peut accomplir la recherche participative lorsqu'il s'agit de régler des différends, de faire progresser la bonne gouvernance et d'améliorer les conditions de vie des gens ordinaires. Il illustre aussi de manière éloquentes à quel point la participation des citoyens à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes — qui est au cœur même de la bonne gouvernance — fait partie intégrante de la programmation du CRDI.

En 2006–2007, le CRDI a appuyé plusieurs autres démarches visant à favoriser la démocratie, le respect des droits de la personne et la primauté du droit.

En avril 2006, par exemple, le Centre a lancé le programme Droits des femmes et participation citoyenne, qui cherche à amener des changements concrets dans les politiques, les institutions et les pratiques pour garantir aux femmes l'égalité en matière de droits et de libertés. En mars 2007, le CRDI a communiqué à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies les résultats des travaux de recherche effectués par ce programme sur le « déficit de filles » en Inde et sur les répercussions des conflits violents sur les filles et les femmes.

Au Pérou, le Consortium de recherche économique et sociale, qui est financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le CRDI, a joué un rôle prépondérant et non partisan dans les élections générales d'avril 2006. Le Consortium a commandé des « propositions pour un meilleur gouvernement » portant sur 10 thèmes essentiels des politiques publiques, et il les a diffusées dans le contexte de la campagne électorale. De plus, il a organisé des débats entre les candidats. Ce faisant, le Consortium a considérablement rehaussé les attentes de la population péruvienne quant au niveau des futurs débats sur les enjeux liés aux politiques publiques.

Le CRDI continue de jouer un rôle constructif au sein du Conseil de la démocratie, qui constitue une tribune favorisant des échanges de vues entre le gouvernement du Canada et des organismes indépendants. En février 2007, à Ottawa, le Conseil a organisé un dialogue sur l'approche canadienne en matière de développement démocratique,



qui a réuni des parlementaires canadiens et des intervenants dans la lutte en faveur de la démocratie. John Githongo, militant anticorruption du Kenya aujourd'hui en exil — et chercheur invité au CRDI — a prononcé une allocution remarquée. Par la suite, en mars, le CRDI a piloté le lancement d'une étude de faisabilité portant sur un possible observatoire au Sénégal, un réseau de chercheurs, de militants, de journalistes et d'universitaires sénégalais se donnant pour but de combler une lacune en matière de responsabilisation en commentant le travail du Canada et d'autres donateurs en ce qui concerne la promotion de la démocratie et des droits de la personne.

Une des priorités du Canada en matière de politique étrangère est d'assurer la sécurité et de favoriser le développement et la bonne gouvernance en Afghanistan — un pays où le CRDI est intervenu pour la première fois dès le début des années 1970. En juin, le CRDI a appuyé un voyage d'études au Canada de députés de la nouvelle assemblée nationale de l'Afghanistan, au cours duquel ils ont pu se familiariser avec notre processus législatif. En janvier, des représentants du CRDI ont examiné de nouvelles possibilités de programmation en Afghanistan, dont d'éventuels projets sur la réforme du secteur de la sécurité et sur la justice transitionnelle.

Maintien du cap, mobilisation des partenaires

Ces activités ne constituent qu'une petite partie du programme de travail exécuté par le CRDI au cours de l'année écoulée. Conformément à la Stratégie générale et au Cadre programmatique 2005–2010, nous avons continué, en 2006–2007, de mettre l'accent sur quatre domaines de programme : Environnement et gestion des ressources naturelles; Technologies de l'information et de la communication au service du développement; Innovation, politique et science; Politique sociale et économique. Cette approche thématique de la programmation tient compte du fait que les frontières nationales ne peuvent contenir les problèmes, pas plus qu'elles ne devraient circonscrire les solutions. Les travaux de recherche amorcés cette année sur l'adaptation aux changements climatiques, sur la grippe aviaire et sur le VIH/sida sont d'excellents exemples de la collaboration internationale que permet cette approche.

Le travail des six bureaux régionaux et du personnel de programme du CRDI, qui collaborent étroitement avec les bénéficiaires, appuie cette programmation thématique. La connaissance profonde des dossiers relatifs aux pays en

développement qu'acquiert notre personnel accroît l'efficacité et l'efficacité du Centre, de même que sa crédibilité. Cette façon de faire est fort appréciée, comme en témoignent les honneurs décernés cette année par le Burkina Faso, le Chili et le Maroc — entre autres — à nos partenaires des pays en développement et aux membres de leur personnel, ainsi qu'au CRDI même.

Les bailleurs de fonds partenaires qu'il parvient à intéresser témoignent aussi de la réputation du CRDI. Au cours de l'année, par exemple, le CRDI a resserré ses liens avec l'ACDI (qui demeure son plus important bailleur de fonds partenaire), Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada pour enrichir l'action de l'Initiative de recherche en santé mondiale. En mai, j'ai eu l'honneur de lancer, de concert avec Hilary Benn, secrétaire d'État au Développement international du Royaume-Uni, le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, une initiative conjointe du CRDI et du Department for International Development.

Le CRDI mobilise aussi des Canadiens de tous horizons dans la recherche de solutions à des problèmes urgents de développement. La nouvelle association avec les Réseaux de centres d'excellence du Canada, qui vise à élargir la portée internationale de ces réseaux de recherche nationaux, est un exemple de ce type de démarche captivante.

Rayonnement auprès des Canadiens

Toujours soucieux de faire participer les collectivités, le CRDI communique aux Canadiens les résultats de ses activités. Cette démarche est cruciale, et ce, pour plusieurs raisons, notamment étayer les appuis à la recherche au service du développement, rendre compte de manière transparente de l'utilisation des fonds publics qu'engage le Centre et éclairer le débat sur l'aide au développement.

Pour ce faire, le Centre a recours, entre autres, à des activités publiques, à des publications et à un site Web exhaustif. Les médias, tant au Canada qu'à l'étranger, ont aussi donné la parole à nos partenaires du Sud. Au cours de l'année écoulée, des centaines de reportages dans la presse écrite, à la radio, à la télévision et sur Internet ont mentionné l'action du CRDI. Il y a lieu de signaler les douzaines de comptes rendus des recherches appuyées par le CRDI parus dans des publications s'adressant aux scientifiques et au milieu de la recherche. Par exemple, la revue *Nature* — une des revues les plus prestigieuses au monde — a rendu compte du travail accompli, avec l'appui du CRDI, pour améliorer le journalisme scientifique.

Par ailleurs, le CRDI diffuse les résultats des recherches qu'il appuie et consulte divers intervenants à l'occasion de conférences internationales, dont certaines sont décrites plus loin dans le présent rapport annuel. Au cours de l'année écoulée, le Centre a participé entre autres au troisième Forum urbain mondial, à Vancouver, auquel j'ai eu le plaisir d'assister, au XI^e Congrès mondial sur la santé publique, à Rio de Janeiro, et au Sommet mondial du microcrédit, à Halifax.

La création de la Bibliothèque numérique du CRDI, en avril 2007, est un des efforts notables déployés pour accroître l'accès au savoir. Cette collection complète de résultats de recherche produits par des projets financés par le CRDI, des bénéficiaires de subventions et des membres du personnel est le premier dépôt institutionnel à libre accès créé par un organisme canadien de financement de la recherche. En permettant aux chercheurs des pays en développement de publier librement leurs travaux de recherche et de les soumettre à un débat public, la Bibliothèque numérique alimente aussi le processus démocratique.

Le rapport annuel 2006–2007 présente certains de ces projets et activités ainsi que des organismes partenaires et personnes qui les mettent en œuvre un peu partout dans le monde. Par l'exécution de travaux de recherche et la publication des résultats, et par la contribution apportée aux débats publics sur les problèmes et les solutions, tous favorisent l'avancement de la démocratie et du respect des droits de la personne.

La présidente et première dirigeante du CRDI,



Maureen O'Neil

L'aperçu statistique et financier

L'APERÇU STATISTIQUE EN 2006–2007	6 bureaux régionaux	446 employés (équivalents temps plein)	
Activités et projets de recherche	179 nouveau projets approuvés	147 projets terminés	524 projets en cours à la fin de l'exercice
Activités de recherche (notamment des projets de recherche; les activités de soutien à la recherche comprennent entre autres des colloques, des confé- rences et la diffusion d'activités liées aux projets et des programmes de bourses)	429 activités de recherche approuvées	412 activités de recherche terminées	940 activités de recherche en cours à la fin de l'exercice

Nouvelles activités de recherche en 2006–2007

par région à l'étude et domaine de programme (nombre d'activités en cours entre parenthèses) en date du 31 mars 2007

Régions à l'étude	Domaines de programme ^a						Affectations en 2006–2007 (en milliers de dollars)	
	Projets généraux	EGRN	TIC-D	IPS	PSE	Total	CRDI	Total ^b
Asie	24 (36)	20 (51)	16 (40)	8 (7)	17 (37)	85 (171)	19 849	23 521
Activités mondiales	47 (77)	17 (33)	14 (18)	2 (15)	25 (61)	105 (204)	40 005	46 976
Amérique latine et Caraïbes	17 (21)	14 (62)	13 (43)	0 (0)	10 (32)	54 (158)	12 809	15 265
Moyen-Orient et Afrique du Nord	15 (30)	2 (18)	5 (11)	0 (0)	10 (24)	32 (83)	5 927	8 862
Activités multirégionales	8 (10)	5 (10)	5 (12)	2 (4)	7 (15)	27 (51)	9 992	10 451
Afrique subsaharienne	43 (62)	29 (71)	25 (65)	2 (3)	27 (72)	126 (273)	24 250	34 941
Nouvelles activités de recherche (total)	154 (236)	87 (245)	78 (189)	14 (29)	96 (241)	429 (940)	112 832 ^c	140 016
Affectations du CRDI (en milliers de dollars)	21 309	25 760	19 206	3 593	42 964	112 832 ^c		
Total	25 219	44 270	20 225	3 593	46 709	140 016		

Remarque : Les activités de recherche comprennent les projets de recherche, les activités de soutien à la recherche, les travaux exécutés grâce aux bourses octroyées par le CRDI, etc.

^a EGRN — Environnement et gestion des ressources naturelles; TIC-D — Technologies de l'information et de la communication au service du développement; IPS — Innovation, politique et science; PSE — Politique sociale et économique. Les « projets généraux » englobent les activités des secrétariats, de la Division des initiatives spéciales, de la Division des partenariats et du développement des affaires, de la Section de l'évaluation et du Bureau de la présidente, les activités exploratoires, celles du Fonds d'activités régionales et du Fonds de planification à long terme.

^b Contributions du CRDI et d'autres bailleurs de fonds.

^c Ne comprend pas l'affectation de 1 426 \$ à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

Principales données financières

pour l'exercice clos le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2006-2007		2005-2006
	Réalisations	Budget révisé	Réalisations
Revenus			
Crédits parlementaires	144 760	137 494	131 955
Partenariats avec des bailleurs de fonds			
Financement des programmes de recherche pour le développement	18 618	24 874	16 010
Recouvrement des coûts d'administration	1 908	2 569	1 572
Revenus de placements et autres revenus	4 779	3 405	3 243
	170 065	168 342	152 780
Dépenses			
Programmes de recherche pour le développement	101 295	112 873	95 239
Soutien à la recherche pour le développement	32 604	33 087	30 709
Services administratifs	26 717	26 170	24 931
	160 616	172 130	150 879
Résultats nets des activités poursuivies	9 449	(3 788)	1 901
Résultats nets des activités abandonnées	(155)	0	(1 802)
Avoir du Centre			
Non affecté	12 959	4 141	8 496
Affecté et réservé	9 831	5 412	5 000
Ratios des dépenses	63/20/17	66/19/15	65/17/18
Affectations de programme			
Provenant du crédit parlementaire	112 832 ^a	112 784	97 249
Provenant des bailleurs de fonds partenaires	27 184	38 242	14 797
	140 016	151 026	112 046

Notes:

^a Ne comprend pas l'affectation de 1 426 \$ à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques.

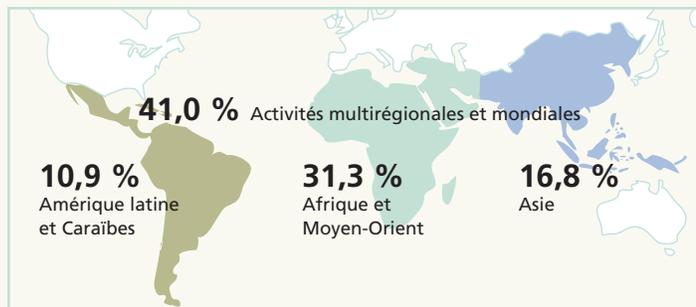
■ Les crédits parlementaires représentent 85 % de l'ensemble des revenus.

■ Les dépenses au titre des programmes de recherche pour le développement et du soutien à la recherche pour le développement représentent 83 % de toutes les dépenses.

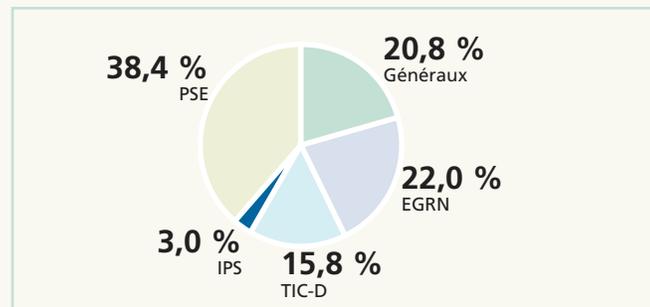
■ Les ratios des dépenses sont légèrement différents de ceux prévus dans le budget révisé en raison des dépenses inférieures au titre des programmes de recherche pour le développement.

Prière de se reporter à l'analyse de la direction (page 73) pour plus de précisions sur les principales données financières.

Répartition géographique des affectations de programme



Répartition des affectations de programme





{ L'organisme

{ L'organisme

La mission du CRDI

Le CRDI est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970. Comme le stipule la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, il a pour mission

« [...] de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. »

Le CRDI aide ainsi les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'application du savoir, des solutions concrètes et viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

Le rôle et les objectifs du CRDI — Affranchir par le savoir

Le Centre s'efforce d'optimiser la production, l'adaptation et l'appropriation des connaissances que les populations des pays en développement jugent les plus pertinentes pour assurer leur prospérité et leur sécurité et pour l'équité.

Voici ses objectifs, tels qu'ils sont décrits dans la Stratégie générale et le Cadre programmatique 2005–2010 (SG+CP).

- Le CRDI entend consolider les capacités de recherche locales des pays en développement, en particulier dans les domaines de programme Environnement et gestion des ressources naturelles, Technologies de l'information et de la communication au service du développement, Innovation, politique et science et Politique sociale et économique, et aider à mobiliser ces capacités.
- Le CRDI s'emploiera à favoriser et à appuyer la production, la diffusion et l'application de résultats de recherche débouchant sur des pratiques, des technologies, des politiques et des lois modifiées de façon à promouvoir le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté.
- Au Canada, le CRDI mobilisera d'autres ressources pour la recherche au service du développement en créant, consolidant et finançant des partenariats réunissant des établissements canadiens et des établissements de pays en développement et en participant à de tels partenariats.

Le CRDI évalue le rendement dans la réalisation de ces objectifs selon la mesure dans laquelle il contribue

- à créer un contexte propice à l'exécution des travaux de recherche et à accroître les possibilités offertes aux chercheurs du Sud;
- à financer des recherches qui sont dignes de foi, c'est-à-dire scientifiquement valables et solides sur le plan méthodologique;
- à exercer une influence sur la conception de technologies, politiques et lois qui favorisent le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté;
- à intégrer des préoccupations propres au Sud aux débats internationaux en cours sur les politiques et à la prise des décisions ayant trait au développement à tous les niveaux.

La programmation

Le CRDI doit sans cesse veiller à offrir des programmes de qualité qui répondent aux besoins, sans perdre de vue les objectifs fixés et tout en gardant une longueur d'avance. C'est là tout un défi, car il lui faut déterminer les projets et les processus qui renforceront les capacités de recherche locales et grâce auxquels une recherche bien menée aura des répercussions remarquables. Il importe tout autant d'étayer la recherche et de renforcer les réseaux, à l'échelle nationale et régionale, qui favorisent l'apprentissage commun, et ainsi créer un mouvement en faveur du changement.

« *Le CRDI continuera de fonder sa programmation sur les principes du développement durable et équitable et de la lutte contre la pauvreté.* »

SG+CP 2005–2010 (SG, par. 53)

La SG+CP du Centre établit le cadre dans lequel s'inscrit l'aide du CRDI pendant une période de cinq ans, soit les grands domaines de

recherche et les questions sur lesquelles il se penche plus particulièrement dans chaque domaine. Le CRDI appuie la recherche appliquée dans quatre grands domaines qui sont à la croisée des priorités des pays en développement et des possibilités pour le Centre de contribuer au développement durable et équitable.

- *Environnement et gestion des ressources naturelles* — la recherche porte sur l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles et met l'accent sur la participation des collectivités locales.
- *Technologies de l'information et de la communication au service du développement* — la recherche a pour but de faire en sorte que les pays en développement contribuent à la nouvelle économie de l'information et en tirent parti.
- *Innovation, politique et science* — ce domaine de programme, qui en est à sa deuxième année d'existence, se concentre sur la programmation en matière de science et technologie et de développement.
- *Politique sociale et économique* — ce domaine de programme se concentre sur les politiques publiques associées à la réduction de la pauvreté, au développement équitable et aux droits de la personne.

En outre, la Division des initiatives spéciales favorise la collaboration avec d'autres établissements et organismes canadiens et entretient des liens étroits avec eux. Elle administre le Programme de formation et de bourses du CRDI ainsi que des projets spéciaux comme le Fonds pour les services d'experts et de consultation (à l'appui du proces-



CRDI : Jan Kassey

sus de paix au Moyen-Orient), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) depuis 1992; le Fonds pour la bonne gouvernance au Moyen-Orient, lancé en 2004 par le Groupe de travail sur l'Irak de l'ACDI; et le Fonds de bourses d'études pour les réfugiées palestiniennes au Liban, soutenu par Affaires étrangères et Commerce international Canada. Ce genre de projet est entrepris lorsque le besoin s'en fait sentir, et le financement provient à la fois du CRDI et d'autres organismes.

L'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des programmes font l'objet d'un examen annuel afin de saisir les nouvelles occasions qui se présentent. Cet examen permet également d'assurer un équilibre entre l'évolution des besoins des régions où le CRDI exerce son action et la volonté du Centre de continuer d'offrir un programme de soutien à la recherche qui soit à la fois cohérent et bien ciblé. Les directeurs des domaines de programme et les directeurs régionaux suivent de près l'élaboration des programmes et veillent à ce que ceux-ci soient conformes aux lignes directrices de la SG+CP. Des rapports sont présentés chaque année au Conseil des gouverneurs. Conformément à la matrice thématique et géographique, ces rapports sont présentés en alternance par région et par domaine de

« *Au cours des cinq prochaines années, chacun [des domaines de programme] procédera à des recentrages nuancés, en allant vers une plus grande consolidation des programmes et de leur gestion et une collaboration encore plus étroite avec les [...] autres domaines de programme.* » SG+CP 2005–2010

(CP, par. 25)

programme; les rapports régionaux ont été présentés en 2006–2007.

Le Programme annuel des travaux et budget, approuvé par le Conseil, répartit les ressources entre les différents programmes. Les modalités et les voies d'acheminement de l'aide octroyée par le CRDI sont déterminées dans les accords visant les projets. Toutes les propositions de projet font l'objet d'un examen visant à établir leur conformité aux objectifs et priorités énoncés dans les descriptifs des programmes. En 2006–2007, le Conseil des gouverneurs a approuvé le descriptif d'un nouveau programme — Innovation, technologie et société.

Suivant l'engagement énoncé dans la SG+CP 2005–2010, les activités et les programmes du Centre sont regroupés au sein de leur domaine de programme respectif afin de maximiser les synergies et de réduire les coûts de transaction internes. Ainsi, en 2006–2007, les activités régionales en matière d'économie de l'environnement — notamment le secrétariat Programme d'économie environnementale pour l'Asie du Sud-Est — ont été intégrées au nouveau programme du Centre qui a pour nom Économie de l'environnement; le secrétariat Bellanet a été intégré au domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D); quant au Secrétariat du Réseau international de forêts modèles, il fait maintenant partie du Service canadien des forêts, au sein de Ressources naturelles Canada. En outre, le vaste programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique, financé par le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, relève désormais du programme Pauvreté rurale et environnement. De même, c'est le programme Gouvernance, équité et santé

qui chapeaute maintenant le secrétariat Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac et l'Initiative de recherche en santé mondiale.

Afin que le CRDI puisse conserver sa souplesse sur le plan de la programmation, une partie du budget des programmes — 14 % en 2006–2007 — est réservée afin de saisir de nouvelles occasions, d'approfondir des programmes en vigueur ou de soutenir des activités transversales qui cadrent avec plusieurs programmes. En 2006–2007, ces fonds ont été utilisés pour financer des activités comme la création du programme Économie de l'environnement, pour mettre sur pied une programmation exploratoire en matière de TIC-D au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et pour étudier la possibilité d'appuyer des chaires de recherche dans le Sud, qui seront vraisemblablement liées au Programme des chaires de recherche du Canada.

L'élaboration et le financement des projets

La principale démarche du CRDI consiste à appuyer des projets de recherche et des activités connexes, comme la tenue de colloques ou des programmes de bourses, élaborés et proposés par des établissements des pays en développement ou par des établissements canadiens de concert avec un ou plusieurs partenaires du Sud. Des 940 activités de recherche dénombrées à la fin de l'exercice 2006–2007, 524 étaient des projets de recherche.

Le CRDI travaille fréquemment avec d'autres bailleurs de fonds. Ainsi, en 2006–2007, l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Organisation des États américains et la Banque interaméricaine de développement se sont associées au CRDI pour lancer un appel à notes conceptuelles visant la recherche sur l'utilisation de démarches écosanté pour lutter contre les maladies à transmission vectorielle, comme la maladie de Chagas, la dengue et le paludisme, en Amérique latine et dans les Caraïbes. En janvier 2007, dans le



CRDI : Stéphanie Colvey

cadre de son programme de santé mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates a octroyé au CRDI près de un million USD pour le financement des projets qui seront retenus à l'issue du processus.

La majorité des projets proposés au CRDI découlent d'échanges directs avec des établissements de pays en développement, au cours desquels des représentants du Centre et des établissements bénéficiaires explorent des sujets d'intérêt commun. Le rôle dévolu aux administrateurs de programmes, qui sont par ailleurs des chercheurs hautement qualifiés, exige qu'ils fassent preuve d'esprit d'entreprise puisqu'ils réunissent les personnes et les ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs communs.

L'élaboration des propositions s'effectue habituellement à la faveur d'interactions approfondies. Outre leur bien-fondé sur les plans scientifique et technique et leur impact éventuel sur le développement — en particulier sur les politiques, les programmes et les pratiques —, les projets doivent correspondre aux priorités du CRDI; ils doivent également contribuer à renforcer les capacités de recherche locales et tenir compte des considérations d'ordre éthique et sexospécifique. La disponibilité des ressources humaines et institutionnelles est aussi un facteur important. De plus, certains programmes financent des recherches dans le cadre

de concours qui, outre la réalisation de la recherche proprement dite, constituent un autre moyen de trouver de nouveaux chercheurs et établissements avec lesquels travailler.

Le Protocole d'accord fixant les modalités de la subvention stipule le montant et

l'objet de la subvention, les conditions qui en régissent l'administration, les obligations de tous les participants ainsi que la date officielle du début du projet. Les administrateurs de programmes suivent de près l'exécution des travaux jusqu'à la fin du projet. Chaque année, le personnel de chacun des programmes revoit l'ensemble des projets.

La gestion du risque

L'appréciation du risque est une importante composante de l'élaboration et du suivi des projets. Une équipe formée d'employés de programme évalue chacun des projets proposés. Les administrateurs de subventions et les contrôleurs



CRDI : Nancy Lessard

des bureaux régionaux du CRDI, en collaboration avec le personnel de programme, vérifient l'identité juridique et la situation de l'établissement qui présente la proposition et apprécient le risque administratif en examinant ses capacités en matière d'administration et de gestion en fonction du cadre de contrôle financier du CRDI. Dans le cas des grands projets proposés par de nouveaux établissements, les gestionnaires chargés de l'administration des subventions et les contrôleurs des bureaux régionaux du CRDI se rendent sur place pour évaluer les capacités de gestion financière. Les conclusions de cette visite aident à déterminer les modalités d'administration de la subvention.

Les administrateurs de programmes suivent de près le déroulement des projets et aident le personnel de projet à faire face aux aléas. En collaboration avec les administrateurs de programmes, les agents d'administration des subventions effectuent des examens de conformité pendant toute la durée du projet. En outre, les gestionnaires chargés de l'administration des subventions se rendent régulièrement dans les établissements qui bénéficient d'un important financement du CRDI pour évaluer leurs capacités financières et leurs compétences en matière de gestion et d'administration. Les résultats de ces examens, qui visent à confirmer les appréciations précédentes, aident à déterminer si des modifications aux contrats s'imposent.

Bien que divers éléments de risque aient toujours été appréciés en bonne et due forme avant toute approbation de projet, ce n'est que depuis 2005 que le processus d'approbation des projets prévoit l'appréciation globale ou sommative des éléments de risque associés aux projets. Les

« L'aide à la recherche est en soi risquée, surtout là où l'infrastructure est faible et dans des conditions où les possibilités d'assimilation et d'utilisation des connaissances ne sont pas assurées. [...] En se fondant sur des données tenant compte des contextes et des points de vue du Sud, le CRDI prendra sciemment des risques et s'adaptera aux situations locales. »

SG+CP 2005–2010 (SG, par. 61)

procédés d'appréciation ainsi que la mesure dans laquelle ils permettent de déterminer les éléments de risque et de les rattacher adéquatement à d'autres pratiques de gestion du risque feront l'objet d'une analyse de la part du Centre en 2007–2008.

Les éléments complémentaires des programmes

Plusieurs activités ont été intégrées aux programmes de recherche du CRDI pour accroître l'impact de leurs travaux et leur donner une plus grande portée.

Communications — Le CRDI a recours à divers moyens — publications, colloques, conférences, relations gouvernementales et parlementaires, activités d'affaires publiques, sites Web, etc. — pour diffuser l'information sur les activités qu'il appuie et faire en sorte que les résultats de ces activités profitent aux pays du Nord et du Sud. Ces activités lui permettent aussi de tenir les contribuables canadiens au courant des enjeux du développement international et de mieux leur faire comprendre l'utilisation qui est faite de leur argent et la manière dont les recherches financées par le CRDI contribuent à améliorer les conditions de vie des habitants des pays en développement.

Apprentissage et évaluation — Le CRDI considère que l'évaluation constitue un aspect essentiel de l'apprentissage et de la prise de décisions en matière de recherche. Le Centre met donc au point des outils et des méthodes d'évaluation; il assure la coordination centrale et le soutien nécessaires au suivi du rendement et à la mesure des résultats des programmes.

Partenariats et développement des affaires — Le CRDI forme divers partenariats pour nouer et entretenir des relations et une collaboration avec d'autres bailleurs de fonds, des organisations internationales et des organismes canadiens voués au développement à long terme des capacités de recherche des pays du Sud. La Division des partenariats et du développement des affaires administre également un programme de renforcement des capacités afin d'aider les partenaires de recherche du CRDI à mobiliser des ressources pour leurs projets et à devenir financièrement viables. En 2006–2007, les contributions des bailleurs de fonds se sont élevées à 27 millions de dollars.

Information sur la recherche — Le CRDI met à la disposition de ses partenaires une imposante documentation

savante en leur donnant accès à des bases de données sur la recherche et en appuyant les professionnels de l'information. Les bases de données du Centre, accessibles en ligne, donnent à la population et aux chercheurs du Canada et d'ailleurs un excellent aperçu des extraits de la recherche et des activités financées par le CRDI depuis sa création. À

la fin de l'exercice, le Centre a inauguré sa Bibliothèque numérique, le tout premier dépôt à libre accès créé par un organisme canadien de financement de la recherche. La Bibliothèque numérique du CRDI, qui donne un accès complet aux résultats des travaux soutenus par le Centre, témoigne de l'engagement du CRDI à l'égard de la reddition de comptes à la population. Elle aura en outre pour effet de donner une meilleure visibilité aux résultats obtenus par les partenaires.

« En plus de montrer qu'il est sensible aux conditions dans lesquelles s'effectue la recherche dans le Sud et de bien les connaître, le CRDI croit qu'il doit assurer une présence tangible dans les régions en développement du monde. » SC+CP 2005–2010 (SG, par. 74)

La présence régionale

Le siège du CRDI est situé à Ottawa. Le Centre a aussi six bureaux régionaux : à Montevideo, en Uruguay, pour l'Amérique latine et les Caraïbes; à Singapour et à New Delhi, en Inde, pour l'Asie; au Caire, en Égypte, pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord; à Nairobi, au Kenya, et à Dakar, au Sénégal, pour l'Afrique.

Ces bureaux représentent un important atout stratégique et font partie intégrante de la personnalité du Centre. Ils jouent un rôle essentiel dans la gestion efficace des programmes, car ils contribuent à ce que la programmation ait une perspective régionale, favorisent la création de partenariats et mènent des activités visant l'expansion des ressources tout en favorisant la diffusion des résultats de recherche.

Outre la gestion des risques associés aux diverses facettes du travail du CRDI et la gérance des ressources du Centre dans la région dont il a la responsabilité, chaque directeur régional administre sa part du Fonds d'activités régionales, laquelle permet à son bureau de donner suite aux priorités et occasions qui se présentent dans la région et qui sont conformes à la mission du CRDI. En 2006–2007, ce fonds, réparti entre les six bureaux régionaux, s'élevait à 2,1 millions de dollars.



CRDI : Federico Gutierrez



CRDI : Jason Taylor



CRDI : Sandy Campbell



CRDI : Jan Kassay

La reddition de comptes et la gouvernance

Le président du Conseil des gouverneurs du CRDI rend compte au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. Un Conseil des gouverneurs de composition internationale, qui compte 21 membres, a pour mandat de surveiller les activités du Centre. À titre de première dirigeante et en sa qualité de membre d'office du Conseil des gouverneurs, la présidente du CRDI surveille les travaux et dirige le personnel du Centre, avec le concours du Comité de la haute direction (voir page 69).

Chaque année, le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada vérifie les états financiers du CRDI. En outre, le BVG exécute périodiquement des examens spéciaux du CRDI. En 2006, à l'invitation du Conseil des gouverneurs, le BVG a accepté de procéder à un examen spécial en 2007–2008.

Le financement

Le financement du CRDI provient surtout du crédit annuel accordé par le Parlement, lequel constitue sa principale source de revenu. Cependant, le Centre diversifie ses sources de financement comme l'y autorise la *Loi sur le CRDI*. En 2006–2007, le crédit parlementaire du CRDI s'est chiffré à 144,8 millions de dollars, et ses revenus provenant d'autres sources, à 25,3 millions de dollars.

La responsabilité sociale

Éthique et équité

Les activités du CRDI se démarquent par un souci de probité irréprochable. Le respect de normes d'éthique internationalement reconnues est une condition essentielle à l'obtention d'une subvention du CRDI, et les bénéficiaires de

subvention doivent faire rapport sur leur observation de normes ayant pour but de protéger la dignité et le droit à la vie privée et de ne pas nuire à la santé des participants aux projets ni à

leurs conditions de vie. Le Comité d'éthique du Centre s'assure de la protection des droits des participants aux travaux de recherche sur des sujets humains.

Le CRDI souscrit également aux objectifs de la Convention de 1992 sur la diversité biologique, en particulier à celui qui prône le partage juste et équitable des avantages résultant

de l'utilisation des ressources génétiques. La politique du CRDI en matière de droits de la personne, entérinée par le Conseil des gouverneurs la même année, préconise un développement axé sur le respect et la promotion des droits de la personne.

Le Centre exige aussi que tous les bénéficiaires de subvention aient recours à des appels d'offres concurrentiels pour l'acquisition de biens, véhicules et matériel d'une valeur supérieure à 5 000 \$.

Une fois de plus, les employés du CRDI se sont montrés généreux. En 2006–2007, ils ont versé 47 015 \$ à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, atteignant ainsi 121 % de l'objectif visé par le Centre.

Éthique en milieu de travail

La philosophie du CRDI en matière d'emploi favorise un milieu de travail propice à la créativité, à l'innovation, au perfectionnement des compétences et au travail d'équipe ainsi qu'à une gestion juste et équitable. Lors de l'évaluation annuelle du rendement, les employés font état de leurs réalisations quant à la promotion et au respect de la philosophie en matière d'emploi. Des discussions sur cette philosophie, auxquelles participe tout le personnel, ont lieu chaque année pour s'assurer qu'elle continue de faire partie intégrante de la culture organisationnelle.

Conformément à l'engagement pris par le Centre à l'égard d'une bonne gouvernance et d'un comportement éthique, le Conseil des gouverneurs a approuvé, en novembre 2006, le Code de conduite du CRDI, qui a été transmis au personnel au début de 2007. Ce Code ancre les principes de la philosophie en matière d'emploi dans des actions concrètes, conformes aux valeurs et aux normes fondamentales du CRDI, et il réitère l'engagement de ce dernier à l'égard de l'excellence scientifique et de l'éthique de la recherche. Le Code de conduite satisfait aux exigences de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, qui doit entrer en vigueur le 15 avril 2007.

Le CRDI, par le truchement de sa politique en matière de harcèlement et de discrimination en milieu de travail, met en application les principes de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.



CRDI : Stéphanie Colvey

« Le CRDI reconnaît que le respect, la protection et la promotion des droits de la personne font partie intégrante du développement durable et équitable et de la lutte contre la pauvreté. »

SG+CP 2005–2010 (SG, par. 57)



CRDI : Stéphanie Colvey

L'environnement

Les engagements que le CRDI a pris à l'égard de l'environnement se manifestent surtout dans les activités du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles. En effet, ce dernier soutient le travail sur le terrain et s'intéresse en particulier à la recherche qui, en matière de politiques, offre de nouvelles solutions viables ou améliore les méthodes de gestion de l'environnement et les établissements qui œuvrent dans cette sphère. En outre, le CRDI tient compte des risques d'atteinte à l'environnement lorsqu'il évalue les projets éventuels, quel que soit le domaine de programme dont ils relèvent.

Le CRDI est un organisme soucieux de l'environnement. Il a mis en place un programme de recyclage à son siège, à Ottawa, où il encourage activement la conservation du papier, de l'eau et de l'énergie. Tous les documents publiés par le Centre sont imprimés sur du papier recyclé et recyclable et l'encre et les enduits sont d'origine végétale. En 2006–2007, la haute direction a commandé un examen visant à trouver des moyens de faire contreponds au bilan carbone du Centre résultant des nombreux déplacements de son personnel. Un programme sera créé au cours du prochain exercice pour réduire le plus possible les effets de ces déplacements.

Les bureaux régionaux du CRDI veillent aussi à protéger l'environnement. Tous les bureaux prônent la conservation de l'énergie; à Singapour, par exemple, on règle les climatiseurs à des températures plus élevées et on les éteint la fin de semaine; on évite de se servir de climatiseurs au bureau de Nairobi et, à Montevideo, on a installé des fenêtres à double vitrage. Les vieux papiers sont réutilisés chaque fois que cela est possible, puis ils sont recyclés. La conservation de l'eau est aussi une pratique courante; au bureau de Dakar, par exemple, on a installé des économiseurs d'eau. Au bureau de New Delhi, on décourage l'utilisation du plastique. En collaboration avec l'ambassade du Canada en Uruguay, le bureau de Montevideo fait don d'ordinateurs usagés qui ont été remis à neuf.

La transparence

Le CRDI est assujéti à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. En 2006–2007, il a reçu cinq demandes de renseignements en vertu de *Loi sur l'accès à l'information*, auxquelles il a répondu, et il a reçu une demande relativement à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

L'information sur les projets de recherche financés par le CRDI ainsi que ses rapports annuels sont consultables sur le site Web du Centre.

Conformément à la politique du gouvernement du Canada sur la publication obligatoire des frais de déplacement et d'accueil des hauts responsables de l'administration fédérale, le CRDI affiche les frais de déplacement et d'accueil des hauts dirigeants du Centre sur son site Web.

Communiquer avec les Canadiens et avec le monde

« Le CRDI fera connaître à la population canadienne l'importance cruciale de la coopération internationale en recherche dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante et il l'informerá des résultats obtenus grâce à l'action du Centre. » SG+CP 2005–2010 (SG, par. 76)

Avec le lancement de son tout dernier ouvrage de la collection *un_focus*, intitulé *Cultiver de meilleures villes — agriculture urbaine et développement durable*, et des pages Web correspondantes à l'occasion du troisième Forum urbain mondial à Vancouver en juin 2006, le CRDI a mis à la disposition du public les résultats de vingt ans de recherche en agriculture urbaine. Les dossiers thématiques *un_focus* se veulent un moyen novateur d'intégrer édition papier et édition Web afin de communiquer les résultats des recherches parrainées par le CRDI. Comme le fait remarquer Federico Burone, directeur du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes, ce modèle de publication intégrée permet de « répondre à la demande insatiable de contenu électronique, une réalité dans la sphère de la recherche aujourd'hui — si ce n'est pas en ligne, c'est invisible ».

Le site Web du CRDI est sans conteste une source d'information privilégiée pour les praticiens du développement et d'autres parties prenantes de la recherche au service du développement. En 2006, 2,2 millions de visiteurs uniques ont consulté plus de 85 millions de pages, soit plus de 7 millions de pages par mois, nombre comparable au taux de fréquentation des sites de la Banque mondiale, de la Fondation Ford et du Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.

Une démarche qui comporte plusieurs volets

Pour le CRDI, la diffusion des résultats de la recherche qu'il appuie est essentielle à la réalisation de sa mission. Outre son vaste site Web, différents moyens servent cet objectif — un bulletin électronique mensuel, des livres et diverses publications, des colloques, des séances d'information auprès de représentants du gouvernement et de l'ensemble des parlementaires et des tournées de conférences, entre autres. Par exemple, dans son témoignage devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, en octobre, la

présidente du Centre a fait valoir le rôle de la recherche dans le développement démocratique.

Cette année, le CRDI a lancé une campagne d'information interne, *Peser dans la balance*, afin de renseigner davantage le personnel d'Ottawa et celui des bureaux régionaux sur les résultats de recherche et les projets les plus remarquables parrainés par le Centre de sorte qu'ils puissent mieux faire connaître les activités de l'organisme aux Canadiens. On projette maintenant une campagne externe par le truchement du site Web du Centre.

Le Centre s'efforce de mieux faire comprendre les enjeux du développement international, l'importance de la recherche et la contribution du CRDI au développement durable et équitable en assurant la liaison avec les médias canadiens et étrangers. En 2006–2007, mis à part les articles signés par le personnel et les partenaires du Centre dans des revues scientifiques et autres, les activités du CRDI ont été décrites dans 29 publications ciblant le milieu scientifique et celui de la recherche, notamment *Découvrir*, *Canadian Government Executive* et *Nature*. Au total, 546 reportages ont parlé de la recherche financée par le CRDI et touché, selon les estimations, 18,5 millions de personnes. Ces articles et reportages sont parus dans des journaux canadiens comme le *Toronto Star*, le *Ottawa Citizen*, le *Globe and Mail*, *Le Devoir*, l'*Edmonton Journal*, la *Gazette* (Montréal) et le *Vancouver Province* et ont été présentés sur les ondes de la radio de CBC, à la télévision et en ligne.

Pour assurer un vaste accès aux résultats de recherche qu'il appuie et faire en sorte que le plus grand nombre en profite, le CRDI publie ses livres en coédition avec des éditeurs universitaires et commerciaux partout dans le monde. Toutefois, le Centre conserve les droits de parution en ligne. La version intégrale de tous les livres est publiée gratuitement sur son site Web. En 2006–2007, 24 nouveaux titres ont été ajoutés, portant à 243 le nombre total des ouvrages des Éditions du CRDI. En outre, le Centre a signé des ententes de distribution et de commercialisation avec un certain nombre de fournisseurs de livres électroniques, élargissant ainsi la portée des résultats de recherche. Ses ouvrages

« Je crois que le CD du CRDI de 2006 nous aidera, nos partenaires de recherche et moi-même, à en apprendre davantage sur la recherche au service du développement et à mener nos activités de recherche de manière plus efficace à l'avenir. »
— Kim Nong, ministre de l'Environnement du Cambodge



La première Conférence du CRDI a eu lieu à Ottawa en avril 2006.

sont aussi diffusés sur CD-ROM. L'an dernier, 15 000 exemplaires de la version 2006 du CD du CRDI ont été distribués.

Rejoindre les Canadiens, informer le monde

La participation à des conférences et à d'autres activités offre au CRDI des occasions irremplaçables d'atteindre divers publics cibles, d'échanger avec eux et de former des partenariats stratégiques. Cette année, le CRDI a été présent à plusieurs conférences importantes et a organisé des activités tant au Canada qu'à l'étranger.

- En avril 2006, il a inauguré les Conférences du CRDI par la causerie d'Amartya Sen, lauréat du prix Nobel d'économie. Devant une salle comble au Musée des beaux-arts du Canada, le professeur Sen a entretenu son auditoire des vues audacieuses qui ont inspiré la rédaction de son dernier ouvrage, *Identity and Violence: The Illusion of Destiny*. Il a également participé à un débat d'experts sur les déterminants sociaux de la santé, en compagnie de Monique Bégin, ancienne ministre de la Santé du Canada, et de John Frank, directeur scientifique de l'Institut de la santé publique et des populations du Canada.
- En juin, le Canada a accueilli des décideurs du monde entier, venus à Vancouver participer au troisième Forum urbain mondial (FUM3) afin de discuter des possibilités et des dangers du développement urbain. Le CRDI et ses partenaires ont fait connaître les résultats de leurs recherches lors de diverses séances du Forum.

L'APERÇU STATISTIQUE — Les communications institutionnelles en 2006–2007

24

ouvrages publiés (en coédition ou non)

243

livres en texte intégral offerts gratuitement en ligne

12 490

abonnés au *Bulletin du CRDI*

> 85 millions

de pages Web du CRDI consultées en 2006

546

reportages dans les médias

- En juin également, à Bali, parallèlement à la XI^e Conférence bisannuelle de l'International Association for the Study of Common Property, le CRDI a appuyé la tenue d'un colloque international sur le transfert des responsabilités à l'égard de la gestion des ressources naturelles. Des représentants de gouvernements, des chercheurs et des dirigeants de la société civile de six pays d'Asie ont évalué l'incidence des récentes réformes instaurées afin de reconnaître la gestion communautaire des biens communaux. Le lancement de *Communities, Livelihoods and Natural Resources: Action Research and Policy Change in Asia*, une coédition du CRDI, a eu lieu à l'occasion de ce colloque.

- Le CRDI, de concert avec le ministère des Affaires étrangères de du Commerce international et le Centre parlementaire, a organisé une visite à l'intention d'agents parlementaires afghans, en juin. Ces derniers ont rencontré le premier ministre et ont pu observer le fonctionnement du Parlement du Canada, en particulier en ce qui a trait à des questions fondamentales comme le rôle et les responsabilités des législateurs.

- Le CRDI a participé au XVI^e Congrès international sur le sida, tenu en août à Toronto, où une cinquantaine de chercheurs associés au Centre ont présenté leurs travaux lors de séances satellites et de séances d'affichage, sous forme de vidéos et lors d'un symposium. De plus, le Centre a appuyé la participation de journalistes de radios communautaires de pays en développement. Il a aussi annoncé, à l'occasion de ce congrès, l'octroi d'une subvention de 250 000 \$ à l'hôpital Lacor, dans le nord de l'Ouganda, dans le cadre du Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale.

- En août également, le CRDI a organisé plusieurs débats d'experts durant le XI^e Congrès mondial sur la santé publique tenu à Rio de Janeiro, au Brésil, auquel ont participé environ 40 chercheurs de 17 pays. Au cours du congrès, le CRDI a lancé un appel à propositions en vue de son nouveau programme de recherche écosanté sur les maladies à transmission vectorielle en Amérique latine et dans les Caraïbes.

- Au Sommet mondial du microcrédit tenu à Halifax en novembre, le CRDI a annoncé la formation d'un partenariat avec la Fondation Grameen afin de contribuer à l'édification d'une véritable communauté africaine d'utilisateurs et de développeurs Mifos. Mifos est un logiciel libre, mis au point par Grameen pour gérer les activités de microfinance. C'est le professeur Muhammad Yunus,



Amartya Sen et Maureen O'Neil.



Au Forum Urbain mondial : l'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, et Jean Lebel, du CRDI.



Christina Zarowsky, du CRDI, s'entretient avec M. Ted Menzies, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, lors du congrès sur le sida.



Les journalistes afghanes Najeeba Ayubi et Mehria Azizi ont fait une tournée pancanadienne.



Allan Thompson, professeur à l'Université Carleton, Maureen O'Neil, présidente du CRDI, et le sénateur Roméo Dallaire au lancement de *The Media and the Rwanda Genocide*.



Le professeur Muhammad Yunus, partenaire de longue date du CRDI, a reçu le prix Nobel de la paix.

lauréat du prix Nobel de la paix 2006, qui a officiellement lancé Mifos lors du sommet.

- Sur l'invitation de la gouverneure générale, la présidente du CRDI a pris part à la visite officielle de celle-ci en Afrique, l'automne dernier. Les membres de la délégation ont rencontré les partenaires de recherche du CRDI qui travaillent au déploiement du traitement antirétroviral au sein du système de santé public de la province de l'État libre, en Afrique du Sud.
- Le CRDI a pris une part active aux Journées de la coopération internationale de l'Agence canadienne de développement international, présidées à la fin d'octobre par la ministre de la Coopération internationale, Josée Verner. Plus de 1 800 représentants d'organisations non gouvernementales, d'organismes bénévoles et des secteurs public et privé ont assisté à ce forum international. Le CRDI y a organisé un débat d'experts sur le rôle de la recherche dans la prestation de programmes d'aide efficaces. La présidente du CRDI, Maureen O'Neil, a également animé une séance sur les modèles de partenariat fructueux.
- En mars 2007, le CRDI a organisé deux débats d'experts à la 51^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, à New York. Les experts participants se sont penchés sur certaines des questions complexes entourant la masculinisation des naissances dans le nord de l'Inde et en Chine et sur l'incidence des conflits sur les femmes et les filles. Le récent ouvrage *Gender Justice, Citizenship and Development*, une coédition du CRDI, a été lancé lors de cet événement. Le CRDI a aussi organisé une journée d'activités grand public, à son siège à Ottawa, pour célébrer la Journée internationale de la femme.
- Le CRDI et Reporters sans frontières Canada ont invité deux journalistes afghanes, Mehria Azizi et Najeeba Ayubi, à faire une tournée pancanadienne pour parler de la liberté de presse et du rôle de la femme en Afghanistan. La ministre de la Coopération internationale, Josée Verner, a pris la parole lors de la conférence qui a eu lieu à Montréal, tandis que son secrétaire parlementaire, Ted Menzies, s'est adressé à l'assistance à Ottawa. Les villes de Halifax, de Toronto et de Calgary faisaient également partie de cette tournée, effectuée en novembre.
- En mars 2007, le CRDI a organisé le lancement, au Canada, du livre *The Media and the Rwanda Genocide*,

sur la Colline du Parlement et à l'Université Carleton. Coédition du CRDI, cet ouvrage a été publié sous la direction d'Allan Thompson, journaliste chevronné et professeur à l'Université Carleton. Le sénateur Roméo Dallaire, commandant de la force de maintien de la paix de l'ONU au Rwanda au moment du génocide, a collaboré à l'ouvrage. M. Thompson a entrepris une tournée qui l'a mené en neuf endroits au Canada, ainsi qu'aux États-Unis, en Angleterre et en Afrique de l'Est, notamment au Rwanda où il a remis un exemplaire de l'ouvrage au président Paul Kagamé. Le CRDI avait parrainé le colloque qui a donné naissance à ce livre.

Une année de prix et d'honneurs

En mai 2006, le professeur **Calestous Juma** de l'Université Harvard a été élu à la **Royal Society de Londres** pour ses travaux sur l'application de la science et de la technologie dans les pays en développement et les pays industrialisés. L'African Centre for Technology Studies du Kenya, dont il est le fondateur, a formé des partenariats de recherche à maintes reprises avec le CRDI.

En juin, le **projet de cybergouvernement dans la ville de Fès** a remporté le **prix e-mtiaaz 2006** (Prix national de l'administration numérique) décerné par le Maroc pour récompenser les meilleurs services électroniques offerts aux citoyens. Ce projet permet aux résidents d'avoir accès aux services gouvernementaux par le truchement de kiosques numériques publics et gratuits. Mené à bien par l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, en collaboration avec la commune urbaine de Fès et en partenariat avec l'Université Laval de Québec, ce projet pilote a été reproduit dans d'autres municipalités du Maroc.

En août, le professeur **Asit K. Biswas**, partenaire de longue date du CRDI dans des projets ayant trait aux ressources hydriques, a remporté le **Prix de l'eau de Stockholm 2006**. Le professeur Biswas a codirigé la publication de *La gestion de l'eau selon l'Islam*, une coédition du CRDI.

En septembre, le **Disney Wildlife Conservation Fund a fait de KAMADA** — le regroupement de pêcheurs du banc Danajon, au centre des Philippines — un héros de la préservation. C'est le **Project Seahorse** (Projet hippocampe) parrainé par le CRDI qui a présidé à la création de KAMADA, et c'est encore lui qui l'encadre aujourd'hui.

L'un des huit héros mondiaux que le fonds Disney a choisis en 2006, ce regroupement a été récompensé pour avoir contribué à l'établissement d'aires marines protégées pour la protection de la biodiversité et la régénération des ressources halieutiques.

En octobre, deux partenaires de recherche du CRDI ont figuré au nombre des premiers lauréats du nouveau prix **Award for Creative and Effective Institutions** de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur. Il s'agit de la **Sociedad Peruana de Derecho Ambiental — SPDA**, de Lima, et de **Fundar: Centro de Análisis e Investigación**, de Mexico. Par ce prix, la Fondation MacArthur vise à rendre hommage à tous les organismes créateurs qui tendent vers les plus nobles aspirations que sont la dignité humaine, la sécurité et les occasions de se réaliser.

Pionnier du microcrédit et partenaire de longue date du CRDI, le professeur **Muhammad Yunus** a reçu le **prix Nobel de la paix** en octobre 2006 pour sa contribution à un développement économique et social favorable aux pauvres. Le prestigieux honneur a été attribué au professeur Yunus et à la banque qu'il a fondée, la Grameen Bank, pour avoir aidé des millions de Bangladais pauvres, des femmes surtout, à améliorer leurs conditions de vie en leur prêtant de petites sommes pour leur permettre de créer leur propre entreprise. Le CRDI a collaboré avec le professeur Yunus et la Grameen Bank dans le cadre de plusieurs projets qui visaient à mettre les technologies de l'information et de la communication au service de la lutte contre la pauvreté.

En novembre, le projet **Ordinateurs pour les écoles** et recherches appliquées sur le recyclage de matériel informatique usagé a remporté le prix **E-Waste Award 2006** du Chili dans la catégorie des institutions. Ce projet est financé par le CRDI et mis en œuvre par la SUR Corporación de Estudios Sociales y Educación (Corporación SUR) du Chili. Ce prix souligne les mesures novatrices de recyclage des déchets électroniques qui favorisent la protection de l'environnement et la responsabilité sociale des entreprises au Chili.

En raison de sa contribution au développement du Burkina Faso, le **CRDI** a été élevé au rang de **Chevalier de l'Ordre National**, la plus haute distinction accordée par ce pays. En remettant cette médaille au CRDI, le 25 novembre, le président Blaise Compaoré a souligné le travail de renforcement des capacités de recherche qu'a accompli le CRDI au Burkina Faso, notamment dans les domaines de l'agroforesterie, de la gestion des ressources naturelles et de la lutte contre la pauvreté.

Howard Alper, cadre supérieur invité au CRDI, a été nommé coprésident de l'*InterAcademy Panel (IAP) on International Issues*, lors de l'assemblée générale de ce groupe à Alexandrie, en Égypte, en décembre. Ce réseau d'académies des sciences de 90 pays conseille les gouvernements sur des enjeux internationaux de nature scientifique.

En février 2007, **Amanda Vincent**, partenaire de recherche du CRDI, a reçu le premier prix du volet canadien du concours **Terre de Femmes 2007** de la Fondation Yves Rocher. Ce concours souligne l'apport de femmes déterminées à contribuer à préserver et à mettre en valeur la nature. Amanda Vincent a reçu ce prix pour sa contribution au Projet hippocampe, subventionné par le CRDI, dont elle est la cofondatrice et directrice.

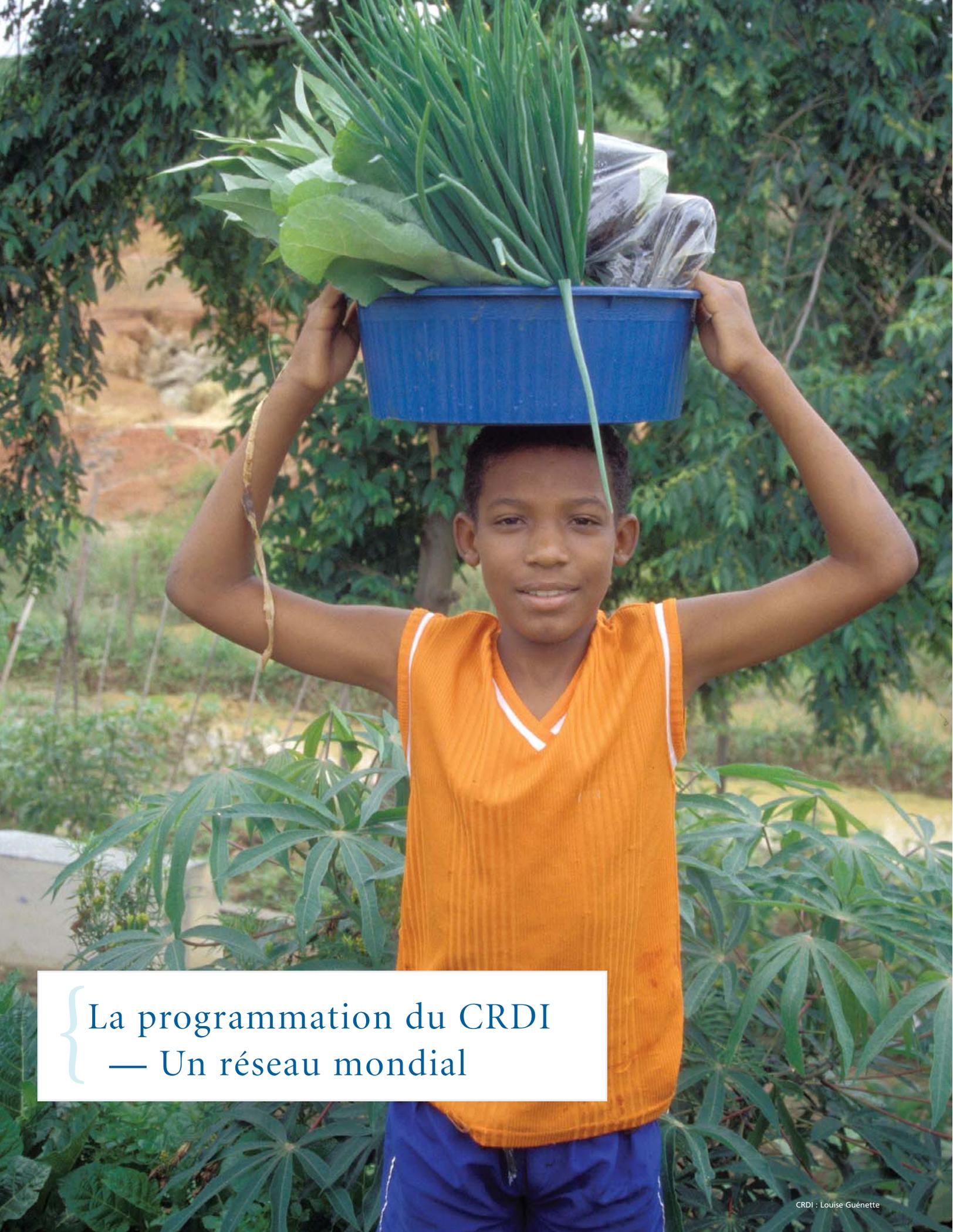
En mars 2007, **Njuguna S. Ndung'u**, ancien administrateur de programmes au CRDI, s'est vu confier un mandat de quatre ans à titre de **gouverneur de la Banque centrale du Kenya**. M. Ndung'u, qui était rattaché au bureau du CRDI à Nairobi, a également travaillé au Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis ainsi qu'auprès du Consortium pour la recherche économique en Afrique, tous deux des partenaires de longue date du CRDI.

Le CRDI a accueilli plusieurs **chercheurs invités** en 2006–2007, dont **George Sciadas**, de Statistique Canada; **Naila Kabeer**, de l'Institute of Development Studies de l'Université du Sussex; **Hubert Zandstra**, ancien directeur général du Centre international de la pomme de terre; John Stone, membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat; **Harsha Liyanage**, pionnier des télécentres, du mouvement Sarvodaya Shramadana du Sri Lanka; **John Githongo**, ancien secrétaire permanent chargé des questions de gouvernance et d'éthique au Kenya.



Amanda Vincent, lauréate du prix Terre des Femmes 2007.

Project Seahorse



{ La programmation du CRDI
— Un réseau mondial

La programmation du CRDI — Un réseau mondial

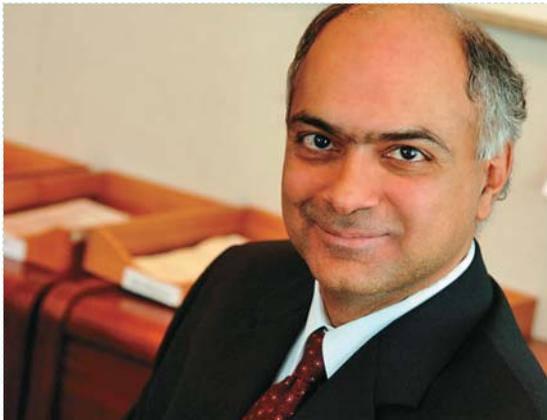
Si l'on devait poser une question à choix multiples pour déterminer si le monde est a) plat, b) unipolaire ou c) multipolaire, la réponse privilégiée par le Centre pourrait bien être d) matriciel. Les programmes de soutien à la recherche du CRDI sont conçus de manière à tenir compte des dimensions tant thématiques que mondiales ou locales, les thèmes représentant un des axes et les régions, l'autre.

Les quatre domaines de programme du CRDI — Environnement et gestion des ressources naturelles; Technologies de l'information et de la communication au service du développement; Innovation, politique et science; Politique sociale et économique — n'agissent pas en vase clos. Les régions où le Centre intervient au premier chef — l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Moyen-Orient — ne sont pas non plus coupées du reste du monde. Au contraire, les intervenants du Sud et le Centre abordent les enjeux cruciaux conjointement et, de l'avis du CRDI, plus efficacement, justement parce que l'on reconnaît que les projets fructueux sont ceux qui reposent sur des investissements durables dans les capacités locales, et ce, dans une vaste gamme d'établissements et de disciplines, en lien avec des efforts du même ordre au Canada et ailleurs dans le monde.

À la lecture des textes des directeurs régionaux du Centre présentés dans les pages qui suivent, on ne peut qu'être frappé par tout ce qu'ont en commun les régions en développement. La rubrique « mondialisation » est peut-être beaucoup trop générale pour décrire comme il se doit le contexte dans lequel évoluent les chercheurs et les établissements. Mais prenons note des thèmes qui sous-tendent les six textes — les mouvements de population, la croissance des villes, les changements climatiques, la libéralisation de l'économie et, de manière générale, la capacité relativement faible de relever les défis et de profiter des occasions.

Les changements climatiques sont un enjeu « mondial » classique. Certes, ces changements font essentiellement fi des frontières nationales, et certaines de leurs dimensions sont plus faciles à aborder sur le plan multilatéral. Mais il existe de profondes différences d'un pays à l'autre et à l'intérieur d'un même pays, dont il faut tenir compte si l'on espère en arriver à des mesures d'atténuation et d'adaptation. On peut affirmer sans craindre de se tromper qu'à mesure que le Centre étendra ses travaux sur les changements climatiques à l'Asie ainsi qu'à l'Amérique latine et aux Caraïbes, ses nouvelles interventions de même que les projets qui s'ensuivront ne seront pas simplement des copies conformes les uns des autres.

L'émergence de grands pays en développement tels que le Brésil, l'Inde et la Chine, vient ajouter un autre niveau de



Rohinton Medhora, vice-président, Programmes

complexité à la question du renforcement des capacités de recherche et d'analyse. Qu'on les qualifie de marchés émergents, de pays BrIC, de pôles de croissance ou de concurrents pour les pays industrialisés, ces pays présentent aux chercheurs et aux responsables des politiques où qu'ils soient des priorités de leur cru. Ils procurent aussi de nouvelles façons de concevoir et d'exploiter des réseaux multinationaux.

Des organismes subventionnaires de nombreux pays en développement, dont la Chine, la Thaïlande et le Vietnam, présentent des possibilités intéressantes pour le Centre. Le travail du Centre en ce qui a trait aux pandémies a donné lieu à un début de collaboration prometteur avec des organismes de plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est. Une étude commandée par le CRDI en 2006–2007 dans le cadre de son analyse permanente du contexte dans lequel il évolue approfondit cette question.

Un élément transversal fondamental des programmes du CRDI est le rôle que jouent les établissements canadiens. Par l'entremise des Partenariats canadiens et du Programme de formation et de bourses, certes, mais aussi grâce au jugement professionnel des nombreux spécialistes du CRDI, les partenariats formés avec les établissements canadiens font qu'on retrouve, comme on le dit parfois, « le Canada dans le monde et le monde au Canada ».

Les priorités thématiques du Centre sont pertinentes surtout lorsqu'elles peuvent intervenir dans un contexte local et constituent une dimension importante des rapports entre le Canada et le reste du monde.

Le vice-président, Programmes,
Rohinton Medhora

Les programmes (en date du 31 mars 2007)

[Domaines de programme]

	Environnement et gestion des ressources naturelles	Technologies de l'information et de la communication au service du développement	Innovation, politique et science	Politique sociale et économique
179 nouveaux projets de recherche financés	Écosystèmes et santé humaine	ACACIA	Innovation, technologie et société (approuvé en juin 2006)	Mondialisation, croissance et pauvreté
524 projets de recherche en cours	Pauvreté rurale et environnement ■ Adaptation aux changements climatiques en Afrique	Bellanet Connectivité Afrique TIC-D Amériques ■ Institut pour la connectivité dans les Amériques	Fonds d'encouragement des partenariats de recherche	Gouvernance, équité et santé ■ Initiative de recherche en santé mondiale ■ Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac
429 nouvelles activités de recherche financées	Pauvreté urbaine et environnement	Pan Asie		Paix, conflits et développement Droits des femmes et participation citoyenne
940 activités de recherche en cours				

[Secrétariat]

205 établissements financés en 2006–2007	Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (maintenant au Service canadien des forêts, au sein de RNCan)			
714 établissements financés à l'heure actuelle				

[Projets d'envergure]

Programme d'économie de l'environnement	telecentre.org		
---	----------------	--	--

[Initiatives spéciales]

Partenariats canadiens
Formation et bourses
Fonds pour les services d'experts et de consultation
Fonds pour la bonne gouvernance au Moyen-Orient
Fonds de bourses d'études pour les réfugiées palestiniennes au Liban

De nouveaux défis relevés avec brio

En poste à Dakar, au Sénégal, le directeur du Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale du CRDI, Gilles Forget, a vu certaines dimensions de la vie — particulièrement en matière de commerce — se simplifier.

Maintenant que « l'intégration continentale est de plus en plus prononcée », dit-il, les cultivateurs de coton du Mali, un pays sans accès à la mer, n'ont plus à payer des tarifs excessifs pour expédier leur production par l'entremise d'un port sénégalais. Par ailleurs, la révolution des télécommunications qui s'est répandue dans presque toute l'Afrique a aidé à améliorer le sort des entrepreneurs, des agriculteurs et de bien d'autres personnes.

Mais ces améliorations n'empêchent pas de nouveaux défis de surgir. Ainsi, les éleveurs de l'Afrique occidentale et centrale doivent composer avec un certain nombre de changements écologiques et sociaux, tels que la vente de pâturages à des agriculteurs. La privatisation de superficies qui étaient jusque-là réservées à la vaine pâture occasionne souvent des problèmes aux éleveurs et à leurs troupeaux : si un éleveur et ses animaux tombent sur un appétissant champ de légumes, par exemple, il s'ensuit inévitablement un conflit avec le propriétaire foncier.

C'est pourquoi certains éleveurs — dont le travail n'a pas vraiment changé depuis des siècles — se déplacent maintenant avec des assistants numériques personnels (ANP). Grâce à des recherches appuyées par le CRDI, les éleveurs ont commencé à utiliser ces appareils pour obtenir des renseignements cruciaux qui les aident à choisir leur trajet. Maintenant, non seulement les éleveurs peuvent-ils savoir qu'ils sont sur le point de se retrouver au beau milieu de ce champ, mais ils peuvent aussi voir si leur destination a accueilli d'autres troupeaux avant eux, ce qui leur permet d'opter pour un autre trajet qui les mènera vers des pâturages vierges.

Des avantages pour les agriculteurs et pour l'environnement

Selon M. Forget, sans compter les avantages personnels qu'il procure aux agriculteurs, le projet a des répercussions très favorables sur l'environnement : « C'est un facteur qui a aidé les populations locales à protéger leurs pâturages contre l'empiétement du désert. Si un trop grand nombre de moutons broutent dans une même zone et arrachent toute l'herbe, le risque de désertification est beaucoup plus grand. »



Gilles Forget, directeur régional, Afrique occidentale et centrale

À l'instar de bien d'autres initiatives menées dans cette région de l'Afrique, le succès de ce projet repose sur le fait que les chercheurs ont pu analyser un problème social d'envergure en tenant compte des personnes mêmes qui en font les frais et qui sont touchées à divers titres.

Dans une collectivité urbaine du Sénégal, par exemple, des recherches parrainées par le CRDI sur l'utilisation d'eaux usées contaminées pour la production alimentaire ont fait appel à de nombreux intervenants, y compris le maire de l'endroit, des chefs de ménage et des producteurs et vendeurs de fruits et légumes. De puissants facteurs incitaient les personnes de cette collectivité située à la lisière périurbaine de Dakar à utiliser des eaux usées pour la production alimentaire. Tout d'abord, la région est de plus en plus sèche; c'est donc dire qu'une source d'eau gratuite est très attrayante. De plus, le transport des aliments de la campagne à la ville coûte cher et est peu fiable, ce qui incite encore davantage à produire les aliments là où habitent les gens. Par ailleurs, l'abondance de nutriments dans les eaux usées garantit une récolte abondante de produits de bonne taille.

Évidemment, le problème, c'est que les contaminants présents dans les eaux usées, notamment du matériel microbien, rendent les gens malades. « Parfois, vous faites par nécessité des choses qui vous feront du tort à long terme, et c'est ce qui se produisait ici », dit M. Forget.



Technologie et engagement personnel

La solution a été en partie technologique : une nouvelle méthode de traitement des eaux usées, qui permet d'obtenir des résultats supérieurs aux normes de l'Union européenne. Mais ce qui est tout aussi important, c'est que tous — du bureau du maire jusqu'aux vendeurs dans la rue — ont compris et accepté ce qu'ils avaient à faire. « Les personnes qui vendaient leurs produits dans la rue devaient savoir qu'elles ne pouvaient plus donner une apparence de fraîcheur éclatante à leurs fruits en les lavant dans de l'eau polluée, explique M. Forget. On a vraiment mis l'accent sur la participation. Chacun devait savoir quel était son rôle. »

M. Forget se félicite aussi du travail accompli par le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation (ROCARE) qui, en 2006, a été désigné centre d'excellence en Afrique. Présent dans 13 pays, le ROCARE estime que ses recherches et ses activités aideront la région à respecter les indicateurs en matière d'éducation fixés pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, le CRDI a financé un nombre considérable de travaux de recherche sur l'égalité entre les sexes — dont les résultats ont entre autres permis d'offrir à des femmes leur première occasion de participer au processus politique. Certains pays ont aussi profité de recherches parrainées par le CRDI dans le cadre desquelles on leur a prodigué des conseils sur la meilleure façon de s'adapter aux règles de l'économie mondiale.

Certes, tout n'est pas que positif dans cette histoire. Gilles Forget mentionne, par exemple, que les établissements de recherche subissent les contrecoups des faibles salaires qui poussent les chercheurs africains à accepter des emplois à l'étranger. (Le CRDI tente de s'attaquer à ce problème par

l'entremise du projet Renforcement des capacités en mobilisation de ressources, destiné à ses partenaires de recherche.)

D'autres dangers se profilent aussi à l'horizon du paysage politique, social et économique de l'Afrique — notamment des conflits suscités par les ressources naturelles dans les pays les plus riches et de nouvelles vagues d'investissements étrangers, qui risquent d'ouvrir la voie à des pratiques environnementales mal avisées.

Mais M. Forget croit que les Africains se sont montrés aptes à relever les défis les plus imposants. Ce qui importe, à son avis, c'est qu'ils puissent disposer de bons travaux de recherche pour leur faciliter la tâche.

L'Afrique aux commandes de son développement

Trop souvent, dit Connie Freeman, lorsque des personnes du Nord essaient de comprendre l'Afrique, elles pensent à un vieux scénario dont l'intrigue est usée à la corde et la fin, prévisible. Ce scénario classique présente l'Afrique comme un continent sans grand espoir.

Mais la directrice du Bureau régional de l'Afrique orientale et australe du CRDI, à Nairobi, a été témoin de certains virages, qui laissent entrevoir que les choses sont tout autres. Les solides taux de croissance économique qu'ont connus récemment bon nombre de pays d'Afrique — bien que loin de garantir un recul du taux de pauvreté — constituent un tremplin prometteur pour le progrès social ainsi qu'une occasion pour l'Afrique d'enfin mettre derrière elle les effets de la crise de l'endettement. L'impatience grandissante de la population à l'égard de la piètre gouvernance est un autre signe encourageant, et M^{me} Freeman croit qu'elle a aidé à propulser plusieurs pays vers un leadership plus ouvert et plus responsable.

« Les gens en ont assez des dictatures militaires, des autocraties, de se faire dire quoi faire, d'avoir peur, d'être menacés par la guerre tout le temps », dit-elle. Ainsi, alors que, par le passé, par exemple, la réaction normale face à la corruption était de « hausser les épaules », aujourd'hui, l'humeur a changé. M^{me} Freeman croit que les nouvelles attentes de la population pourraient bien avoir contribué à la réalité actuelle : « il y a maintenant plus de pays en Afrique dont le gouvernement est représentatif d'une façon ou d'une autre qu'il y en a eu dans toute l'histoire du continent. »

L'érosion de la dépendance

Une autre tendance lourde et porteuse d'espoir est ce que M^{me} Freeman appelle « l'érosion de la dépendance ». Ces dernières décennies, on s'attendait, selon elle, à ce que les pays industrialisés jouent un rôle de premier plan pour réparer les dommages causés à l'Afrique par l'esclavage et par d'autres formes de pillage colonial. Toutefois, ce sur quoi on insiste maintenant, c'est que, pour que le développement soit valable et engendre de réels progrès, il doit être planifié localement et dirigé par des Africains. Selon M^{me} Freeman, on peut voir un indice de la volonté accrue des Africains de prendre en main leur avenir entre autres dans le fait que, depuis plusieurs années, le budget national du Kenya ne comporte aucun financement provenant de bailleurs de fonds. Dans le même ordre d'idées, l'Afrique du Sud a rejeté le financement des institutions financières internationales (juste après la période de



Connie Freeman, directrice régionale, Afrique orientale et australe

l'apartheid), de façon à ne pas être liée par les conditions externes qui accompagnent ce financement.

Le CRDI est bien placé pour contribuer au développement de l'Afrique dans ce nouveau contexte puisque bon nombre de ces nouvelles dimensions ont été les pierres angulaires de la programmation du Centre. « Contrairement à d'autres bailleurs de fonds ou organismes d'aide, le CRDI finance des travaux de recherche exécutés par des Africains, élaborés sur le continent et ancrés dans la réalité locale, affirme M^{me} Freeman. Ce que nous avons toujours fait, c'est soutenir les Africains et renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent prendre les commandes de leur propre processus de développement. » Elle souligne aussi que l'amélioration des normes de gouvernance a beaucoup retenu l'attention du CRDI : avec la fin de l'autocratie au Kenya, par exemple, le Centre a appuyé un programme de recherche sur la transition à la démocratie, qui mettait l'accent en grande partie sur l'éthique au sein du gouvernement et sur des mesures de lutte contre la corruption.

Changements climatiques et climat de changement

Cela ne veut pas dire pas que le rôle futur du CRDI en Afrique ne consistera qu'à « maintenir le cap ». Des défis nouveaux ou plus imposants nécessitent de nouveaux programmes et de nouvelles approches. Par exemple, on considère généralement les changements climatiques comme un problème non pas qui pointe à l'horizon, mais qui a bel et bien des effets *aujourd'hui*. C'est pourquoi le nouveau programme Adaptation aux changements climatiques en



CRDI - Peter Bennett



CRDI - Richard Lord

Afrique (ACCA) — administré, doté en personnel et financé en partie par le CRDI, avec la collaboration du Department for International Development du Royaume-Uni — cherche à comprendre comment les populations réagissent aux effets des changements climatiques.

« Les populations de l'Afrique se sont toujours adaptées aux changements climatiques au fil du temps, explique M^{me} Freeman. Elles ont recours à toutes sortes de techniques. Notre prémisses est la suivante : trouvons ce que sont ces techniques et aidons-les à envisager des manières de les améliorer. Bien que nous sachions que les gens s'adaptent, nous ne savons pas comment ils s'adaptent et nous ne possédons pas ces connaissances sous une forme qui puisse s'appliquer à d'autres contextes, ailleurs en Afrique. »

Un autre problème pressant est la migration continue et massive des habitants des zones rurales, qui entraîne la création d'établissements spontanés à la lisière des villes, où il n'y a pas de services et où les conditions de vie sont « extrêmes ». M^{me} Freeman estime qu'« il nous faut trouver des façons de rendre la vie urbaine plus acceptable et moins dangereuse ». Pour y arriver, deux projets visant des « villes ciblées » menés dans des régions différentes de l'Afrique — un à Kampala, en Ouganda, et l'autre à Dakar, au Sénégal — adoptent une approche systémique pour résoudre certains problèmes qui se recoupent, notamment en matière d'agriculture urbaine, de gestion de l'environnement, d'emploi et de services publics. L'objectif est en partie de repérer le potentiel positif dans des circonstances négatives : par exemple, en trouvant des moyens sûrs d'utiliser les eaux usées comme engrais pour les cultures urbaines, on pourrait résoudre deux problèmes et améliorer le bilan social.

Connie Freeman est convaincue que la recherche est une denrée particulièrement importante à un moment où les Africains essaient de bâtir un nouvel avenir. « Plusieurs types de transitions sont en cours, dit-elle. Et les gens sont beaucoup plus ouverts à la recherche en période de transition — on peut proposer de nouvelles idées et les mener beaucoup plus loin. »

Conjuguer croissance et équité

L'Asie « se transforme à un rythme effréné », fait remarquer Stephen McGurk. Cette croissance économique explosive a déclenché, en maints endroits du continent, une série de bouleversements historiques « dans de nombreuses sphères de la vie — les relations sociales, les relations entre les citoyens et l'État, les relations entre les pays ».

À titre de directeur régional, Asie du Sud et Chine, à New Delhi, M. McGurk a observé dans le paysage urbain qui l'entoure les aspects tant favorables que défavorables de cette croissance. La dégradation de l'environnement, l'intensification de l'urbanisation et les pressions sur l'infrastructure qui s'ensuivent se manifestent au quotidien — et engendrent une augmentation des confrontations.

« On a assisté à des grèves des commerçants, et des universités ont dû fermer en raison de vifs désaccords entre les autorités et les citoyens sur la façon dont la vie urbaine devrait se dérouler, dit-il. C'est là un symptôme des défis que pose le développement accéléré de l'Inde, particulièrement dans les milieux urbains, petits et grands, où le changement rapide est viscéral et où les conflits quant à la nature de la transformation de l'Inde s'accroissent. »

Pressions sur l'environnement et stress urbain

Évidemment, l'Inde n'est pas le seul pays à connaître une intensification de la migration et les tensions urbaines qui en résultent; par l'entremise de son programme Pauvreté urbaine et environnement, le CRDI se penche depuis un certain temps sur ces problèmes dans la région. Par exemple, Colombo, au Sri Lanka, est l'une des « villes ciblées » par le CRDI. Une équipe multipartite tente d'y favoriser l'adoption de bonnes pratiques et de proposer des politiques visant à réduire les impacts sur l'environnement. S'appuyant sur le cadre stratégique de réduction de la pauvreté de l'administration municipale, l'équipe du projet de Colombo évalue à quel point l'amélioration de la prestation des services peut atténuer les pressions qui s'exercent sur l'environnement — en se concentrant sur des liens bien précis, dont celui qui existe entre le régime foncier et l'amélioration des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'équipe appuie aussi un processus de participation pour favoriser une agriculture urbaine sans danger.

La piètre situation économique en milieu rural — cause profonde de la nouvelle migration vers les villes surpeuplées — fait pendant à la crise que connaissent les zones urbaines en pleine expansion.



Stephen McGurk, directeur régional, Asie du Sud et Chine

« Bien que l'Inde soit devenue un chef de file de l'économie mondiale, dit M. McGurk, la pauvreté a diminué plutôt lentement au cours des 30 dernières années dans la campagne indienne. Cela entraîne la chute des gouvernements et un mécontentement de plus en plus prononcé puisque les citoyens des collectivités les plus pauvres prennent davantage conscience du rôle que joue leur pays sur la scène mondiale ainsi que des répercussions de la mondialisation sur leur propre vie et des iniquités économiques. »

Comme dans les villes, la pauvreté manifeste en milieu rural a des conséquences pour l'environnement — elle occasionne un ensemble de problèmes interreliés que cible le programme Pauvreté rurale et environnement du CRDI.

Un projet réalisé en Inde, de concert avec des organismes partenaires canadiens et indiens, en témoigne. Les chercheurs se demandent si certaines politiques peuvent s'adapter ou non au changement, tentant ainsi de cerner les caractéristiques communes à l'élaboration de politiques adaptatives. Par exemple, une assurance-récoltes indexée en fonction des conditions météorologiques peut protéger les revenus des agriculteurs et stabiliser des économies rurales précaires. L'idée sous-jacente est la suivante : l'assurance contre les récoltes déficitaires causées par les mauvaises conditions météorologiques peut améliorer le profil de risque des agriculteurs et donc accroître leur accès au crédit bancaire — tout en réduisant leur vulnérabilité à l'égard de la variabilité du climat.

Partout en Asie du Sud, un ensemble complexe de problèmes interreliés donne à penser que les pays ont besoin des meilleurs outils possible pour relever les défis auxquels



ils font face. Mais la force des établissements de recherche varie d'un pays à l'autre; c'est pourquoi le CRDI est résolu à favoriser le renforcement des capacités de recherche nationales, notamment en constituant des réseaux régionaux.

« Les efforts que nous déployons par l'entremise des réseaux de recherche et des projets multinationaux tentent de mettre en rapport, d'une part, les principaux vecteurs de changement en Asie et les pôles de recherche régionaux et, d'autre part, les pays dont les capacités de recherche sont plus faibles, explique M. McGurk. Il s'agit de régler les problèmes dans chacun des pays en collaborant avec des pairs au sein de regroupements multinationaux ou régionaux. »

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont un autre outil fort prometteur pour aider les citoyens de l'Asie du Sud à façonner eux-mêmes leur avenir, qui n'en sera que plus enrichissant. Mission 2007 — imaginée par la Fondation M.S. Swaminathan et appuyée par le gouvernement de l'Inde, le CRDI, Microsoft et d'autres — représente peut-être le déploiement le plus ambitieux de TIC à ce jour. Il s'agit d'un effort de réseautage social visant à étendre le concept de « centres de savoir ruraux » à toute l'Inde, qui s'inscrit dans la foulée d'un projet pilote réalisé en milieu rural dans les environs de Pondichéry, longtemps financé par le CRDI et s'appuyant sur l'idée selon laquelle l'information est un ingrédient décisif, mais manquant, qui pourrait permettre de mettre à profit l'ingéniosité et l'énergie locales pour améliorer les niveaux de vie. Par conséquent, Mission 2007 cherche à fournir aux personnes isolées habitant en milieu rural un accès, par Internet, à des connaissances cruciales sur des questions de santé, aux

prévisions météorologiques, aux prix courants des produits de base locaux, et ainsi de suite.

Parallèlement à Mission 2007, qui marque le point culminant de nombreuses années de travail, le CRDI s'est aussi engagé dans un tout nouveau champ de recherche : aider à rebâtir les institutions démocratiques en Afghanistan. Fort de 36 années de partenariats de recherche pour la consolidation de la paix après les conflits, ainsi que de son savoir-faire reconnu concernant la problématique hommes-femmes, le CRDI est en voie de tisser des liens avec des organismes de la société civile afghane. Il cherche entre autres à aider les femmes à participer à la reconstruction, à fournir aux agriculteurs en milieu rural de nouveaux outils de TIC et à renforcer les systèmes de semences locaux.

En Asie du Sud, région marquée par une transformation aussi rapide que profonde, il semble que l'engagement à long terme et la souplesse à court terme soient des facteurs complémentaires de réussite.

Vers une plus grande collaboration régionale

Richard Fuchs croit que les gens qui veulent comprendre comment le monde évolue devraient jeter un coup d'oeil à la vague de transformations qui déferle sur l'Asie.

« Cette région est la région de l'avenir », dit M. Fuchs, qui a été nommé directeur du Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est du CRDI, à Singapour, à la fin de 2006. « La prochaine économie sera une économie asiatique. Il se déroule ici une révolution dans la façon de produire et de répartir la richesse, et c'est intéressant d'y prendre part, d'essayer de la comprendre et de plaider en faveur du type de développement socioéconomique équitable et durable que cherche à appuyer le CRDI par l'entremise de la recherche. »

Les effets favorables des transformations en cours sont souvent spectaculaires. Singapour, qui il y a 40 ans était un pays en développement plutôt discret, affiche maintenant le plus faible taux de mortalité infantile ainsi que les taux de réussite en mathématiques et en sciences les plus élevés au monde. Bien qu'ils aient souvent de la difficulté à se démarquer face à la véritable dynamo économique qu'est la Chine, des pays tels que le Laos, le Cambodge et le Vietnam, qui tentaient d'échapper à la guerre il y a à peine 25 ans, connaissent une croissance explosive encore plus remarquable.

Renaissance de l'économie, dégradation de l'environnement

Le rythme de changement que connaît la région a toutefois accentué les menaces qui pèsent sur l'environnement et creusé le fossé entre les riches et les pauvres — à la fois entre les pays et à l'intérieur des pays. Les efforts déployés par le CRDI et ses partenaires de recherche locaux en vue de redresser les inégalités sont souvent fort différents dans ce contexte de croissance dynamique (mais inégale) de ce qu'ils seraient sous d'autres cieux où les perspectives économiques sont uniformes.

Ainsi, plusieurs projets novateurs font appel à l'accès à l'information ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faire en sorte que les populations marginalisées aient elles aussi la possibilité de profiter des retombées de l'essor économique que connaît la région. À titre d'exemple, en collaboration avec Consumers International, le CRDI cherche à accroître l'accès au matériel pédagogique en examinant la mesure dans laquelle les lois sur le droit d'auteur de 11 pays en développement prévoient



Richard Fuchs, directeur régional, Asie du Sud-Est et de l'Est

CRDI: M. Valberg/Valberg Imaging

un nombre maximum de limitations et d'exceptions admissibles.

Un autre programme vise à mettre au point des logiciels d'application, à renforcer les capacités en matière de ressources humaines et à susciter des interventions sur le plan des politiques dans le domaine de l'informatique multilingue, de sorte que l'information numérisée puisse être diffusée dans les nombreuses langues de la région. « Si les langues locales que parlent les populations pauvres ne sont pas offertes sous forme numérique, explique M. Fuchs, il leur est difficile de profiter de la technologie. Mais si leur langue est présente sur Internet et dans les ordinateurs, il leur est beaucoup plus facile d'utiliser la technologie pour avoir accès à de l'information et des conseils en matière de santé, à des services gouvernementaux et à des débouchés économiques. »

Des travaux réalisés de concert avec l'Université d'Athabasca, au Canada, considèrent aussi le savoir comme la clé du développement. Le projet comporte l'échange de bonnes pratiques et l'élaboration de normes pour l'utilisation de plus en plus courante dans la région des technologies de téléapprentissage par des établissements ouverts qui offrent une formation universitaire à un coût bien inférieur à celui qu'exigent les universités « classiques », ce qui permet au plus grand nombre d'y avoir accès.



Préoccupations et interventions de portée mondiale

Bon nombre des préoccupations sociales et environnementales primordiales dans cette région peuvent avoir des répercussions à l'échelle planétaire. L'endiguement de la grippe aviaire est peut-être la question qui risque le plus d'avoir des répercussions transnationales. Sur ce front, le CRDI met à profit son savoir-faire en matière de constitution de réseaux pour susciter une réaction efficace et concertée à un problème qui peut passer rapidement de l'échelle locale à l'échelle internationale.

« De toute évidence, la grippe aviaire fait fi des frontières nationales », commente M. Fuchs. Le CRDI est intervenu activement pour mettre en rapport des chercheurs et d'autres parties intéressées de cinq pays asiatiques, ainsi que du Canada, afin qu'ils mettent au point des travaux de recherche concertés pour lutter contre la grippe pandémique. « On espère que le Partenariat asiatique pour la recherche sur la grippe aviaire permettra aux chercheurs de mieux comprendre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux interreliés qui exercent une influence sur la propagation de la grippe aviaire afin d'aider à élaborer de meilleures politiques et mesures pour lutter contre la maladie. »

La grippe aviaire n'est qu'un exemple parmi d'autres d'un problème de développement engendré par les liens complexes entre la mondialisation, la mise en valeur des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et le bien-être humain. On pourrait y ajouter, entre autres, les liens entre les changements climatiques et la dégradation de

l'environnement tant en milieu rural qu'urbain, qui sont d'autres problèmes qui retiennent l'attention du CRDI.

En Asie du Sud-Est, par exemple, le défrichage par brûlage des forêts a eu pour effet de recouvrir toute la région d'une brume sèche en 1997, mettant en péril la vie et la santé de 70 millions de personnes. Les travaux de recherche que le CRDI a financés sur le coût de ces incendies ont entraîné des changements sur le plan des politiques et des mesures concertées pour prévenir de telles situations. D'autres recherches réalisées dans la région portent sur la gestion concertée des ressources naturelles — les forêts, les pêches, les pâturages, etc. — pour s'assurer que les populations locales, particulièrement les pauvres, en profitent et que l'utilisation des ressources se fasse de manière durable.

Entre-temps, dans la grouillante ville de Jakarta, en Indonésie, un projet réunit des responsables locaux, des organisations non gouvernementales et des citoyens marginalisés dans le but de résoudre des problèmes reliés à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets, de manière à accroître les revenus des pauvres.

M. Fuchs est d'avis que le CRDI est bien placé pour appuyer le développement et la transformation de la région. « Nous avons un bureau à Singapour depuis 36 ans, de sorte que nous sommes plutôt bien implantés dans la région, dit-il. Je crois que cela est de bon augure pour ce que nous ferons à l'avenir. »

Instaurer un dialogue ouvert

Les défis auxquels font face aujourd'hui l'Amérique latine et les Caraïbes découlent en grande partie des erreurs commises lors des réformes des économies de la région, dans les années 1990, selon Federico Burone, directeur du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes du CRDI. « Les réformes ont porté sur la structure économique de ces pays, sans qu'on se soit demandé sérieusement si la population possédait les compétences nécessaires pour s'adapter à ces changements », dit-il.

Ainsi, bien que la plupart des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (région ALC) soient mieux placés pour soutenir la concurrence sur le marché mondial, bon nombre de leurs citoyens ne sont pas suffisamment qualifiés ou n'habitent pas assez près des industries viables pour être en mesure de jouer un rôle. Conjuguée aux effets des chocs financiers propres à chaque pays, cette situation a aggravé la pauvreté et creusé le fossé entre les riches et les pauvres dans de nombreux pays de la région.

L'incertitude économique a eu des répercussions à l'échelle régionale. Les grandes vagues de migration qui ont déferlé des zones rurales sur les zones urbaines ont causé des dommages à l'environnement et mis à rude épreuve les réseaux de services sociaux et de santé. Les inégalités croissantes ont aussi suscité un nouveau sentiment de polarisation sociale. Dans ce contexte, le travail du CRDI continue de porter à la fois sur la recherche de nouvelles solutions techniques aux défis que doit surmonter la région et sur la création de mécanismes pour permettre à de multiples acteurs de contribuer à résoudre les problèmes de façon novatrice.

On peut prendre l'exemple de la municipalité de Moreno, une banlieue de Buenos Aires, en Argentine, où plus de 50 % de la population vit dans la pauvreté. Le nombre d'habitants de Moreno a crû de façon spectaculaire durant l'année qui a suivi la crise financière de 2001 en Argentine, lorsque les citoyens ont abandonné les collectivités rurales pour trouver des emplois dans la métropole. Le torrent de migrants a exercé des pressions sur l'infrastructure en place et sur les services de base, ce qui, par ricochet, a attisé les tensions sociales. « La situation représentait un risque considérable non seulement pour Moreno mais aussi pour toute l'agglomération de Buenos Aires », se souvient M. Burone. Divers ordres de gouvernement ont essayé de mettre en œuvre des plans d'aide, mais il est rapidement devenu évident que les parties éprouvaient de la difficulté à coordonner leurs efforts.



Federico Burone, directeur régional, Amérique latine et Caraïbes

Les chercheurs, « intermédiaires impartiaux »

C'est à ce moment que des chercheurs financés par le CRDI sont entrés en jeu, faisant de Moreno une « ville ciblée » par le CRDI et essayant de traiter de façon systématique les multiples demandes en matière d'aménagement du territoire et de logement, de systèmes de santé fonctionnels et d'opérations de dépollution. M. Burone explique : « Cela a donné l'occasion aux chercheurs d'assumer un rôle d'"intermédiaires impartiaux". Ils ont été en mesure de faciliter le dialogue entre les citoyens et les fonctionnaires et de créer un contexte où les décisions étaient fondées sur des données probantes plutôt que sur des considérations d'ordre politique. »

La nature participative du processus a été primordiale : « Souvent, on ne tient pas compte des personnes qui vivent dans la pauvreté, et les gouvernements se sentent très peu responsables à leur égard. Ici, les chercheurs ont aidé à établir une relation plus transparente entre les institutions et les gens et à organiser les citoyens en petits groupes, au sein desquels ils pouvaient mieux saisir les possibilités. » D'autres chercheurs reprennent maintenant la même démarche, reproduisant le programme du CRDI visant des « villes ciblées » dans d'autres pays de la région ALC.

La participation et un dialogue ouvert sont au cœur d'un processus semblable dans les régions rurales de la Bolivie, où des chercheurs soutenus par le CRDI explorent des manières de défendre les droits traditionnels des peuples autochtones à la terre et aux autres ressources. Plus récemment, ils se sont attaqués à la question de la propriété foncière, source de dangereuses divisions. Collaborant aux discussions entre



les propriétaires terriens et la population autochtone majoritaire, qui cherche à obtenir la maîtrise des terres pour y instaurer l'agriculture communale, les chercheurs analysent la situation et proposent un compromis grâce auquel une partie des terres demeurerait privées, mais qui permettrait à la population autochtone d'y avoir accès et de les utiliser davantage.

pourrait servir de modèle afin d'étudier comment les États fragiles et défailants peuvent se reconstruire et de cerner des moyens de faciliter une collaboration plus poussée entre les pays d'Amérique latine.

« Malheureusement, dit M. Burone, il ne manque pas de pays où l'on puisse mettre à profit ces connaissances. »

Défis nombreux, approches variées

Il faut adopter une variété d'approches dans la région ALC en raison de sa grande diversité. Dans les pays en bordure du Pacifique, par exemple, les chercheurs soutenus par le CRDI doivent se pencher sur des questions complexes concernant les relations commerciales avec les nouveaux géants asiatiques. Les problèmes sociaux et de santé prennent aussi de plus en plus de place. Au Pérou, on a recruté des jeunes pour la lutte contre le VIH/sida. Un portail Web leur permet de communiquer avec leurs pairs au sujet de la prévention de la maladie et de collaborer avec les professionnels de la santé à des efforts de dépistage et de suivi. On est à adapter ce projet afin de pouvoir le reproduire dans les Caraïbes.

Le CRDI réunit aussi des spécialistes de quatre pays de l'Amérique latine ayant une expérience de la coopération au développement ou encore du maintien de la paix, afin d'évaluer ce qu'il faudrait faire pour favoriser une paix durable et rétablir des institutions fonctionnelles en Haïti. Portant sur plusieurs aspects, dont l'économie, la gouvernance et l'amélioration de l'environnement, le projet

Priorité aux questions concrètes

Peu de régions attirent l'attention des médias du monde entier de façon aussi constante que le Moyen-Orient. Pour une bonne partie de la communauté internationale, la région semble être presque synonyme de tensions sectaires et politiques dont les répercussions se font sentir bien au-delà de ses limites géographiques.

Cela fait en sorte qu'il est facile d'oublier que de nombreux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord font face à d'autres grands défis. Les préoccupations environnementales, par exemple, sont primordiales. « C'est la région du monde où il y a le moins d'eau », fait remarquer Eglal Rached, directrice du Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord du CRDI, « et c'est pourquoi la gestion de l'eau est au cœur de notre travail. »

L'économie est une autre question essentielle. M^{me} Rached souligne que, bien que les indicateurs économiques semblent solides pour la région prise dans son ensemble, si l'on ne tient pas compte des États du Golfe, riches en pétrole, on s'aperçoit que certains pays du Moyen-Orient affichent de faibles taux de croissance. Alors que le boom pétrolier a entraîné une croissance extraordinaire dans certains pays de la région, il n'a pas toujours donné lieu à une croissance plus prononcée et à une réduction de la pauvreté dans les économies dépourvues de ressources. Cette situation, conjuguée au poids démographique élevé des jeunes et à une faible capacité de création d'emplois dans ces pays, est de mauvais augure pour l'avenir. Pour résoudre les problèmes politiques apparemment accablants auxquels fait face la région, il faut semble-t-il — du moins en partie — s'attacher à des questions plus prosaïques, telles que la création d'emplois.

Essor du secteur privé et création d'emplois

C'est exactement ce qu'ont fait des chercheurs parrainés par le CRDI en Égypte, où la réforme économique est devenue prioritaire. Bien qu'on ait déjà pu compter sur le gouvernement pour créer des emplois destinés aux jeunes qui entraînent sur le marché du travail, un déclin radical du rôle économique de l'État a fait grimper le taux de chômage chez les jeunes. Ce sont les petites et moyennes entreprises (PME), qui offrent environ 90 % des emplois en dehors du secteur de l'agriculture, qui ont hérité du fardeau, indique M^{me} Rached. « Cela se compare à ce qui se passe dans bien des pays voisins, où ce pourcentage est en général de 70 à 80 % environ. »

Mais la capacité de création d'emplois des PME de l'Égypte est limitée par les obstacles bureaucratiques qu'elles doivent



Eglal Rached, directrice régionale, Moyen-Orient et Afrique du Nord

surmonter. « Dans un pays où il faut s'adresser à plus d'une vingtaine d'endroits différents pour obtenir un permis d'exploitation, explique M^{me} Rached, cela peut prendre jusqu'à un an pour démarrer une nouvelle entreprise. Si vous faites en sorte de faciliter les choses à la fois aux investisseurs locaux et étrangers, alors vous encouragez le développement économique. »

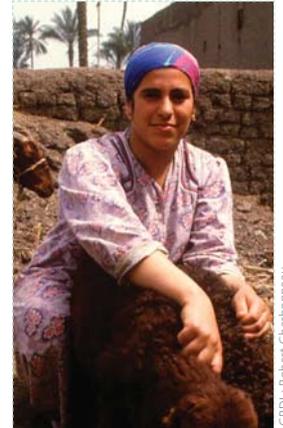
Et c'est exactement l'objet de travaux de recherche que cofinancent le CRDI, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Finances de l'Égypte : aider des fonctionnaires en faveur de réformes à favoriser la création d'emplois en diminuant les tracasseries administratives et en mettant en place un éventail de mesures susceptibles d'« ouvrir l'économie, de faciliter l'établissement de nouvelles relations commerciales et de stimuler les affaires ». Certaines des mesures envisagées — telles que des modifications aux lois sur les douanes de l'Égypte — ont récemment été appliquées, alors que d'autres réformes sont à venir.

La question de l'eau

La gestion de l'eau est un autre domaine où la recherche soutenue par le CRDI a fait passablement de vagues. Le but visé est d'en faire davantage avec les approvisionnements dont on dispose. Des projets permettant à certaines collectivités de réutiliser en toute sûreté les « eaux grises » (eaux usées des lavabos et des douches) au Liban, en Jordanie, en Cisjordanie et à Gaza sont maintenant reproduits ailleurs. Le CRDI a aussi soutenu des recherches novatrices dans des domaines connexes tels que la gestion de petits bassins



CRDI: Jan Kassay



CRDI: Robert Charbonneau

versants dans les déserts et la collecte de l'eau de pluie à des fins d'irrigation.

Somme toute, M^{me} Rached juge que le CRDI a obtenu des résultats concrets, malgré une situation politique difficile, parce qu'il s'est concentré sur des questions pratiques. Même si l'on pourrait s'attendre à ce que le fait de mettre l'accent sur des questions relatives à l'égalité entre les sexes, par exemple, heurte les sensibilités culturelles, selon M^{me} Rached, le rôle des femmes est toujours abordé dans un contexte bien précis — en établissant clairement le lien avec le sujet à l'étude.

« Lorsqu'il est question de domaines tels que la gestion des ressources naturelles, explique-t-elle, pour de nombreux chercheurs, l'importance de la problématique hommes-femmes dans le travail agricole n'est pas tellement évidente. Ils pourraient ne pas penser spontanément à recueillir et analyser les données séparément pour les hommes et les femmes. Il faut du temps pour que les gens prennent conscience que "oui, les femmes sont maintenant à la tête de nombreuses fermes et familles rurales", et qu'il faut donc étudier leurs manières différentes de faire les choses, et non seulement les technologies. »

Cela ne signifie pas qu'il soit impossible d'aborder des questions plus vastes. Par exemple, le CRDI — par l'entremise de son programme Paix, conflits et développement et en collaboration avec d'autres organismes gouvernementaux canadiens — a essayé de créer des mécanismes de dialogue dans des pays où les conflits sont toujours sur le point d'éclater. « L'objectif, dit M^{me} Rached, est d'essayer de comprendre les différentes forces actuellement en présence : l'islam

"politique", les mouvements laïques, les partis d'opposition, la société civile. Où se situent-elles et quelle est leur position ? Quelles questions ou quels sujets sont susceptibles de les réunir et de les amener à discuter ? »

« Ce que nous cherchons en fin de compte, dit-elle, c'est une occasion de faire en sorte que tous ces groupes puissent aplanir leurs différences et entamer une forme de discussion. Si l'on ne cherche pas vraiment à comprendre les autres, l'échange est impossible. »



La réalisation
des objectifs

La recherche... pour renforcer les capacités



CRDI : Lora Thompson

OBJECTIF — « *Le CRDI entend consolider les capacités de recherche locales des pays en développement [...]* » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 66)

Le renforcement des capacités des partenaires est l'un des objectifs premiers du CRDI. L'augmentation des capacités locales et leur utilisation est au cœur de la démarche du Centre en ce qui a trait au développement international, une philosophie qui fait une large place autant au processus qu'au contenu et qui fait valoir l'importance de l'établissement de partenariats et de liens étroits.

Ces deux dernières années, le CRDI a cherché à mieux comprendre les façons dont son personnel appuie le renforcement des capacités et les résultats obtenus. La deuxième phase de cette évaluation stratégique, complétée en 2006–2007, a confirmé diverses hypothèses quant à la démarche privilégiée par le CRDI (faire participer toutes les parties prenantes à la résolution de problèmes cruciaux) et aux extrants que produit cette démarche (à savoir la formation de chercheurs, la production d'outils de formation, la diffusion des fruits de la recherche et la constitution de bases de données).

Cette étude a révélé également que les activités du CRDI ne sont pas profitables uniquement pour ses partenaires, mais le sont aussi pour les bénéficiaires de l'appui accordé à ses partenaires — à savoir les partenaires de ses partenaires —, un effet d'entraînement qui fait progresser encore davantage le renforcement des capacités.

Le CRDI intervient de diverses façons :

- le renforcement des capacités individuelles — le Centre favorise l'apprentissage entre pairs, par le soutien de chercheurs (il peut s'agir d'études, de formation et de mentorat, notamment), qui renforcent ensuite les capacités d'autres parties prenantes;
- le renforcement des capacités organisationnelles — le CRDI s'emploie également à renforcer les capacités en matière d'exploitation et de gestion, c'est-à-dire la capacité de planification, d'exécution, d'administration et de suivi de programmes et de projets;
- le renforcement des capacités grâce aux réseaux — le Centre appuie aussi des réseaux, offrant ainsi aux chercheurs la possibilité de collaborer entre eux. Le concours de subventions de recherche sur l'évolution du rôle des universités, décrit ci-après, illustre bien cette approche.

L'APERÇU STATISTIQUE — Le renforcement des capacités en 2006–2007	57 nouveaux projets de recherche ayant comme objectif explicite de renforcer les capacités	207 projets de recherche ayant comme objectif de renforcer les capacités, en cours à la fin de l'exercice
67 activités de recherche ayant comme objectif explicite de renforcer les capacités	261 activités de recherche ayant comme objectif de renforcer les capacités, en cours à la fin de l'exercice	278 établissements de recherche bénéficiaires à la fin de l'exercice

Mais qu'en est-il des résultats ? L'évaluation montre que l'appui du CRDI accroît ou étend les capacités de ses partenaires — et, partant, de leurs partenaires. Souvent, la recherche produit des connaissances qui peuvent mener à la création de nouveaux liens, réseaux et établissements, et donner naissance à des idées, des démarches et des outils novateurs susceptibles d'influer sur les politiques et les technologies.

Parallèlement, la recherche procure des avantages aux collectivités. Le projet sur la contamination par le mercure en Amazonie, dont nous faisons état plus loin, est un exemple typique; l'application des constatations de la recherche a permis d'améliorer la santé de la population à l'étude. En outre, les nouvelles connaissances ainsi que les nouveaux liens et comportements que l'on doit à la recherche, peuvent avoir une influence sur les politiques et les pratiques, tant celles des organismes que celles des gouvernements.

L'évaluation conclut que la réussite du CRDI tient en grande partie à sa persévérance, à sa patience et à sa volonté de s'engager à long terme. Sa souplesse et sa capacité d'adapter ses programmes et ses budgets aux réalités sur le terrain sont d'autres facteurs de succès. Ses nombreux domaines d'expertise et l'importance qu'il accorde à l'apprentissage mutuel ont par ailleurs été soulignés.

La dernière phase de l'évaluation stratégique prendra fin en 2007–2008.

Réduction de la contamination par le mercure en Amazonie

Domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles

Durée du projet

Phases I et II : de 1995 à 2003 Contribution du CRDI : 992 390 \$

Phase III : de 2002 à 2007 Contribution du CRDI : 555 100 \$

Objectif : Lorsqu'on a décelé des niveaux élevés de mercure chez les populations du bassin du río Tapajós en Amazonie brésilienne, dont le régime alimentaire est à base de poisson, on a jeté le blâme sur l'exploitation aurifère pratiquée de façon artisanale. Or, une recherche menée par l'Universidade Federal do Rio de Janeiro et l'Université du Québec à Montréal, financée par le CRDI, révèle que l'érosion des sols tropicaux, qui libère du mercure d'origine naturelle dans l'écosystème aquatique, est l'une des principales causes de la contamination. La deuxième phase du projet a permis de concevoir et de mettre à l'essai des interventions en vue de diminuer l'exposition d'une population cible en modifiant ses habitudes alimentaires. On a observé que les niveaux de mercure dans la population à l'étude ont chuté de 40 %. La troisième phase du projet visait à appliquer les résultats de la recherche à l'ensemble du bassin du río Tapajós et à les adapter aux différents écosystèmes.

Résultats à ce jour : La dernière phase de ce projet de recherche, menée à bien cette année en collaboration avec les collectivités riveraines, a confirmé les constatations antérieures, à savoir que les pratiques culturelles en vigueur sont non viables et dans une large mesure causent l'érosion. Les réseaux sociaux ont été consolidés et on a conçu des moyens de faire part des dangers et des mesures de prévention (comme la modification des habitudes alimentaires afin de réduire l'exposition au mercure) à divers groupes socio-économiques. Une bande dessinée produite conjointement

par des chercheurs, des étudiants et des villageois a été particulièrement efficace à ce chapitre.

Dans le cadre de ce projet, plus d'une douzaine d'étudiants canadiens et brésiliens ont réalisé des travaux de cycle supérieur, et les collectivités ont appris comment s'organiser une recherche et comment y participer activement. Un réseau régional a été créé pour mobiliser les habitants.

L'équipe brésilienne a acquis une réputation d'expertise en

écosanté. La collaboration avec le Réseau de recherche collaboratif sur le mercure, programme pancanadien créé dans la foulée du projet et financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada afin de s'attaquer au problème de la contamination par le mercure dans le Nord canadien, se poursuit au moyen de visites sur le terrain et d'autres échanges.

Regard vers l'avenir : En s'inspirant de ce projet, l'équipe poursuivra la recherche sur les liens entre les pratiques d'utilisation du sol (dont la culture sur brûlis) et les questions de santé en menant un nouveau projet de recherche quadriennal, approuvé en mars 2007 dans le cadre du Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale. Une vingtaine d'étudiants canadiens et brésiliens des deuxième et troisième cycles prendront part aux recherches sur le terrain.

« Pour la même quantité de poisson ingérée, les personnes qui avaient mangé davantage de fruits présentaient des niveaux de mercure moins élevés. Cette importante découverte aura des répercussions considérables non seulement sur la santé mais aussi sur les pratiques agricoles. » — Donna Mergler, Institut des sciences de l'environnement, UQAM

La promotion du cybercommerce en Amérique latine

Domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Durée du projet

Phase I : de 2004 à 2006 Contribution du CRDI : 239 083 \$

Phase II : de 2006 à 2009 Contribution du CRDI : 610 000 \$

Objectif : Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont révolutionné la conduite des affaires. Dans les pays en développement, toutefois, le manque de ressources financières, humaines et techniques empêche les petites et moyennes entreprises (PME) d'adopter rapidement les nouvelles technologies qui leur permettraient de soutenir la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux. En 2002, la Banque interaméricaine de développement et le Fonds multilatéral d'investissement ont inauguré le programme d'innovation dans les technologies de l'information



CRDI : Jean Lebel



CRDI : Yves Beaulieu

et de la communication pour le développement du cyber-commerce et des PME (ICT4BUS), afin d'accroître la compétitivité, la productivité et l'efficacité des PME en Amérique latine et dans les Caraïbes en favorisant la mise en œuvre de solutions novatrices de TIC et de commerce électronique. En 2004, l'appui accordé par le CRDI à ICT4BUS a permis de cofinancer deux des 12 projets retenus lors d'un appel à propositions. Cette collaboration se poursuit dans la phase II du projet.

Résultats à ce jour : Un des projets subventionnés par le CRDI et visant à intégrer les TIC à l'industrie du tourisme dans les Andes péruviennes a permis à des entrepreneurs locaux de livrer concurrence aux grandes entreprises touristiques étrangères, en assurant leur présence sur Internet par un site spécialisé de qualité associé à une vigoureuse campagne de publicité. Cette expérience a fait connaître aux PME les avantages des transactions en ligne, mais leur a aussi montré la complexité de la mise en œuvre des innovations dans le secteur des petites entreprises touristiques. Le deuxième projet était axé sur la mise au point d'un logiciel libre pour la gestion. Son adoption par plus de 3 000 organismes au Brésil — des écoles publiques, en majorité, mais aussi des sociétés privées et des cliniques médicales publiques — démontrent que de telles applications peuvent être élaborées localement.

Au cours de l'exercice, le Centre a appuyé une seconde phase qui portera sur quatre nouveaux projets retenus au début de 2007. Ces fonds accordés serviront également à la mutualisation des connaissances, des expériences et des enseignements, afin de favoriser l'adoption généralisée de ces technologies dans la région.

Regard vers l'avenir : Les nouvelles connaissances découlant de ces expériences continueront de faire l'objet d'essais et d'études. En collaboration avec l'Organisation internationale du travail et son organe de formation, le Centre interaméricain de recherche et de documentation sur la formation professionnelle, le CRDI a la possibilité d'élaborer un programme de formation des cadres mettant à profit l'expérience acquise dans le cadre du projet ICT4BUS.

L'évolution du rôle des universités dans le Sud

Domaine de programme Innovation, politique et science

Durée du projet : de 2006 à 2010

Contribution du CRDI : 1 289 000 \$

Objectif : Les connaissances sont essentielles au développement, qu'il s'agisse de découvrir de nouveaux moyens de préserver la biodiversité, de favoriser la croissance économique ou de lutter contre le paludisme. Mais transformer la recherche en actions concrètes est une tâche complexe. Une tâche qui, de plus en plus, requiert des interactions entre un grand nombre d'intervenants des secteurs public et privé et du milieu universitaire. Cela amène à se poser des questions sur le rôle que devraient jouer les universités. Comment contribuent-elles — et comment devraient-elles contribuer — à la réalisation des objectifs de développement ? Évoluent-elles de manière à stimuler l'innovation dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ? Ce concours de subventions de recherche a pour objet la création d'un réseau de connaissances viable pouvant faire progresser la compréhension du nouveau rôle des universités du Sud.

Résultats à ce jour : En avril 2006, le programme Recherche sur les systèmes de connaissances du CRDI a lancé un appel à propositions sur l'évolution du rôle des universités dans le Sud. Les catégories des bourses régionales et nationales étaient ouvertes aux chercheurs et aux établissements de recherche de l'ensemble des pays en développement. La bourse aux diplômés était réservée aux étudiants des deuxième et troisième cycles du continent africain.

En décembre 2006, trois projets proposés dans la catégorie nationale, portant sur la pertinence sociale et économique des universités nationales du Ghana, de l'Indonésie et du Venezuela, ont été retenus. Trois projets transnationaux et comparatifs, s'intéressant à la nature des liens entre les universités et l'industrie de même qu'à l'apport des universités à l'innovation et au développement socioéconomique, ont aussi été choisis, ainsi qu'un projet entrant dans la catégorie bourse aux diplômés, au Cameroun.

Regard vers l'avenir : Afin de former des partenariats durables, les boursiers communiqueront entre eux pendant les deux années que durera leur projet, ainsi qu'avec UniDev, un réseau de recherche chargé de l'analyse du rôle futur des établissements d'enseignement supérieur. Lancé en 2005, ce réseau regroupe 14 pays membres, et sa coordination est assurée par le Research Policy Institute de Suède; il bénéficie

« *Un développement productif et équitable exige l'intégration des stratégies d'enseignement supérieur aux stratégies de développement.* »

— Maureen O'Neil, présidente du CRDI

par ailleurs du soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement. L'appui du CRDI permet en outre à UniDev de mener des recherches sur l'appropriation des connaissances en biotechnologie par les secteurs public et privé.

Une nouvelle politique en faveur des petites entreprises en Égypte

Domaine de programme Politique sociale et économique

Durée du projet : de 2000 à 2008

Contribution du CRDI : 750 000 \$

Objectif : Bien que l'on puisse attribuer 75 % de l'emploi dans le secteur privé en Égypte aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux microentreprises, ces dernières évoluent dans un contexte chaotique et précaire. Le CRDI et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuient les efforts du gouvernement du pays visant l'élaboration de politiques, de lois et de règlements qui favorisent l'essor de ces petites entreprises et contribuent à la croissance et à la création d'emplois.

Résultats à ce jour : Le Projet d'amélioration des politiques visant les petites et moyennes entreprises (SMEPol) fait appel à la recherche, au renforcement des capacités, à la diffusion des résultats et au réseautage pour appuyer l'élaboration de politiques. C'est la section du développement des PME du ministère des Finances du gouvernement de l'Égypte qui établit le programme de travail, de concert avec le CRDI et quatre comités sur les politiques des PME créés par le

ministre des Finances. Plusieurs recommandations en matière de politiques visant les microentreprises et les PME ont découlé des recherches et ont fait l'objet de discussions avec des entrepreneurs, des bailleurs de fonds et d'autres parties prenantes. Le gouvernement a ensuite entériné une stratégie de compétitivité portant sur tous les services, programmes, mesures incitatives et politiques destinés aux petites entreprises.

L'adoption d'une nouvelle loi de l'impôt sur le revenu a simplifié les méthodes comptables et la vérification et créé des exonérations fiscales pour les PME et les microentreprises. En outre, la modification de la législation sur les appels d'offres fait en sorte que les PME ont désormais accès à 10 % des marchés publics. En 2006–2007, 10 autres études ont été effectuées sur des sujets comme les entreprises dirigées par des femmes, l'officialisation du secteur non structuré et l'offre et la demande de capital de risque et de financement privé.

La formation a contribué au renforcement des capacités d'élaboration de politiques de la section du développement des PME. Le réseautage accru a permis au ministère d'obtenir des renseignements, de connaître les pratiques exemplaires, de consulter régulièrement les principales parties prenantes et de leur diffuser de l'information.

Regard vers l'avenir : Il faudra encore procéder à bien d'autres changements afin d'améliorer le climat des affaires pour les PME d'Égypte et leur accès aux services financiers, à l'information et aux programmes de développement des entreprises. L'acceptation de la stratégie de compétitivité dans l'ensemble du gouvernement et sa mise en œuvre à l'extérieur du ministère des Finances posent encore de grands défis. La section du développement des PME participe aux consultations du gouvernement relativement à une stratégie nationale visant les petites entreprises (pour laquelle l'ACDI fournit une assistance technique). Les travaux se poursuivent en Égypte, et le CRDI étudie la possibilité d'appuyer l'élaboration d'une politique des PME et l'essor du secteur privé ailleurs en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.



CRDI : Lora Thompson



LE SAVOIR MIS À LA DISPOSITION DU MONDE ENTIER

Le CRDI est convaincu que la mise en commun des connaissances est la voie à suivre pour susciter un changement positif dans les conditions de vie des gens. La Division des services de gestion de l'information sur la recherche (DSGIR) du CRDI travaille en ce sens en offrant des services et des outils aux partenaires et aux chercheurs en développement subventionnés par le CRDI un peu partout sur la planète.

La DSGIR réunit les résultats de l'ensemble des activités de recherche appuyées par le CRDI pour les mettre à disposition et les conserver à long terme : 2 900 documents de ce type ont été ajoutés aux archives du CRDI en 2006–2007.

Le CRDI offre aussi un accès public transparent à l'information concernant toutes les activités qu'il appuie, par l'entremise de la base de données IDRIS+, consultable en ligne; l'année dernière, des chercheurs non reliés au CRDI y ont effectué plus de 16 000 recherches. Une

« Le CRDI s'emploie à faciliter l'accès, en temps opportun, à de l'information exacte et pertinente répondant aux besoins de la recherche. »

SG+CP 2005–2010 (SG, par. 77)

photothèque en ligne appelée IMAGES complète cette base de données sur les projets; des chercheurs, éditeurs, étudiants et enseignants y ont transmis 25 000 requêtes en 2006–2007.

Fait notable de l'année écoulée, le CRDI a constitué un dépôt institutionnel électronique à libre accès. La Bibliothèque numérique du CRDI permet au milieu international de la recherche d'avoir accès, par Internet, à la collection complète et à jour des documents et des résultats de recherche émanant des projets parrainés par le CRDI depuis plus de 35 ans, ainsi que des bénéficiaires des subventions du CRDI et du personnel du Centre, et portant sur une vaste gamme de sujets ayant trait au développement international. Il s'agit là du premier dépôt institutionnel à libre accès créé par un organisme canadien de financement de la recherche.

En plus de faciliter l'accès à l'information, cette initiative fournit aux chercheurs subventionnés par le CRDI une vitrine indispensable pour la publication et la diffusion de leurs travaux. Grâce à la Bibliothèque numérique du CRDI, leur travail sera accessible non seulement à quelques rares abonnés de revues spécialisées mais à tout le milieu international de la recherche.

En favorisant l'échange et la collaboration, la Bibliothèque numérique consolidera également les réseaux de recherche que soutient le CRDI. Et en rendant possible un accès égal aux données pour toutes les parties intéressées, elle fera en sorte que les résultats de la recherche jouent un rôle de premier plan dans le débat public sur les enjeux du développement.

Cette nouvelle plateforme accroît la portée de BIBLIO, la précédente base de données regroupant les résultats de recherche, qui a reçu plus de 55 000 requêtes de chercheurs non reliés au CRDI en 2006–2007.

Par l'entremise de la DSGIR, le CRDI appuie aussi les partenaires qu'il finance en leur donnant accès à une collection de bases de données sur la recherche, un service hautement prisé qui les aide à élaborer des propositions de projet bien documentées et à veiller à ce que leurs recherches tiennent compte des écrits scientifiques et universitaires produits partout dans le monde. Les quelque 1 700 partenaires qui sont actuellement abonnés au service ont présenté près de 45 000 requêtes au cours de l'année écoulée. Ils ont téléchargé plus de 27 000 articles en version intégrale. Le personnel de la DSGIR complète cet accès en ligne : en 2006–2007, il a fourni plus de 1 000 articles aux partenaires du CRDI.

La DSGIR offre aussi l'accès à *RefWorks* à l'ensemble du personnel et des partenaires du Centre. Cet outil de gestion de la recherche et de collaboration en ligne permet aux chercheurs de gérer et de mettre à la disposition de tous les sources (articles, documents, rapports et livres) utilisées pour leurs travaux. On compte actuellement 239 utilisateurs et 28 442 références sont consignées dans les diverses bases de données de ces clients.

« À bien des égards, en plus de nous aider à avoir accès à ce dont nous avons réellement besoin, cela nous encourage : il y a des gens à l'autre bout du monde qui ont à cœur d'appuyer les chercheurs des pays en développement. » — Rita Giacaman, Université de Birzeit, Cisjordanie



Mark Loewen, titulaire d'une bourse aux chercheurs candidats au doctorat.

AU COEUR DES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT

Le perfectionnement professionnel des chercheurs a toujours été prioritaire pour le CRDI. Il offre, par voie de concours, diverses bourses de formation et de recherche à des chercheurs en début de carrière et à mi-parcours, au Canada et dans les pays en développement. Il appuie aussi des chercheurs chevronnés dont le regard à la fois critique et constructif profite au CRDI et à d'autres institutions canadiennes.

Dans le cadre d'études universitaires ou de recherches sur le terrain, ou encore par la pratique du journalisme, les titulaires d'une bourse se familiarisent avec le contexte international et se trouvent au cœur même des défis du développement. Bon nombre d'entre eux se penchent sur l'interdépendance du Nord et du Sud et sur les problèmes communs au Canada et aux autres pays du monde.

« L'équilibre entre le développement et la pérennité de l'environnement est sans doute l'enjeu le plus important de notre époque. Voilà pourquoi la possibilité de me rendre en Inde pour couvrir cette réalité en tant que journaliste est pour moi une expérience si gratifiante et enrichissante. »

— Daemon Fairless, titulaire d'une bourse CRDI – Nature en journalisme scientifique 2007

En collaboration avec divers partenaires, le CRDI a lancé en 2006–2007 un concours de bourses en journalisme scientifique en vue de favoriser une couverture fiable et critique des questions scientifiques. L'Agence

Science-Press de Montréal ainsi que SciDev.Net et la revue scientifique *Nature* de Londres accueillent les titulaires des bourses qui, de façon autonome, exécutent des travaux de recherche libre et font des reportages dans un ou plusieurs pays en développement. Deux journalistes francophones (du Canada et du Cameroun) et deux journalistes anglophones (du Canada et de la Zambie) ont été les premiers à recevoir ces nouvelles bourses.

En février 2007, John Githongo, l'un des plus ardents militants anticorruption d'Afrique, a accepté l'invitation que lui a faite le CRDI de s'associer à lui pendant une période d'un an. M. Githongo a été secrétaire permanent auprès du Bureau du président du Kenya pour les questions de gouvernance et d'éthique, et il est l'un des membres fondateurs de la section kényane de Transparency International. Pendant son séjour au Canada, il collaborera avec le Centre parlementaire à Ottawa, l'Université Queen's à Kingston et le

CRDI. Il rédigera un ouvrage relatant son apport à la lutte anticorruption et contribuera à enrichir les connaissances sur le développement démocratique en Afrique.

76

CANDIDATS RECOMMANDÉS POUR L'OCTROI D'UNE BOURSE EN 2006–2007

1

bourse de recherche Bentley sur les systèmes cultureux

2

bourses de journalisme scientifique CRDI – Agence Science-Press

1

bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité

3

bourses de journalisme en développement international

2

bourses Regard canadien sur le développement international

36

bourses du CRDI aux chercheurs candidats au doctorat

3

bourses de recherche en évaluation

2

bourses de recherche au niveau des études supérieures

11

stages rémunérés au CRDI

1

bourse de journalisme scientifique CRDI – Nature

5

bourses de travail libre

1

bourse de journalisme scientifique CRDI – SciDev.Net

1

chercheur invité

6

bourses de perfectionnement professionnel

1

chercheuse invitée en perspectives féministes sur la mondialisation

LA RECHERCHE ET LE SAVOIR CANADIENS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Les Canadiens ont de plus en plus les moyens et la volonté de s'attaquer aux problèmes de développement international et de le faire en partenariat avec leurs pairs dans les pays en développement. Le programme Partenariats canadiens du CRDI encourage et appuie la participation canadienne à la recherche, aux réseaux et aux activités d'échange de connaissances à l'échelle internationale.

« Le Centre continuera à établir et à entretenir toutes sortes de partenariats avec des Canadiens, axés sur la coopération entre les institutions, la recherche en collaboration et le maillage intensif pour la recherche et l'accès au savoir. »

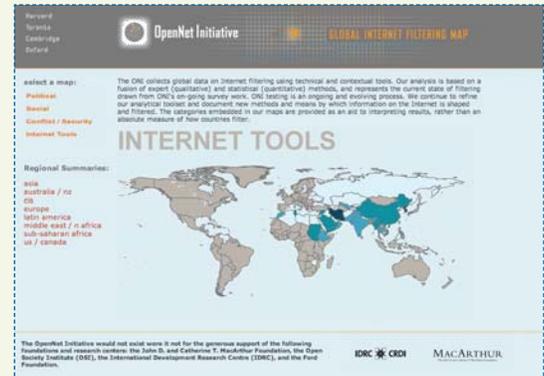
SG+CP 2005–2010 (SG, par. 70)

Le programme noue et entretient des relations à long terme avec des institutions canadiennes telles que l'Association des universités et collèges du Canada et L'Institut Nord-Sud — qui ont tous deux leur siège à Ottawa — ainsi que L'Institut international du développement durable, sis à Winnipeg (Manitoba). Les Partenariats canadiens sont aussi sensibles à l'énergie et à l'inspiration qui animent manifestement les organismes de la société civile, les instituts de recherche et

les universités lorsqu'ils entreprennent des initiatives qui font progresser ou qui diffusent le savoir relatif au développement. Au moyen de petites subventions, le programme appuie des projets de recherche et diverses initiatives partout au pays, dans le but de sensibiliser davantage de Canadiens aux problèmes du Sud et de les mobiliser pour trouver des solutions.

En 2006–2007, le CRDI a affecté 7,5 millions de dollars aux Partenariats canadiens. Voici quelques exemples d'activités.

Dialogue sur les enfants-soldats — une subvention a aidé à payer les frais de déplacement et d'hébergement de 50 partenaires du Sud qui ont participé à un atelier de trois jours en vue d'en arriver à de nouvelles mesures concertées pour empêcher le recours aux enfants soldats. Cet atelier est la première phase du projet intitulé Élargir le dialogue : éliminer le recours aux enfants-soldats, lancé par le sénateur et lieutenant-général (retraité) Roméo Dallaire, Search for Common Ground, le Displaced Children and Orphans' Fund de USAID, UNICEF Canada et



l'Université de Winnipeg, où s'est tenu l'atelier en août 2006.

Carte mondiale de la censure sur Internet — le Citizen Lab du Munk Centre for International Studies de l'Université de Toronto a mis en ligne une carte mondiale du filtrage d'Internet, avec l'aide des Partenariats canadiens. Aussi offerte sous forme d'affiche, la carte présente les niveaux de filtrage, ou de censure, du contenu sur Internet dans divers pays, déterminés par l'OpenNet Initiative, à laquelle collaborent le Citizen Lab, l'Advanced Network Research Group de l'Université de Cambridge, le Berkman Center for Internet & Society de la Harvard Law School,

l'Oxford Internet Institute et d'autres organismes partenaires de partout dans le monde.

Collaboration entre les programmes d'études du développement — une petite subvention versée à l'Université Saint Mary's, à Halifax, a facilité la création d'un réseau international de soutien aux programmes de doctorat en études du développement international. Ce réseau facilitera la mise en commun des ressources et la coordination des activités entre ces programmes. En collaboration avec le réseau, l'Université Saint Mary's s'associe au programme de doctorat offert à l'Universidad Autónoma de Zacatecas, au Mexique.



Une source d'espoir

**Amanda Vincent,
Université de la Colombie-
Britannique**

« Comme la Loi sur le CRDI l'habilite à le faire, le Centre va "[...] faire appel à des spécialistes [...] en sciences naturelles et sociales [...] du Canada" et tentera d'accroître les occasions, pour les chercheurs du Sud, d'avoir accès aux connaissances des chercheurs canadiens... » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 71)

Un projet visant à déterminer la valeur des aires marines protégées dans le centre des Philippines a permis un rétablissement marqué de certaines espèces de poissons — ainsi qu'une augmentation frappante des capacités de recherche et de gestion des participants.

L'évolution n'a pas de secret pour Amanda Vincent. Elle a grandi, dit-elle, en bourlinguant partout dans le monde avec sa famille et a suivi son tout premier cours de science en 12^e année. C'est à ce moment qu'elle a contracté le virus de la biologie. Elle est aujourd'hui titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conservation marine à l'Université de la Colombie-Britannique et directrice d'un groupe international de préservation, le Project Seahorse (Projet hippocampe), qui aide les collectivités à trouver des solutions à des problèmes de gestion marine. Elle a joué un rôle de premier plan pour faire adopter une réglementation internationale sur le commerce des hippocampes; c'était la première fois qu'on réglementait ainsi un poisson marin à valeur commerciale. M^{me} Vincent a remporté le premier prix du volet canadien du concours Terre de Femmes 2007 de la Fondation Yves Rocher.

Avec l'appui du CRDI et de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur, M^{me} Vincent et une équipe bien soudée de chercheurs ont consacré cinq années à l'évaluation de l'efficacité — pour les poissons et les êtres humains — des aires marines protégées (AMP) du banc Danajon, aux Philippines. Ce banc, l'un des six récifs coralliens doubles barrières au monde, s'étend sur 145 kilomètres et accueille cinq espèces d'hippocampes ainsi que d'autres formes de vie marine. Or, il est dans un état de dégradation avancée. Selon M^{me} Vincent, les petits pêcheurs s'intéressent à l'hippocampe en raison du lucratif marché d'exportation. Parmi les plus démunis au monde, c'est en dernier recours qu'ils ont jeté leur dévolu sur ce poisson bien particulier. M^{me} Vincent précise toutefois que son travail aux Philippines va bien au-delà de l'hippocampe, qui représente en fait un catalyseur pour impulser des initiatives beaucoup plus vastes.

La nature pluridisciplinaire de ces initiatives est profitable. En effet, les trois doctorants philippins inscrits dans des universités canadiennes, Jonathan Anticamara, Eulalio Guieb et Marivic Pajaro, qui ont effectué l'essentiel du travail sur le terrain et des analyses au cœur du projet du CRDI et de la Fondation MacArthur, avaient une approche fondée sur trois disciplines : la biologie, l'anthropologie et la gestion des

ressources. Et ils ont eu pour mentors des spécialistes de disciplines différentes, à savoir M^{me} Vincent (une biologiste), l'anthropologue Colin Scott, de l'Université McGill, et la géographe Monica Mulrennan, de l'Université Concordia.

« Au départ, notre proposition de projet était à caractère biologique », affirme M^{me} Vincent, qui n'avait pas envisagé à quel point il aurait des ramifications dans les sciences sociales. Le CRDI l'a aidée à élargir la portée du projet — et de ses méthodes de recherche. Elle est maintenant la première à soutenir que la préservation « a davantage à voir avec le fait de rendre les gens aptes à prendre des décisions avisées qu'avec la science ». Les trois étudiants, qui présenteront leurs résultats lors d'un atelier national de formation aux Philippines, « vont et viennent à leur guise d'une discipline à l'autre, dit-elle. Une fois rentrés chez eux, ils deviendront sans doute des chefs de file, des décideurs. C'est dire à quel point ils sont doués. »

Aux Philippines, la loi exige que 15 % des plans d'eau des municipalités soient des réserves où la pêche est interdite. Les étudiants aident certaines d'entre elles à atteindre cet objectif, en collaboration avec la Project Seahorse Foundation for Marine Conservation, une ONG des Philippines. La fondation a été à l'origine d'une alliance de pêcheurs, la KAMADA, qui encourage la pratique de la pêche de façon durable dans les eaux du banc Danajon. (L'alliance, qui réunit actuellement 900 familles de pêcheurs, est du nombre des héros de la préservation retenus par le Disney Wildlife Conservation Fund en 2006.) De concert avec la fondation et l'équipe du projet, la KAMADA a créé neuf nouvelles AMP grâce à la subvention du CRDI et de la Fondation MacArthur et a peine à répondre à la demande locale de nouvelles AMP.

« Les réserves marines représentent une source d'espoir dans la région, dit M^{me} Vincent, car elles contribuent à rendre les villageois plus confiants et, dans l'ensemble, à favoriser l'engagement communautaire. On assiste à l'apparition d'une certaine force locale qui pourrait bien constituer l'une des retombées les plus discrètes mais les plus importantes de la création d'aires marines protégées. »

Mieux comprendre et préserver les aires marines protégées (Philippines)

Durée du projet : de 2001 à 2006

Contribution du CRDI : 443 470 \$

La recherche... pour influencer les politiques

OBJECTIF — « *Le CRDI s'emploiera à favoriser et à appuyer la production, la diffusion et l'application de résultats de recherche débouchant sur des pratiques, des technologies, des politiques et des lois modifiées de façon à promouvoir le développement durable et équitable et la diminution de la pauvreté.* » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 67)



CRDI - Federico Gutierrez

En mars 2007, la ville de Rosario, en Argentine, achevait l'aménagement de son premier parc-jardin, cinq hectares de terrain paysager où des familles à faible revenu cultivent suffisamment de légumes, de fruits et de plantes médicinales pour leurs propres besoins et pour en faire la vente.

Selon le maire de Rosario, Miguel Lifschitz, il s'agit d'une expérience unique si l'on songe à la quantité de légumes et de fruits que l'on peut cultiver sans produits chimiques, et à laquelle des villes de Colombie et du Brésil s'intéressent déjà.

En alliant des activités récréatives à l'agriculture, la municipalité peut réserver à l'agriculture urbaine un plus grand

« Non seulement le projet a-t-il aidé les agriculteurs urbains à se nourrir et à nourrir leur famille et leurs voisins, mis il a aussi apporté une certaine stabilité et une nouvelle confiance en la vie. »

— Raul Terrile,
Centro de Estudios de Producciones Agroecológicas,
Rosario, Argentine

nombre de terrains et ainsi combattre la pauvreté. Les parcs-jardins sont l'une des nombreuses retombées des recherches financées par le CRDI à Rosario au début des années 2000 sur l'intégra-

tion de l'agriculture urbaine aux politiques et programmes de la municipalité. Le projet a aussi donné lieu à la création d'un programme municipal de promotion de la production agricole, à l'élaboration d'une réglementation à l'appui des activités agricoles et à l'ajout de l'agriculture urbaine à la planification générale des priorités de la ville.

L'influence sur les politiques publiques est une question qui a découlé tout naturellement des recherches menées à

Rosario parce que l'administration municipale participait au projet à titre de partenaire et que les difficultés croissantes résultant de la crise économique et de la dévaluation du peso en 2002 poussaient les autorités à agir promptement et résolument.

Près du tiers des projets de recherche du CRDI en cours en 2006–2007 avaient comme objectif explicite d'influer sur les politiques. Comme ce fut le cas à Rosario, des municipalités, des ministères et des organismes fédéraux sont souvent parties prenantes à ces projets comme partenaires, membres de l'équipe de recherche ou intervenants principaux. La relation entre la recherche et les politiques publiques est une question à laquelle le CRDI et ses partenaires s'intéressent tout particulièrement puisque la recherche fournit des données probantes qui permettent d'améliorer les lois, les règlements, les programmes gouvernementaux et la prestation des services publics qui, tous, contribuent à façonner la vie des gens. C'est également grâce à l'adhésion des instances nationales que de fructueux projets pilotes locaux peuvent se répandre. Ainsi, c'est parce que le gouvernement central du Maroc a accru sa participation dans la prestation des services publics électroniques mis à l'essai dans la ville de Fès

**L'APERÇU
STATISTIQUE —
L'influence sur
les politiques
en 2006–2007**

44
nouveaux projets
de recherche ayant
comme objectif
explicite d'exercer
une influence sur
les politiques

166
projets de
recherche ayant
comme objectif
explicite d'exercer
une influence sur
les politiques en
cours à la fin de
l'exercice

44
nouvelles activités
de recherche ayant
comme objectif
explicite d'exercer
une influence sur
les politiques

169
activités de
recherche ayant
comme objectif
explicite d'exercer
une influence sur
les politiques en
cours à la fin de
l'exercice

217
établissements
de recherche
bénéficiaires
participants

(décrits ci-après) que le projet de cybergouvernement s'étendra à d'autres villes.

Toutefois, le gouvernement n'est pas la seule cible du changement. Par exemple, les travaux financés par le CRDI ont aussi plaidé en faveur de la recherche sexospécifique auprès de plusieurs universités du Sud et de l'instillation des sciences sociales dans les sciences naturelles afin que les collectivités puissent prendre une part active. En outre, les résultats de recherche permettent de peaufiner les pratiques et les politiques des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales et des bailleurs de fonds internationaux. C'est une des raisons pour lesquelles la communication et la diffusion des résultats sont des composantes indispensables des recherches parrainées par le CRDI.

La recherche visant à influencer sur les politiques publiques comporte un autre élément fondamental, à savoir le renforcement de la capacité des chercheurs d'extraire des résultats de leurs recherches les constatations qui s'appliquent aux politiques et de la capacité des gouvernements et d'autres parties prenantes d'intégrer ces données probantes dans le processus décisionnel.

Voici quelques exemples de recherches ayant influé sur les politiques en 2006–2007.

La généralisation du cybergouvernement au Maroc

Domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Durée du projet

Phase I : de 2004 à 2006 Contribution du CRDI : 378 320 \$

Phase II : de 2006 à 2008 Contribution du CRDI : 472 800 \$

Objectif : Comme bien d'autres pays d'Afrique, le Maroc a décidé de décentraliser les services gouvernementaux afin d'en accroître l'efficacité et la transparence et de mieux répondre aux besoins locaux. Le cybergouvernement est un élément essentiel de cette stratégie puisqu'il faut encore se rendre dans les bureaux gouvernementaux des grandes villes pour obtenir la majorité des services administratifs, comme les certificats de naissance ou l'inscription sur la liste électorale. Toutefois, la mise en œuvre de l'accès électronique aux services publics n'est pas une tâche aisée parce que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont encore peu utilisées au Maroc et que le taux d'analphabétisme y est élevé.

La première phase de ce projet avait pour objectif de mettre à l'essai le cybergouvernement dans la ville de Fès. Mené par l'Université Al Akhawayn d'Ifrane, en partenariat avec l'Université Laval de Québec et en collaboration avec la commune urbaine de Fès, ce projet devait également servir de feuille de route détaillée pour la mise en place du cybergouvernement dans l'ensemble du pays. La deuxième phase, amorcée au cours de la dernière année, permettra le passage à une plus grande échelle.

Résultats à ce jour : Durant la phase pilote du projet e-Fès, terminée à l'été 2006, un système de TIC intelligent, qui s'adapte au contexte et qui automatise et simplifie la prestation des services, a été mis en place. Par conséquent, les résidents de l'arrondissement Fès-Agdal peuvent désormais obtenir un certificat de naissance, sans frais, rapidement et à toute heure du jour, aux bureaux du gouvernement, en ligne ou par le truchement de kiosques numériques publics et gratuits qui donnent des directives audio et sont munis d'écrans tactiles destinés à une population en grande partie analphabète. Les bureaux de mise en œuvre font état d'une nette amélioration de la productivité et de la satisfaction du personnel.

De plus, en accédant au portail officiel de la ville de Fès, également créé dans le cadre de ce projet, il est possible d'obtenir, en français et en arabe, et de partout dans le monde, toute l'information sur la ville, ses services, son personnel et ses représentants.

E-Fès a remporté le prestigieux prix e-mtiiaz 2006, soit le Prix national de l'administration numérique décerné par le Maroc, non seulement pour célébrer la réussite technologique de ce projet, mais aussi pour récompenser le travail accompli auprès des collectivités, la formation des fonctionnaires et les activités de diffusion.

« Notre but : relier par réseau tous nos services avec ceux de toutes les villes du royaume, afin que tout document officiel puisse être obtenu dans n'importe quel arrondissement. »

— Mohamed Titna Alaoui,
président de l'arrondissement
de Fès-Agdal



Le portail officiel de la ville de Fès.

Deux laboratoires de recherche-développement en applications TIC ont été installés à l'université dans le cadre du projet.

Regard vers l'avenir : Le projet sera étendu aux autres bureaux de l'administration locale de Fès, et on entreprendra la numérisation et la livraison électronique de documents comme les certificats de mariage et de divorce. Le cybergouvernement se répandra par la suite dans les autres provinces, et tout le pays devrait en être doté d'ici 2012.



CRDI : Peter Bennett

La réforme des soins de santé — de nouvelles approches de la recherche

Domaine de programme Politique sociale et économique

Durée du projet

Phase I : de 2001 à 2003 Contribution du CRDI : 185 500 \$

Phase II : de 2004 à 2007 Contribution du CRDI : 650 260 \$

Objectif : Les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes ont réformé leurs systèmes de santé afin d'accroître la « protection sociale en matière de santé », soit la réduction des obstacles financiers et autres à l'accès équitable aux services de santé dans le but ultime d'offrir l'assurance-maladie universelle.

La réalisation d'un objectif aussi ambitieux repose sur la recherche — et sur de nouvelles approches pour la mener à bien. Le CRDI et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ont financé une initiative novatrice, en deux phases, qui vise à rapprocher les chercheurs et les responsables des politiques afin qu'ils puissent, de concert, définir, concevoir et exécuter des travaux de recherche et en appliquer les résultats.

Au cours de la phase I, des équipes constituées de chercheurs et de décideurs ont conçu, en collaboration, des propositions visant neuf projets de recherche en santé. Cinq d'entre elles ont été retenues par voie de concours en vue de l'exécution des projets dans une deuxième phase.

Résultats à ce jour : Les études de la phase II, exécutées dans quatre pays, ont porté sur le lien entre la gouvernance et l'équité, sur les régimes d'assurance publics à l'intention des populations prioritaires, ainsi que sur les obstacles à l'accès aux services de santé. Bien que, de façon classique, ces projets aient visé à recueillir de nouvelles connaissances, ils avaient pour principal objectif d'intégrer les constatations scientifiques aux politiques publiques tout en rendant les chercheurs plus aptes à collaborer avec les décideurs.

Les résultats présentés en août 2006 laissent entendre que la recherche concertée peut effectivement influencer les décideurs. Ainsi, à Medellín, en Colombie, divers ordres de gouvernement ont projeté de mettre en place un nouveau mécanisme afin de verser 40 milliards de pesos (22 millions CAD) à un fonds d'assurance-emploi. Le ministre de la Santé de la Jamaïque a demandé une évaluation de nouvelles stratégies de financement des services de santé en vue de remplacer les tickets modérateurs incitant à la prévention. En Argentine, des municipalités travaillent en collaboration avec des chercheurs à l'évaluation des effets de la gouvernance sur la protection accordée aux mères et aux enfants par le régime public d'assurance-maladie.

Cette collaboration a convaincu certains participants de l'utilité de l'apprentissage mutuel; toutefois, les expériences transversales ont suscité des préoccupations quant à la possibilité que le rôle habituel des professionnels de la santé devienne flou, si bien qu'il faudra veiller à l'avenir à mieux définir les relations de travail.

Regard vers l'avenir : Plusieurs pays de la région procèdent à une réforme du secteur de la santé en accordant une importance particulière au renouvellement des stratégies de soins primaires. Le CRDI et l'OPS explorent de nouvelles activités reliant la recherche aux politiques, à la fois axées sur l'analyse de la gouvernance et de l'efficacité des services de santé et sur le renouvellement des soins primaires.

Les TIC dans les systèmes d'éducation en Afrique

Domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Durée du projet : de 2006 à 2009

Contribution du CRDI : 1 475 280 \$

Objectif : Les TIC parviennent de mieux en mieux à s'implanter dans les systèmes d'éducation en Afrique. Par contre, si tout est mis en œuvre pour accroître l'accès à l'équipement dans les écoles et améliorer la connectivité des établissements scolaires, l'intégration véritable des TIC dans les programmes d'études est rare sur le continent africain. La recherche à cet égard est plus rare encore. Faisant fond sur les travaux menés grâce au financement du CRDI et en collaboration avec l'Université de Montréal par le Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation, dont le siège est au Mali, ce projet a pour objectif de mettre sur pied un programme de recherche panafricain visant à trouver la meilleure façon d'intégrer les TIC dans les systèmes

d'éducation. Il a pour but de soutenir et d'éclairer l'élaboration de politiques et de favoriser des changements tangibles qui aboutiront à l'intégration véritable des TIC dans les milieux et les pratiques d'apprentissage, améliorant ainsi la qualité de l'enseignement en Afrique.

Résultats à ce jour : Dans le cadre de ce projet, lancé à la fin de 2006, un réseau a été créé afin de relier des établissements de recherche universitaires de 11 pays ayant une expérience appréciable de l'adoption des TIC dans les systèmes scolaires. Ce réseau fait une très grande place au dialogue sur les politiques. Il a établi, dans chaque pays participant, des comités qui mettent à contribution des responsables des politiques des ministères de l'Éducation et des Communications, des concepteurs de programmes d'études, des chercheurs et des représentants du secteur privé. Ces comités veillent à ce que la recherche soit axée sur les priorités et à ce que les résultats soient mis en pratique dans les systèmes d'éducation.

De vastes consultations internationales menées cette année-là ont permis de déterminer le champ, l'orientation et la méthodologie de la recherche. Un modèle d'observatoire des TIC en éducation a été mis en place pour servir de principal organe de production, d'analyse et de diffusion de la recherche. Il s'agit de la première tribune en ligne sur ce sujet en Afrique. Le réseau a aussi commencé à former des

« Si l'on peut dire que les ordinateurs ont fait leur entrée dans le système scolaire, l'intégration des TIC à l'enseignement, elle, reste à faire. » — Alioune Moustapha Diouf, président de la commission informatique, École normale supérieure de Dakar, Sénégal



CRDI : Anne Karine Brodeur

partenariats stratégiques avec divers établissements œuvrant dans le domaine du cyberapprentissage sur tout le continent.

Regard vers l'avenir : La participation de facultés de l'éducation fera en sorte que des étudiants prendront part à l'exécution de la recherche et pourront ainsi renforcer leurs capacités de recherche et améliorant leur compréhension du sujet. L'intégration des constatations de la recherche à la formation des enseignants en sera aussi facilitée. Les chercheurs de l'Université de Montréal continueront de contribuer au renforcement des capacités de recherche et de communication locales.

Le déficit de filles : renverser la tendance

Domaine de programme Politique sociale et économique

Durée du projet : de 2004 à 2007

Contribution du CRDI : 253 640 \$

Objectif : Le phénomène des filles qui manquent à l'appel — les filles qui meurent des suites de traitements discriminatoires — a été mis à l'ordre du jour du gouvernement de l'Inde pour la première fois dans les années 1980. Pourtant, le recensement de 2001 révèle que la situation s'est aggravée, le nombre de filles par rapport à celui des garçons dans le groupe des zéro à six ans ayant diminué de manière alarmante, en particulier dans le nord du pays. Sous la surveillance d'un groupe consultatif formé d'universitaires, l'organisation non gouvernementale ActionAid India a mené une enquête auprès des collectivités et des ménages dans cinq États du nord de l'Inde afin d'obtenir des données locales et de connaître les choix personnels que dissimulent ces statistiques. L'objectif consistait à mettre en œuvre des programmes et à recommander des politiques dans le but de mettre fin à ce désastreux déséquilibre.

Résultats à ce jour : L'enquête porte-à-porte et les observations faites par les chercheurs dans certains ménages ont permis de dégager les raisons pour lesquelles les familles procèdent à la sélection prénatale en faveur des garçons. « Les fils assurent la descendance, gagnent de l'argent et restent avec les parents », explique un répondant, « tandis que les filles sont la propriété de quelqu'un d'autre. Et leur mariage engouffre des sommes énormes. » La recherche révèle que ni l'éducation ni un meilleur revenu ne changent ce point de vue.

Depuis que le gouvernement de l'Inde encourage les familles moins nombreuses, les parents planifient davantage la naissance d'un garçon ou deux. Les femmes qui optent pour l'avortement d'un fœtus de sexe féminin invoquent de



CRDI : Jason Taylor

nombreuses raisons pour expliquer leur geste, dont les préjugés sociaux, culturels, économiques et politiques qui incitent à privilégier la naissance de garçons. Elles sont nombreuses à faire état des pressions familiales, en particulier celles exercées par les beaux-parents, qui pèsent lourdement sur les décisions d'un couple en matière de reproduction et qui préconisent la naissance d'un garçon. De plus, les filles meurent, victimes d'infanticide ou de négligence, parce que les familles sont moins disposées à les faire vacciner, à leur faire voir un médecin quand elles sont malades ou à leur offrir un régime alimentaire nutritif. Et la tendance se maintient malgré le fait que les hommes des États les plus touchés par ce phénomène sont désormais obligés de chercher une épouse là où la pauvreté est endémique et où l'écart entre les sexes est encore relativement peu prononcé.

Regard vers l'avenir : ActionAid India et le groupe consultatif se préparent à diffuser des rapports pour chacun des États et à faire des recommandations pour l'élaboration de politiques. ActionAid India élaborera sa propre stratégie de programmation afin de renverser la tendance à la sélection du sexe des enfants à naître, en veillant à prendre, au sein des districts mêmes, des mesures mettant à contribution les groupes communautaires.



La reconnaissance du droit aux ressources naturelles

Domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles

Durée du projet

Phases I et II : de 1995 à 2000

Contribution du CRDI : 1 069 877 \$

Phase III : de 2000 à 2006

Contribution du CRDI : 415 720 \$

Objectif : Les activités légales et illégales d'exploitation forestière et de défrichage aux fins de l'agriculture de plantation menacent le riche capital de ressources naturelles et les moyens de subsistance ancestraux des populations des hautes terres du Cambodge, ce qui engendre des conflits. Depuis plus d'une décennie, le CRDI appuie les recherches effectuées dans la province de Ratanakiri afin d'examiner comment régler localement les problèmes de pauvreté et les conflits liés aux ressources naturelles. En collaboration avec les villageois, les chercheurs ont mis au point des plans et des cartes d'utilisation du sol et des ressources qui ont aidé la population à faire reconnaître officiellement ses droits en matière d'exploitation et de gestion des ressources naturelles. Cela a permis aux collectivités de contester

l'établissement de plantations commerciales et de limiter l'exploitation forestière par des étrangers.

Lors de cette troisième phase de la recherche, les travaux se poursuivront pour veiller à ce que les collectivités aient accès aux ressources naturelles et en aient la maîtrise et pour appuyer l'engagement envers le développement durable dans le nord-est du Cambodge.

Résultats à ce jour : Le projet, qui s'est terminé en septembre 2006, a aidé à accroître la sécurité des moyens de subsistance de la population locale et à améliorer la gouvernance dans la province de Ratanakiri. Ainsi, les outils de planification de l'utilisation du sol conçus dans le cadre du projet ont servi au programme d'attribution de titres de propriété du gouvernement dans les régions à prédominance ethnique. L'équipe de recherche a facilité l'établissement de comités de gestion des ressources naturelles dans les communes, et certains d'entre eux ont réussi à négocier la reconnaissance par le gouvernement de droits de gestion des terres.

Dans la région touristique du lac Yeak Laom, un site d'écotourisme communautaire a été créé, et il est très fréquenté. Le comité de gestion de ce site a offert de la formation à un autre comité qui envisageait d'établir un site écotouristique, et la province a demandé à ce qu'on reproduise l'expérience du lac Yeak Laom. De concert avec les agriculteurs et les vulgarisateurs, les chercheurs ont examiné diverses possibilités de cultures en vue d'accroître la productivité et la durabilité de l'agriculture itinérante et de renforcer la capacité de l'État de faciliter les essais culturaux.

Lorsque l'équipe a fait le point à la fin du projet cette année, elle a conclu que son impact le plus important avait été la transformation des structures et des processus gouvernementaux. Le projet, ont conclu les chercheurs, a permis de créer un milieu plus propice à l'apprentissage mutuel des moyens de décentraliser la gestion des ressources naturelles.

Regard vers l'avenir : La gestion des ressources ne va toujours pas sans difficultés dans la province. Par exemple, les réformes des politiques ont donné lieu à des différends au sujet de l'organisme gouvernemental qui serait chargé du nouveau processus de gestion locale. Mais grâce au renforcement des capacités et à la mise en place de modèles d'intervention efficaces, les utilisateurs des ressources locales, les gouvernements locaux et les organismes provinciaux disposent désormais de meilleurs outils pour s'attaquer aux enjeux politiques et pratiques associés au développement dans cette région.

« Dans notre province, on peut voir que les villageois ont conçu le type de plan voulu, en s'appuyant sur la classification des sols de la forêt. Notre gouvernement veut aider la collectivité à protéger ses ressources naturelles. » — Kham Kheun, gouverneur de la province de Ratanakiri

Le Forum annuel sur l'apprentissage, une occasion d'échanger sur les façons d'améliorer le rendement du CRDI.



TIRER DES ENSEIGNEMENTS POUR APPRENDRE, APPRENDRE POUR S'AMÉLIORER

Quelles mesures concrètes le CRDI peut-il prendre pour demeurer efficace et transparent ? Veiller à ce que la réflexion et l'apprentissage soient toujours au cœur de son fonctionnement est déjà une bonne façon.

Telle est la philosophie du CRDI. Dans sa quête constante d'amélioration, le Centre intègre l'évaluation et le renforcement des capacités dans ses activités. Il suit de près ses projets et programmes et met à profit ce qu'il en apprend pour assurer le perfectionnement des compétences tant personnelles qu'organisationnelles. Il cherche sans cesse à tirer des enseignements utiles de son travail en développement.

En 2006–2007, le CRDI a fait appel à tout un éventail de mécanismes d'apprentissage et de renforcement des capacités. Il a organisé des séances de formation, à l'interne, à l'intention du personnel et des partenaires des projets, en plus de parrainer des séances de formation offertes par l'International Program for Development Evaluation Training. Il a lancé un microsite intranet et une campagne visant à rendre le personnel plus conscient — et plus fier — de la richesse du travail du CRDI. Il a favorisé la mise sur pied d'une communauté en ligne consacrée à une nouvelle méthodologie d'évaluation appelée cartographie des incidences, un outil créé par le CRDI. Il a procédé à des examens en bonne et due forme de certains programmes et projets et mené à bien des évaluations stratégiques de questions transversales comme le soutien apporté aux réseaux et le renforcement des capacités.

Donnant suite à la recommandation formulée en 2003 par le Bureau du vérificateur général, le CRDI continue d'améliorer le système qui lui permet de rendre compte du déroulement des projets de recherche. On a déjà connu des retards dans la préparation des importants rapports de fin de projet; le CRDI a adopté des mesures novatrices qui ont accéléré le processus. Au cours des trois trimestres précédant janvier 2006, par exemple, 58 projets ont pris fin alors qu'on n'a reçu que 46 rapports portant sur cette période et sur des périodes antérieures; au cours des trois trimestres précédant janvier 2007, toutefois, 73 projets ont pris fin mais on a achevé 95 rapports. Si bien qu'en janvier 2007, on a enregistré le plus petit nombre (50) de rapports en

retard. Qui plus est, cette nouvelle façon de faire permet de recueillir une abondance de renseignements sur la gestion courante des projets de recherche, de sorte que les rapports sont en train de devenir une précieuse source d'apprentissage.

Sur un autre plan, le CRDI cherche à améliorer la mesure de son rendement général. Le Cadre d'évaluation intégré vise à permettre l'évaluation des progrès accomplis par le Centre dans l'accomplissement de sa mission fondamentale. Parmi les techniques employées à cette fin en 2006–2007, mentionnons des analyses informatiques perfectionnées du contenu de centaines de documents du CRDI. Il n'est sans doute guère étonnant qu'une importante constatation soit celle selon laquelle le CRDI favorise et adopte systématiquement des méthodes d'évaluation décentralisées et axées sur l'utilisation.

En mars 2007, le CRDI a organisé son troisième Forum annuel sur l'apprentissage. Cette rencontre annuelle d'une journée permet au personnel d'échanger sur l'amélioration du rendement du CRDI, d'approfondir sa réflexion à cet égard et de formuler de nouvelles idées. Cette année, le forum avait pour thème le renforcement des capacités organisationnelles. Au cours de l'une des nombreuses séances motivantes, les 175 participants du siège, à Ottawa, ont été reliés par vidéoconférence à une vingtaine de collègues du Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale, au Sénégal.



Le dernier mille

Gordon Gow,
Université de l'Alberta

Peter Anderson,
Université Simon Fraser

« Comme la Loi sur le CRDI l'habilite à le faire, le Centre va "[...] faire appel à des spécialistes [...] en sciences naturelles et sociales [...] du Canada" et tentera d'accroître les occasions, pour les chercheurs du Sud, d'avoir accès aux connaissances des chercheurs canadiens... » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005-2010 (SG, paragraphe 71)

Les alertes aux catastrophes ne peuvent sauver la vie des gens qu'elles ne peuvent rejoindre. Le tsunami de décembre 2004 l'a bien fait comprendre.

Dans la foulée de la catastrophe qui a frappé les pays de l'océan Indien, les gouvernements se sont empressés de combler les lacunes en matière de communication auxquelles d'aucuns ont attribué bon nombre des 230 000 victimes. L'UNESCO a été à l'avant-garde des efforts déployés pour mettre en place un système de préalerte de pointe dans la région, mais il y a une limite à la portée de ses réseaux de capteurs de pression en eaux profondes et de transfert de données. Ils peuvent avertir les pays de l'imminence d'une catastrophe, mais ne peuvent diffuser cette alerte aux collectivités côtières.

Au Sri Lanka, où le tsunami a fauché 40 000 vies, LIRNEasia, un organisme de communications régional, dirige un projet visant à déterminer quelles sont les TIC les plus indiquées pour rejoindre des collectivités dispersées. Grâce au financement du CRDI et en collaboration avec Sarvodaya, la plus grande ONG de développement du pays, et d'autres partenaires, LIRNEasia cherche aussi à rendre les collectivités plus aptes à réagir aux alertes de catastrophes imminentes afin qu'elles soient mieux outillées pour y faire face.

L'équipe de recherche a pu tirer parti de l'expertise de Gordon Gow, de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de l'Alberta, ainsi que de Peter Anderson, de l'École de communication de l'Université Simon Fraser. Tous deux spécialistes des communications en cas de catastrophe, ils ont réalisé de multiples travaux sur les communications d'urgence et les alertes publiques pour le compte des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada.

Au cours de la dernière année, MM. Gow et Anderson ont participé aux essais sur le terrain de cinq technologies, diversement conjuguées, dans une trentaine de villages touchés par le tsunami. Certaines de ces technologies sont classiques (téléphones fixes, téléphones mobiles, Internet); d'autres sont carrément à la fine pointe. Le projet a permis, en fait, la première application sur le terrain du Disaster Warning, Response, and Recovery System, lancé en janvier 2006 par les sociétés Raytheon et WorldSpace. On a aussi fait l'essai d'une innovation sri-lankaise qui repose sur le téléphone mobile. Bien qu'aucune technologie ne se soit nettement démarquée, « la radio par satellite est fort

prometteuse, explique M. Gow, mais il faut poursuivre les recherches afin d'établir quelle formation est nécessaire. Et idéalement, on disposerait d'un système auxiliaire; pour la radio par satellite, par exemple, ce serait une ligne téléphonique jusqu'à la collectivité. »

Au bureau d'information sur les catastrophes mis en place par Sarvodaya à son siège, le personnel surveille diverses sources d'information et communique les « phénomènes de grand intérêt » au personnel de première ligne, des villageois qui ont reçu une formation leur permettant de recevoir et d'interpréter les messages. Il ne s'agit pas d'alertes publiques officielles; le projet vise à compléter les mécanismes d'alerte du gouvernement et non à leur faire concurrence. Toutefois, les responsables du projet estiment que si l'on arrive à mettre en place un système efficace et élargi, le gouvernement pourrait envisager de l'adopter.

La connaissance que possède M. Gow du Common Alerting Protocol (CAP), une nouvelle norme internationale pour les alertes, ajoute une autre dimension au projet. « Le travail concernant le CAP que nous effectuons au Sri Lanka est le premier du genre dans un pays en développement, de sorte que les leçons que nous en tirerons auront de multiples applications », estime-t-il. MM. Gow et Anderson ont par ailleurs participé à l'évaluation du système d'alerte aux tsunamis de la Colombie-Britannique. « Les collectivités rurales et éloignées du Canada font face à des défis qui s'apparentent à ceux qu'on doit relever au Sri Lanka », explique M. Gow. Dans les deux pays, la technologie du dernier mille doit être d'un bon rapport coût-efficacité et avoir d'autres usages au quotidien, « sinon elle risque d'être reléguée aux oubliettes ».

M. Gow a publié les constatations préliminaires des essais réalisés au Sri Lanka dans le numéro de mars-avril 2007 du *Journal of Emergency Management*. Il prépare maintenant, de concert avec l'Union internationale des télécommunications, un manuel sur les alertes à l'intention des pays en développement. « L'expérience acquise au Sri Lanka alimente abondamment ce guide », affirme-t-il.

Évaluation de la diffusion, sur le « dernier mille », de l'information avertissant d'un danger (Sri Lanka)

Durée du projet : de 2005 à 2007

Contribution du CRDI : 507 200 \$

La mobilisation des ressources canadiennes... pour la recherche

OBJECTIF — « [...] le CRDI mobilisera d'autres ressources pour la recherche au service du développement en créant, consolidant et finançant des partenariats réunissant des établissements canadiens et des établissements de pays en développement et en participant à de tels partenariats. » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 68)

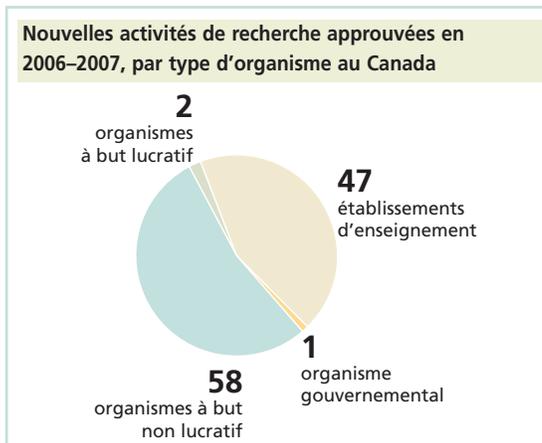
Depuis toujours, le CRDI estime que, pour être efficace, la recherche au service du développement doit être fondée sur la collaboration. Aussi, chaque fois que cela est possible, le CRDI fait équipe avec d'autres organismes afin de décupler l'impact qu'a son action. En favorisant les réseaux de recherche, les partenariats avec des bailleurs de fonds et d'autres alliances, le CRDI s'associe à des groupes ayant des vues similaires dans le but de créer un effet de levier qui lui permet de mieux travailler à l'édification d'un monde meilleur.

En 2006–2007, le Centre a mené des activités de concert avec un grand nombre d'organismes canadiens, des secteurs public et privé, dans le cadre de projets de petite et de grande envergure et sur des questions touchant à la fois les domaines de programme du CRDI et les régions du monde où il intervient.

C'est notamment grâce au travail de l'équipe du domaine de programme Innovation, politique et science (IPS) que le CRDI encourage la formation d'alliances au pays. C'est à elle, en effet, qu'il incombe de veiller à ce que les milieux de la recherche et des politiques scientifiques au Canada considèrent la coopération et le développement à l'international comme d'importantes priorités du programme de recherche du pays. À cette fin, IPS gère le Fonds d'encouragement des partenariats de recherche du CRDI, un fonds de 11 millions de dollars réservé au renforcement des partenariats entre les chercheurs du Canada et ceux des pays en développement.

Le Fonds d'encouragement a servi tout récemment à soutenir l'Initiative de partenariats internationaux (IPI) des Réseaux de centres d'excellence (RCE) du Canada (voir ci-après). Les RCE, qui peuvent être considérés comme « un réseau de réseaux intellectuels », mobilisent des milliers de jeunes chercheurs et entrepreneurs canadiens de talent qui travaillent dans des universités, les secteurs public et privé, et des organisations non gouvernementales (ONG) dans l'ensemble du pays. On s'attend, entre autres résultats, à ce que cette ambitieuse collaboration entre le CRDI et les RCE incite les réseaux de recherche canadiens qui œuvrent pour l'instant surtout au pays à envisager leurs activités dans une perspective plus internationale.

Outre les partenariats créés aux fins de la recherche, le CRDI établit des partenariats d'ordre financier avec d'autres bailleurs de fonds — fondations du secteur privé, organismes d'aide multilatérale, ministères canadiens et étrangers, établissements d'enseignement et ONG — dans le but d'accroître les ressources consacrées à la recherche



appliquée exécutée dans les pays en développement par des spécialistes de ces pays. De plus en plus, ce genre de collaboration resserre les liens entre le CRDI et les grandes institutions canadiennes, dont les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et Santé Canada. En 2006–2007, le CRDI s'est associé à 27 bailleurs de fonds, dont sept étaient canadiens. L'ACDI demeure le principal partenaire du Centre au Canada.

Voici quelques exemples de projets menés par des partenaires canadiens du CRDI.

Mobilisation contre les pandémies

Domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles

Durée des projets : de 2006 à 2009

Contribution du CRDI : 2 154 010 \$ pour quatre projets

Objectif : L'influenza aviaire A (H5N1) fait des ravages dans les fermes avicoles et les bandes de volailles de nombreux villages dans le monde. Il a même déjà fauché des vies humaines. Les inquiétudes sont vives, car le virus pourrait muter et devenir transmissible d'une personne à l'autre, causant ainsi une pandémie mondiale. Malheureusement, la lutte contre ce virus exige un degré de collaboration internationale entre politiques et scientifiques qui va au-delà des moyens que possèdent les pays en développement touchés par cette maladie.

Afin de faire face à ce défi, le CRDI a fait équipe avec des conseils de recherche et des instituts de recherche en santé de cinq pays, les IRSC et l'Agence de santé publique du Canada pour lancer, en avril 2006, le Partenariat de recherche de l'Asie sur la grippe pandémique humaine (APAIR). APAIR regroupe des chercheurs chevronnés, spécialisés en santé humaine et animale, du Cambodge, de la Chine, de l'Indonésie, de la Thaïlande et du Vietnam ainsi que des administrateurs de conseils de recherche, auxquels s'ajoutent des penseurs et des bailleurs de fonds. Sa mission : effectuer des recherches concertées et pluridisciplinaires sur l'influenza aviaire hautement pathogène et, de façon plus générale, sur la prévention de la grippe pandémique et la lutte contre cette maladie.

La démarche consiste à faire fond sur diverses perspectives scientifiques et différents processus décisionnels afin de comprendre les relations entre les changements environnementaux, les moyens de subsistance et la santé humaine. Grâce aux enseignements tirés de ces recherches, il sera

possible de mieux faire face à d'autres maladies infectieuses émergentes, en Asie et ailleurs.

Résultats à ce jour : La principale réalisation de ce jeune réseau a consisté en l'établissement d'une solide structure institutionnelle. Il a créé un comité directeur multinational, établi les priorités de la recherche, lancé des appels à propositions, mis sur pied un secrétariat, recruté et formé des chercheurs et s'est adjoint de nouveaux organismes partenaires. À la fin de 2006, le CRDI a financé les trois premiers grands projets de recherche, qui porteront sur les oiseaux migrateurs, sur l'élevage de volaille dans les arrière-cours et sur les répercussions économiques à la fois de la grippe aviaire et des stratégies de lutte contre cette maladie.

Dans le cadre d'une mesure connexe, le CRDI parrainera, de concert avec l'Institut des maladies infectieuses et immunitaires des IRSC et d'autres partenaires canadiens, un programme de recherche sur les tenants et aboutissants de la transmission de la grippe pandémique et sur des mesures de prévention novatrices. La contribution du CRDI permettra au consortium d'aller au-delà des dimensions humaines et médicales proprement canadiennes de l'influenza et de s'associer à des chercheurs d'ailleurs afin d'explorer les grippezoonotiques et de se pencher tant sur la transmission que sur la prévention de l'influenza dans un contexte systémique.

Regard vers l'avenir : Trois autres projets de recherche sont prévus. Ils porteront sur la compréhension des politiques de mise en œuvre des programmes de médicaments antiviraux et d'immunisation, sur l'efficacité des mesures de lutte contre la grippe aviaire et sur les modifications de comportement qui s'imposent afin de réduire les risques pour la population de la Chine, de la Thaïlande et du Vietnam.

APAIR est une initiative complexe, et la grande difficulté consistera à faire en sorte que les divers acteurs et établissements continuent de travailler ensemble de manière coordonnée. Non seulement attend-on des chercheurs qu'ils collaborent d'une manière qui leur est peu familière, mais il faudra aussi surmonter les obstacles majeurs que représentent les barrières linguistiques, les horaires chargés de chercheurs très sollicités et le coût des déplacements.

En revanche, APAIR peut gagner en efficacité du fait que nombre de ses membres sont de hauts responsables gouvernementaux. Il est fort probable que les résultats de recherche puissent être communiqués en priorité aux plus hautes instances politiques et qu'on y donne suite rapidement.



CRDI : Denis Marchand

« La lutte contre la grippe aviaire est la priorité de l'heure dans la région, et cet enjeu nécessite impérativement une coopération et une coordination régionales. »

— Stephen McGurk, directeur régional, Asie du Sud et Chine

Résoudre des problèmes mondiaux

Domaine de programme Innovation, politique et science

Durée du projet : de 2007 à 2009

Contribution du CRDI : 777 000 \$

Objectif : Les pays en développement sont aux prises avec de profondes difficultés quand vient le moment de mettre à contribution la science, la technologie et l'innovation pour favoriser un développement durable et réduire la pauvreté. Afin d'aider ces pays à utiliser la recherche à meilleur escient, le CRDI soutient les Réseaux de centres d'excellence (RCE) du gouvernement fédéral en vue d'appuyer des partenariats mutuellement avantageux entre des réseaux nationaux et des consortiums de même vocation à l'étranger. La contribution du CRDI à l'Initiative de partenariats internationaux (IPI) des RCE permettra de financer la formation de chercheurs et d'autres activités de mise en commun du savoir. Cette collaboration est soutenue par le Fonds d'encouragement du CRDI.

Résultats à ce jour : L'IPI a pris son envol au début de 2007 alors que trois projets ont été choisis.

- L'Initiative nationale pour le soin des personnes âgées (INSPA), dont le centre administratif se trouve à l'Université de Toronto, est un réseau de plus de 40 chercheurs et praticiens qui s'inquiètent de la pénurie anticipée de personnel infirmier et de professionnels des services sociaux formés pour dispenser les soins dont a besoin la population vieillissante du Canada. Dans le cadre de l'IPI, l'INSPA cherchera à constituer un réseau international de professionnels de ces domaines et mettra l'accent sur la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud. Le Canada y gagnera puisque sa population de plus en plus multiculturelle bénéficiera ainsi de soins de santé plus appropriés. Quant aux chercheurs des PFR-PRI, ils auront un meilleur accès aux réseaux de recherche



CRDI : Peter Bennett

mondiaux et un plus grand nombre de possibilités d'apprentissage.

- Le réseau Mathématiques des technologies de l'information et des systèmes complexes (MITACS), logé à l'Université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, applique la modélisation mathématique à des problèmes industriels et sociaux complexes. Le réseau regroupe plus de 1 000 scientifiques, étudiants et établissements. Fort du succès de ses mesures de lutte contre le SRAS, MITACS centre ses activités sur la cartographie de la propagation — et de la lutte contre — des maladies comme la grippe aviaire, le virus du Nil occidental et la grippe pandémique.
- Le Réseau des allergies, des gènes et de l'environnement (AllerGen) mobilise les chercheurs canadiens autour de la question de la réduction des dépenses de santé et des autres coûts associés aux maladies allergiques. Le réseau, qui rassemble plus de 150 chercheurs et environ 200 établissements, a ses bureaux administratifs à l'Université McMaster. Dans le cadre de l'IPI, AllerGen collabore avec des chercheurs de l'Inde afin de mieux comprendre les conditions néonatales et le milieu de vie des nourrissons, qui sont susceptibles d'influer sur le développement du système immunitaire des enfants.

Regard vers l'avenir : Les responsables du Fonds d'encouragement chercheront à cerner d'autres secteurs d'intérêt mutuel où des chercheurs du Canada et des pays en développement peuvent faire progresser la science et les pratiques. Entre-temps, la collaboration avec l'IPI devrait rehausser la visibilité du CRDI auprès du gouvernement et de la population du Canada, mieux faire connaître le personnel de programme du Centre au milieu canadien de la recherche et profiter aux chercheurs tant sur le plan intellectuel que professionnel.

Mobilisation de la diaspora

Division des initiatives spéciales

Durée du projet : de 2005 à 2007

Contribution du CRDI : 75 700 \$

Objectif : Dans de nombreuses régions de l'Afrique, l'exode des cerveaux a donné lieu à une importante perte de compétences. Pareille fuite de capital humain freinerait le développement de n'importe quel pays, mais en Éthiopie le problème a atteint des proportions alarmantes. Ces dernières années, par exemple, près de la moitié des Éthiopiens qui ont suivi une formation à l'étranger ne sont pas rentrés au pays après leurs études.



CRDI : Denis Marchand

« Même si AHEAD a été lancée par des Éthiopiens-Canadiens, les véritables agents de changement sont les Éthiopiens eux-mêmes. En offrant aux étudiants les avantages de l'éducation moderne et des avancées de la science, nous croyons pouvoir épauler les Éthiopiens qui mettent tout en œuvre pour avoir une influence réelle et durable sur le cours des choses. » — Temesghen

Hailu, président, AHEAD



Jamati Nnakanguru

« J'entrevois maintenant un bel avenir pour ma famille. »

— Maxensia Takirambule (alias Max), veuve, mère de quatre enfants et séropositive, bénéficiaire du projet d'agriculture urbaine mené à Kampala

S'intéresser de près au développement du pays d'origine est l'une des façons de réagir à un exode si coûteux. De 2002 à 2004, le CRDI a financé une étude menée par l'Association for Higher Education and Development (AHEAD) d'Ottawa, qui a mis en lumière l'ampleur de l'exode des cerveaux et son coût pour l'Éthiopie et l'Afrique. Son rapport, *Semantics Aside*, fait état de la volonté croissante des expatriés de contribuer au développement de leur pays d'origine. Forte de cette constatation, AHEAD a proposé de poursuivre les recherches, cette fois pour cerner et examiner les politiques, les programmes, les mécanismes et les initiatives pouvant permettre la concrétisation de la participation de la diaspora.

Résultats à ce jour : Au début de 2007, AHEAD a publié un deuxième rapport, *Enabling Diaspora Engagement in Africa: Resources, Mechanisms and Gaps*, axé sur l'Éthiopie en tant que pays d'origine et le Canada, pays d'accueil.

L'étude présente les diverses mesures d'ordre politique et financier déjà prises par le gouvernement de l'Éthiopie pour encourager la participation de la diaspora aux démarches visant à favoriser la croissance nationale. Ainsi, il a mis sur pied des ministères et des bureaux à l'intention de la diaspora, revu le rôle des missions diplomatiques à l'étranger et assoupli les règlements régissant la double nationalité, les droits d'importation et l'investissement étranger.

Entre autres recommandations, l'étude propose d'améliorer certaines mesures en vigueur, par exemple par la mise en place, d'une part, de stratégies et de programmes destinés à des groupes précis de la communauté d'expatriés et, d'autre part, d'instruments permettant d'utiliser davantage les envois d'argent pour en faire des investissements productifs. Le rapport contient également des recommandations à l'intention du Canada et d'autres pays industrialisés qui accueillent des communautés de la diaspora africaine.

Regard vers l'avenir : Les constatations de ces études alimenteront le discours de l'heure sur la participation de la diaspora africaine au renforcement des capacités du continent. Elles fournissent une information très utile aux responsables des politiques, aux gestionnaires de programmes internationaux et aux organismes de la diaspora, mais en particulier aux membres de la diaspora intéressés à faire profiter leur pays d'origine de leurs compétences, de leurs connaissances ainsi que de leurs moyens financiers.

Mobilisation en faveur de l'agriculture urbaine à Kampala

Domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles

Durée du projet : de 2004 à 2007

Contribution du CRDI : 616 300 \$

Objectif : On reconnaît de plus en plus, partout dans le monde, l'importance de l'agriculture urbaine. Afin de montrer les avantages qu'il y a à faire de l'agriculture urbaine un élément permanent de l'urbanisme et de la conception d'ensembles domiciliaires, le CRDI a réuni les ressources et l'expertise de l'Université McGill et du Programme de gestion urbaine de l'ONU-HABITAT de même que des architectes et des urbanistes de trois villes réparties sur trois continents. Leur mission ? Grâce à la recherche participative, concevoir des logements et des modules d'aménagement extérieur à prix modique et pratiques afin que se répande l'édification de quartiers jardins.

Résultats à ce jour : Le projet Vers un paysage comestible a été mené à Rosario, en Argentine, à Colombo, au Sri Lanka, ainsi qu'à Kampala, en Ouganda.

À Kampala, l'Université Makerere et les technocrates municipaux ont aidé environ 125 agriculteurs pauvres à convertir un terrain vacant en une collectivité modèle tirant sa subsistance de l'agriculture. Le projet a bénéficié d'un appui officiel très généreux. En effet, le conseil municipal a fait don de 13 hectares de terrain, adopté des politiques favorisant l'agriculture urbaine et fourni des fonds pour la construction de routes — des mesures qui ont aussi aidé à endiguer les inondations et à loger un certain nombre de sans-abris. Une autre retombée heureuse du projet : il a permis d'améliorer les relations entre les groupes communautaires et le conseil.

En outre, la collaboration en recherche a renforcé les capacités individuelles et institutionnelles tant en Ouganda qu'au Canada. Les prototypes de logements à prix modique ont été conçus avec l'aide d'étudiants en architecture et de chercheurs de l'Université Makerere, en partenariat avec des étudiants de l'Université McGill — des travaux pratiques qui ont également contribué à faire entrer l'agriculture urbaine dans le courant général en conception architecturale. Qui plus est, le projet a placé l'École d'architecture de l'Université McGill à l'avant-garde des institutions canadiennes s'intéressant à l'agriculture urbaine.

Regard vers l'avenir : La recherche s'est terminée au début de 2007. Bien que le projet ait bénéficié de l'appui des autorités de Kampala, le climat politique y reste incertain, et toute reprise des activités devra attendre la résolution de problèmes de leadership. Entre-temps, on a commencé à diffuser largement les leçons apprises, notamment lors du Forum urbain mondial, en juin 2006, à Vancouver.



Lacor Hospital, Mauro Fermanello

UN PLUS GRAND RAYONNEMENT GRÂCE AUX PARTENARIATS AVEC DES BAILLEURS DE FONDS

Le CRDI collabore avec des organismes canadiens et internationaux qui partagent sa volonté de consolider les capacités de recherche locales et d'influencer les politiques dans les pays en développement grâce à l'apport de données probantes. Les partenariats accroissent l'efficacité du CRDI en élargissant la portée des programmes du Centre et en accentuant leur impact. En favorisant les partenariats et le dialogue avec d'autres bailleurs de fonds, le CRDI évite les chevauchements et repère les lacunes dans l'aide à la recherche au service du développement à l'échelle mondiale.

Depuis 2003, le Centre a choisi de se concentrer sur un nombre restreint de bailleurs de fonds ayant des vues similaires aux siennes. Cette stratégie n'a pas été étrangère à l'augmentation marquée de programmes conçus de concert avec des partenaires. La somme totale octroyée par ces derniers à des projets dont l'administration est confiée au CRDI est en effet passée de 14,8 millions de dollars, en 2005–2006, à 27,2 millions de dollars, en 2006–2007.

Voici certains des faits saillants de l'exercice 2006–2007 en ce qui a trait aux partenariats :

- la poursuite des programmes menés de concert avec l'Agence canadienne de développement international, le plus important partenaire du Centre, particulièrement dans les domaines de la santé, des technologies de l'information et de l'économie de l'environnement;

- une collaboration plus étroite avec les Instituts de recherche en santé du Canada, principaux bailleurs de fonds du Programme de partenariat Teasdale-Corti de recherche en santé mondiale;
- la première subvention versée au Centre par la Fondation Bill et Melinda Gates pour l'exécution de recherches sur la prévention de la maladie de Chagas, de la dengue et du paludisme en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- un important cofinancement du Department for International Development du Royaume-Uni pour le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique.

Les bailleurs de fonds octroient parfois des ressources supplémentaires directement aux bénéficiaires des subventions du CRDI pour leur permettre de réaliser des projets que le Centre amorce seul ou en collaboration. Ce financement parallèle permet aux chercheurs du Sud de disposer d'encore plus de ressources.

De concert avec le personnel de programme et la direction, la Division des partenariats et du développement des affaires continuera d'entretenir des relations de travail étroites avec ses partenaires actuels et de conclure de nouveaux accords de collaboration.

27 millions de dollars
affectations de programme découlant de partenariats avec des bailleurs de fonds partenaires (cofinancement) en 2006–2007, dont 23 millions de dollars viennent d'accords dont la valeur dépasse un million de dollars

26 accords

15 bailleurs de fonds

> 15 millions de dollars
financement parallèle estimatif en 2006–2007

provenant de 66 bailleurs de fonds

et destinés à 52 projets

27
nombre de bailleurs de fonds partenaires avec lesquels le CRDI a des activités en cours

170
nombre de bailleurs de fonds partenaires depuis 1979



Un rôle de premier plan

John Cockburn,
Université Laval

« Comme la Loi sur le CRDI l'habilite à le faire, le Centre va "[...] faire appel à des spécialistes [...] en sciences naturelles et sociales [...] du Canada" et tentera d'accroître les occasions, pour les chercheurs du Sud, d'avoir accès aux connaissances des chercheurs canadiens... » Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 71)

Lorsque les responsables de la publication d'une importante étude internationale sur le commerce et la pauvreté ont eu besoin de collaborateurs pour un chapitre sur l'Afrique de l'Ouest, ils se sont adressés à des chercheurs de Québec.

Cela se fait constamment. La recherche universitaire sur les problèmes économiques des pays en développement se fait essentiellement dans le Nord, où l'accès à la formation, au financement de la recherche, aux ordinateurs, à la documentation et aux possibilités de réseautage est sans pareil. Les universitaires du Sud doivent, quant à eux, surmonter des obstacles sur tous ces plans lorsqu'il s'agit d'effectuer leurs travaux de recherche et d'en communiquer les résultats au milieu scientifique et aux cercles politiques.

« Voilà qui est malheureux », affirme l'économiste John Cockburn, de l'Université Laval, « puisque rien ne peut remplacer l'expérience concrète qu'ils ont de leur pays et qui serait des plus précieuses pour percer les mystères de longue date du développement et de la pauvreté. » En faisant davantage appel aux chercheurs des pays en développement possédant une solide formation et disposant des ressources nécessaires, on aurait pu notamment éviter l'adoption de nombreuses politiques peu judicieuses en matière de développement, et leurs conséquences catastrophiques pour les pauvres, estime-t-il.

M. Cockburn est codirecteur du Réseau de recherche sur les politiques économiques et la pauvreté (réseau PEP), un regroupement de trois sous-réseaux ayant des visées distinctes, mais poursuivant un but commun, qui est soutenu par le CRDI. « Nous rêvons d'un monde où les chercheurs des pays en développement jouent un rôle de premier plan dans l'établissement des priorités de la recherche et l'avancement des connaissances sur les dimensions économiques de la pauvreté dans ces pays », dit-il.

L'autre codirectrice du réseau PEP, Celia Reyes, dirige le sous-réseau de recherche sur les systèmes de suivi communautaire de la pauvreté, à Manille, aux Philippines. Ce sous-réseau met à contribution des collectivités dans une douzaine de pays, lesquelles recueillent des données en fonction d'indicateurs de la pauvreté définis par les pauvres eux-mêmes. Plusieurs pays se sont inspirés des données ainsi recueillies pour préparer les plans nationaux et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté qu'exigent les bailleurs de fonds de l'aide multilatérale.

John Cockburn dirige les deux autres sous-réseaux PEP, avec l'aide d'un bureau à Dakar, administré par le chercheur Ismaël Fofana. L'un de ces réseaux s'intéresse à la micro-

mesure et à l'analyse de la pauvreté et l'autre étudie l'incidence des phénomènes macroéconomiques sur les ménages pauvres. À ce jour, ces deux sous-réseaux ont versé 68 subventions de recherche d'une valeur d'environ 50 000 \$ par projet, accordées par voie de concours. Les rencontres annuelles du réseau PEP réunissent habituellement plus de 200 chercheurs, responsables des politiques et personnes-ressources de partout dans le monde. La rencontre de 2006 a eu lieu en juin à Addis-Abeba, en Éthiopie.

L'intégration des résultats des recherches dans le processus d'élaboration des politiques est inscrite dans le mandat du PEP. Au Sénégal, les chercheurs qui cherchent à intégrer l'analyse sexospécifique dans la formulation des politiques économiques ont organisé, en novembre 2006, un colloque auquel étaient invités des responsables des politiques locaux et étrangers en vue de jeter les assises d'un mécanisme favorisant une collaboration permanente entre les deux groupes. En Uruguay, les chercheurs du réseau PEP ont organisé, en décembre, une conférence à l'intention des responsables des politiques sur les répercussions de l'adhésion au MERCOSUR.

En plus de réaliser des travaux de recherche, les chercheurs des pays en développement prennent rapidement en charge une part plus importante des activités de gestion, d'administration, de formation et de soutien scientifique du réseau. Ils contribuent ainsi à la réputation croissante dont jouit le réseau pour l'excellence de ses travaux et leur influence sur les politiques, et en profitent en retour.

Quant aux responsables de la publication qui avaient besoin de ce chapitre sur l'Afrique de l'Ouest, « nous leur avons répondu en les mettant au courant des travaux des chercheurs de pays en développement que nous appuyons », se rappelle M. Cockburn. Il a été convenu que les chercheurs du réseau PEP signeraient non pas un mais bien trois chapitres dans cette étude, les chercheurs de Québec agissant à titre de coauteurs. Ces chapitres ont été si bien reçus qu'on les a mis en relief lors de présentations à l'Organisation mondiale du commerce et devant d'autres groupes intergouvernementaux.

Réseau de recherche sur les politiques économiques et la pauvreté

Durée du projet : de 2002 à 2007

Contribution du CRDI : 9 993 135 \$

{ Nouvelles priorités

« [le Centre] doit continuer à utiliser les facultés que lui accorde son texte fondateur pour faire des expériences et jouer un rôle de chef de file sur le plan intellectuel. Le CRDI peut aussi ouvrir la voie dans de nouveaux champs d'investigation [...]. »

Stratégie générale et Cadre programmatique 2005–2010 (SG, paragraphe 45)

Promouvoir le développement démocratique

Le CRDI a la conviction profonde que la recherche peut favoriser le développement démocratique. Comme la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, l'a affirmé lors de son témoignage devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, le 2 octobre 2006, cette promotion se fait de quatre façons.

- Premièrement, la recherche est propice à la libre investigation et au débat. En Afrique de l'Ouest, par exemple, la diffusion des résultats de recherche sur l'inégalité d'accès aux soins de santé a préparé le terrain pour le remaniement de la politique selon laquelle les pauvres sont dispensés de payer dans les hôpitaux régionaux du Burkina Faso et pour l'établissement de critères clairs relativement à l'admissibilité à une telle dispense en Côte d'Ivoire. La recherche soutenant la réforme du secteur de la santé se poursuit dans cinq pays.
- Deuxièmement, la recherche élargit l'éventail de solutions concrètes et elle encourage l'innovation. Ainsi, un projet approuvé au début de 2007 et réunissant quatre pays d'Amérique latine ayant participé à des activités de coopération et à des opérations de maintien de la paix en Haïti vise à déterminer les moyens à prendre pour favoriser une paix durable et le rétablissement d'institutions fonctionnelles dans ce pays. Le projet offre la possibilité d'améliorer les capacités institutionnelles de collaboration Sud-Sud, et il pourrait servir modèle pour examiner comment rebâtir les « États défaillants ».
- Troisièmement, la recherche contribue à rendre les gouvernements comptables de leurs actes en fournissant des données probantes qui renforcent la transparence. Au Guatemala, le CRDI appuie un observatoire judiciaire qui surveille la réforme du système de justice pénale. La recherche a donné lieu à bon nombre de nouveaux règlements sur le maintien de l'ordre et l'administration de la justice.

- Enfin, la recherche sert d'assise à des politiques fondées sur des données probantes. Entre autres exemples notables, citons les projets menés en Asie, en Afrique et en Amérique latine en vue de déterminer les causes et l'étendue de la pauvreté. Les données, recueillies dans et par les collectivités défavorisées, ont permis de mettre en place de nouveaux programmes et stratégies mieux conçus et mieux ciblés et de rendre les citoyens plus aptes à exiger des comptes de leurs gouvernements.

Les efforts que les bailleurs de fonds déploient pour appuyer la réforme démocratique doivent, eux aussi, se fonder sur des données probantes. C'est là l'une des principales raisons d'être du Conseil de la démocratie, coprésidé par le sous-ministre des Affaires étrangères et le président de l'ACDI. Le CRDI est l'un des membres fondateurs. Le Conseil a pour but d'étayer les efforts du Canada pour ce qui est de favoriser la gouvernance démocratique à l'étranger.

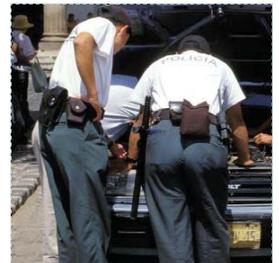
Promouvoir la démocratie ne va pas sans donner l'exemple. En juin 2006, le CRDI, le ministère des Affaires étrangères et le Centre parlementaire ont fait venir au pays 13 agents des affaires parlementaires afghans pour qu'ils puissent se familiariser avec le fonctionnement du Parlement du Canada. À cette occasion, les agents ont rencontré le premier ministre Stephen Harper et le président de la Chambre des communes, Peter Milliken.

Soutenir la recherche dans les zones de conflit

Les semences restées inutilisées en Afghanistan témoignent du besoin de recherches dans les zones de conflit. En 2002, alors qu'il y avait déjà longtemps que le système officiel de production de semences s'était effondré, l'aide sous forme de semences a afflué dans le pays. Or de récentes recherches parrainées par le CRDI révèlent qu'une très faible proportion de ces semences ont été mises en terre dans le nord de l'Afghanistan, le grenier du pays. Les agriculteurs s'en sont plutôt remis au système informel de production et d'échange de semences, qui manifeste une étonnante résilience.



CRDI - Yves Beaulieu



CRDI - Yves Beaulieu

La gestion communautaire des semences offre les meilleures perspectives de sécurité alimentaire.



ICARDA

« Je suis heureux que nous ayons commencé à mettre en rapport les agriculteurs de l'Afghanistan et des experts qui utilisent l'information. J'aimerais que ce projet soit reproduit sans tarder dans toutes les provinces de l'Afghanistan. »

— Obaidullah Ramin,
ministre de l'Agriculture de
l'Afghanistan

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture de l'Afghanistan, des chercheurs du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches ont produit une abondance d'information sur la gestion communautaire des semences. Bien qu'il ait sérieusement besoin d'être renforcé, ce système offre les meilleures perspectives de sécurité alimentaire.

Les initiatives officielles du Canada en matière de défense, de diplomatie et de développement aident à sécuriser et à stabiliser des pays aux prises avec des conflits. Le CRDI, pour sa part, fait appel à des chercheurs pour éclairer les décisions relatives à la reconstruction, à la consolidation de la paix et au développement.

En Afghanistan, où la capacité de recherche est des plus faibles, le CRDI renforce les compétences en matière de recherche participative dans le cadre d'une entreprise de plus grande envergure, appuyée par le Royaume-Uni, qui vise à permettre à des Afghans pauvres d'élaborer des solutions de rechange à la culture du pavot à opium. Bien que le conflit isole les chercheurs, l'appui du CRDI les met en contact avec des collègues d'autres pays. Un des projets intègre l'Université de Kaboul au consortium des universités des pays himalayens, qui regroupe des universités de la Chine, de l'Inde, du Népal et du Pakistan, pour renforcer les capacités de recherche du corps professoral afghan et des fonctionnaires de l'État. Un autre projet met à l'essai un modèle de technologie de l'information et de la communication élaboré en Inde pour diffuser de l'information en matière d'agriculture et de mise en marché aux fermiers afghans.

La recherche peut aussi s'avérer un facteur décisif dans les ententes conclues au cours des négociations de paix. Les règlements tiennent compte des multiples dispositions devant régir le partage du pouvoir, le partage des richesses et la sécurité entre les parties au conflit. Le CRDI a mis à profit son savoir-faire en matière d'égalité entre les sexes et de règlement des conflits pour aider la Médiation de l'Union africaine à intégrer des questions telles que la participation politique des femmes et leur accès à l'éducation à l'Accord de paix sur le Darfour, en mai 2006. Malheureusement, l'accord n'a pas tenu longtemps.

Ce malheureux recul témoigne des risques que comporte la recherche dans les zones de conflit. La violence peut aussi interrompre les activités de recherche. Le conflit de l'été dernier au Moyen-Orient a obligé des chercheurs financés par le CRDI au Liban ainsi qu'en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à mettre leurs travaux en suspens. L'ensemble des travaux de recherche — sur le règlement des conflits, la bonne gouvernance, la gestion commune des ressources naturelles et l'amélioration de la santé — a repris dans les mois qui ont suivi, dans le cadre des efforts de relèvement et de reconstruction.

Le CRDI demeure résolu à appuyer les efforts déployés par des chercheurs du Sud pour comprendre les conflits, fournir des données probantes afin de régler des points de négociation et appuyer la reconstruction et le développement une fois la paix rétablie.

Faire face aux changements climatiques

Le 17 mai 2006, le CRDI et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni ont lancé un programme de recherche et de renforcement des capacités en vue d'aider les populations les plus vulnérables d'Afrique à faire face aux répercussions des changements climatiques. Le DFID a décidé d'investir 24 millions £ et le CRDI, 15 millions CAD dans un nouveau partenariat quinquennal appelé Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA). Le programme renforce la recherche sur les meilleurs moyens que puissent mettre en œuvre les pays et les collectivités d'Afrique pour composer avec les effets anticipés des changements climatiques.

À cette occasion, M. Hilary Benn, secrétaire d'État au développement international du Royaume-Uni, a déclaré que ce partenariat permettra à la communauté internationale de mieux comprendre comment elle doit soutenir l'adaptation aux changements climatiques sur l'ensemble du continent africain. La présidente du CRDI, Maureen O'Neil, a quant à elle insisté sur le fait que le programme sera dirigé par des Africains et pour les Africains, et qu'il mettra sur leurs compétences.

En février et en mars 2007, dix premiers projets de recherche, choisis parmi plus de 200 notes conceptuelles reçues, ont été approuvés.

ACCA fait partie d'un programme de recherche bien établi du CRDI en environnement et gestion des ressources naturelles. Depuis le début des années 1990, le Centre appuie la recherche sur les pratiques agricoles et d'exploitation forestière, la gestion des bassins hydrographiques, la préservation des sols et de l'eau, les mesures de lutte contre la désertification et de protection de la biodiversité. L'attention portée très tôt aux changements climatiques par le CRDI a permis de constituer une assise solide pour comprendre les mécanismes par lesquels ce phénomène planétaire pourrait toucher les pays en développement.

Impulser le développement du secteur privé

Le secteur privé est un moteur de croissance économique. Il crée de l'emploi et trouve des solutions novatrices pour répondre aux besoins des consommateurs. Pourtant, de

nombreux facteurs entravent sa contribution au développement. Il est impératif d'exécuter des travaux de recherche visant à cerner les politiques et les pratiques susceptibles d'instaurer un climat favorable aux activités des entreprises et d'encourager l'entrepreneuriat.

En 2006–2007, un rapport du Groupe de travail sur le développement du secteur privé du CRDI soulignait que le développement du secteur privé recoupe les travaux des quatre domaines de programme du Centre. Il intervient lorsque les partenaires de recherche évaluent les répercussions de la réglementation nationale, de l'investissement étranger direct et de l'intégration économique mondiale sur les petites entreprises dans le Sud. Par ailleurs, le secteur privé est l'un des principaux acteurs des systèmes d'innovation nationaux. Les recherches appuyées par le CRDI mettent aussi au jour les conditions dans lesquelles les TIC deviennent un levier pour le secteur privé, les mesures qui aident les petits producteurs ruraux à améliorer leurs moyens de subsistance et les mécanismes qui déclenchent l'innovation dans le commerce des services environnementaux chez les habitants des bidonvilles.

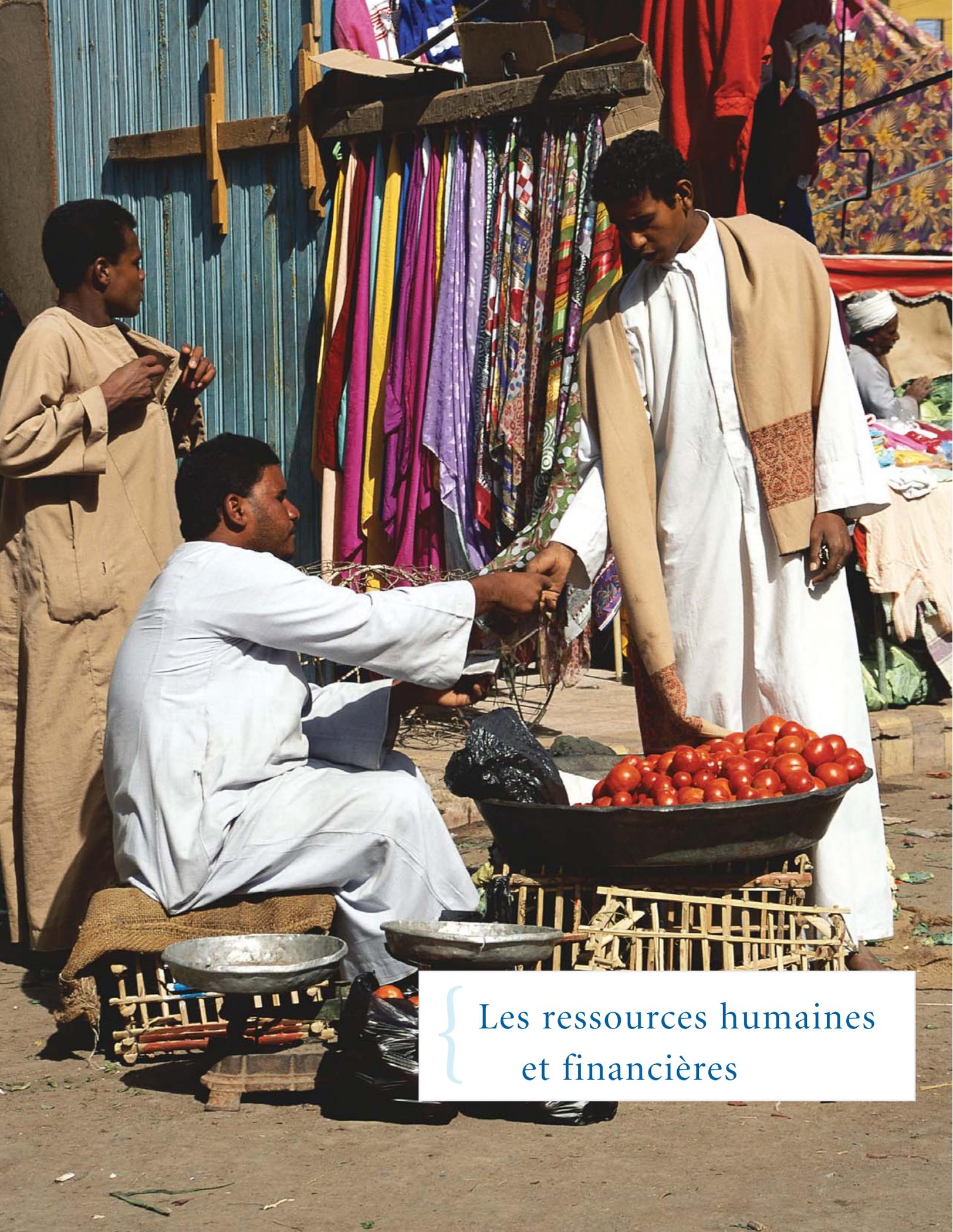
Dans l'optique du CRDI, la recherche sur le développement du secteur privé concerne non seulement les entrepreneurs mêmes et les sociétés de toutes tailles, mais aussi les coopératives, les collectivités autochtones et les entreprises sociales.

Le groupe de travail continuera d'impulser les discussions internes et de guider le soutien que le Centre accorde à la recherche sur ce thème. Plusieurs projets phares sont déjà en cours, notamment le Fonds de recherche sur le climat d'affaires et d'investissement. Géré par TrustAfrica, ce dernier vise à combler la grave pénurie de travaux de recherche africains sur le secteur privé. Cette année, le premier concours du Fonds a permis d'octroyer 30 petites et moyennes subventions à des chercheurs d'écoles de commerce et de groupes de réflexion africains. Le Fonds a aussi attribué des subventions de recherche à quatre équipes de chercheurs universitaires canadiens et africains.

La recherche entreprise grâce au Fonds aidera non seulement à trouver des solutions à des problèmes associés à l'entreprise privée en Afrique, mais appuiera aussi l'émergence d'un noyau de chercheurs spécialistes du développement du secteur privé sur le continent.



CRDI - Stéphanie Colvey



Les ressources humaines
et financières

La gouvernance

Le Conseil des gouverneurs

Un Conseil des gouverneurs formé de 21 membres originaires de plusieurs pays oriente l'action du CRDI. Le président du Conseil est comptable au Parlement du Canada par l'entremise du ministre des Affaires étrangères. La *Loi sur le CRDI* exige que, des 21 gouverneurs, le président, le vice-président et neuf autres membres soient des citoyens canadiens. Jusqu'à dix gouverneurs viennent d'autres pays. La composition internationale du Conseil du CRDI aide à faire en sorte que les programmes et activités du Centre répondent de façon efficace aux besoins des pays en développement.

La gérance du Centre

Les responsabilités du Conseil

Il incombe au Conseil des gouverneurs, à ses comités et à leurs membres

- de déterminer l'orientation stratégique du CRDI;
- d'examiner et d'approuver le budget et les états financiers du Centre ainsi que ses objectifs en matière de finances;
- de s'assurer que le CRDI dispose de plans de gestion des ressources humaines adéquats;
- de veiller à l'appréciation du risque associé aux activités du Centre et à la mise en place de systèmes de gestion du risque;
- d'assurer l'intégrité des systèmes d'information de gestion et de contrôle interne;
- de suivre de près le rendement du Centre en fonction des plans stratégiques et des plans d'activités;
- d'évaluer dans quelle mesure le Conseil s'acquitte de ses responsabilités;
- de suivre de près et d'évaluer le rendement de la présidente et première dirigeante du Centre;
- de veiller à ce que le Centre ait une stratégie de communications efficace.

L'orientation stratégique

L'exercice 2006–2007 a marqué la deuxième année d'application de la Stratégie générale et du Cadre programmatique 2005–2010 (SG+CP) et du Cadre opérationnel, document qui les accompagne. Au cours de l'année, les gouverneurs ont été appelés à examiner et à approuver le descriptif d'un nouveau programme (voir la structure des programmes, page 24).

La gestion du risque

Le Comité des finances et de la vérification, en étroite collaboration avec le chef de la direction financière et les vérificateurs internes et externes, aide le Conseil des gouverneurs à s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées en matière de surveillance. L'une des responsabilités du Comité consiste à déterminer les principaux risques associés aux activités du Centre et à s'assurer qu'ils sont gérés convenablement et que les éléments d'actif sont protégés comme il se doit. L'établissement, chaque année, du profil de risque organisationnel par l'équipe chargée de la gestion du risque et de la vérification interne aide le Comité dans cette tâche.

Le Conseil a approuvé un nouveau mandat pour le Comité des finances et de la vérification (CFV) en 2005–2006. Parallèlement, le CFV a approuvé une version mise à jour de la Charte de vérification interne du Centre. La Charte est conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au code de déontologie de l'Institut des vérificateurs internes (IIA). Ces mesures ont été prises conformément aux lignes directrices élaborées par le Conseil du Trésor à l'intention des comités de vérification des sociétés d'État.

La nouvelle Charte de vérification donne au CRDI une marge de manœuvre dont il avait grandement besoin pour la fonction de vérification interne. En 2005–2006, la direction a décidé d'impartir cette fonction à un fournisseur externe, Interis Conseils Inc. d'Ottawa. Le Conseil et la direction du Centre suivent de près l'évolution de cette nouvelle formule.

Le Comité des finances et de la vérification appuie sans réserve cette mesure et estime que le rôle et les paramètres relatifs à la prestation des services de vérification sont clairement énoncés dans la nouvelle Charte de vérification et permettront de s'assurer de la mise en place des mesures de protection appropriées.

La planification de la relève

La démarche adoptée par le CRDI à cet égard consiste en partie à former les candidats les plus prometteurs parmi son personnel afin de se doter d'une prochaine génération de dirigeants voués à l'excellence. Chaque année, la présidente du Centre et les deux vice-présidents examinent les dossiers du personnel de direction afin d'assurer la cohérence organisationnelle et de satisfaire aux besoins éventuels du Centre. La présidente tient le Conseil au courant de l'évolution démographique de l'effectif et des activités et stratégies de planification de la relève, qu'il s'agisse d'offrir une formation plus poussée à des candidats internes de talent ou de prévoir très tôt le recrutement à l'extérieur.



Les gouverneurs visitent IBASE, institut brésilien d'analyse sociale et économique.



Membres du Conseil des gouverneurs en Bolivie.



Au programme : une visite à Collagua organisée par Fundación Tierra.

Le Centre a doté un certain nombre de postes supérieurs au cours de la dernière année, comme en témoigne la composition du Comité de la haute direction (voir page 69). Des stratégies ont été mises en place afin de faciliter ces démarches.

L'information communiquée au Conseil

Tous les ans, le Conseil des gouverneurs reçoit un rapport sur l'état des programmes et des activités du CRDI au regard de la Stratégie générale et du Cadre programmatique. Ce sont les directeurs des domaines de programme et les directeurs régionaux qui, tour à tour, présentent ces rapports. Ces derniers ont présenté leurs rapports en novembre 2006. En mars, le Programme des travaux et budget prévu pour l'exercice qui suit est soumis à l'étude et à l'approbation du Conseil.

À la réunion qu'il tient en juin, le Conseil des gouverneurs reçoit un rapport sur les activités de l'année écoulée de la part de la Section de l'évaluation et de la Division des communications. Le rapport sur la vérification financière annuelle du Bureau du vérificateur général et les états financiers vérifiés de l'exercice lui sont aussi présentés à cette occasion.

À chacune des réunions du Conseil des gouverneurs, les présidents des comités du Conseil présentent un rapport sur les questions traitées au cours des réunions de leur comité.

Tous les deux mois, la présidente du Centre remet au Conseil des gouverneurs un rapport détaillé sur les activités du CRDI. En outre, les gouverneurs peuvent communiquer entre eux et avec le personnel du Centre au moyen d'une liste de diffusion spéciale. Ils reçoivent aussi le *Bulletin du CRDI*, le mensuel électronique du Centre.

Le régime de vérification

Le régime annuel de vérification prévoit des vérifications internes et externes. Le Bureau du vérificateur général se charge de toutes les vérifications externes. Deux fois l'an, le Conseil des gouverneurs est mis au courant de l'état d'avancement des vérifications internes.

Les objectifs liés aux politiques publiques

La *Loi sur le CRDI*, qui a créé le Centre en 1970, définit toujours sa mission et ses pouvoirs et elle témoigne à la fois de la vision de l'avenir et de la perspicacité des fondateurs du CRDI. Le Conseil des gouverneurs veille à ce que le Centre respecte l'esprit et la lettre de la loi qui le régit de même que la mission qui lui a été confiée, à savoir lancer, encour-

ager, appuyer et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement.

Les communications

Le rapport annuel du CRDI est le principal instrument de communication avec le gouvernement du Canada. Le CRDI consulte régulièrement, sur des enjeux importants, le milieu de la politique étrangère du Canada — dont le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et le Bureau du Conseil privé — et les milieux scientifique et de la recherche.

Le président du Conseil des gouverneurs et la présidente du Centre rencontrent officiellement le ministre des Affaires étrangères et la ministre de la Coopération internationale une fois l'an au moins, et ils tiennent des réunions plus fréquentes avec les conseillers des ministres et les hauts fonctionnaires.

La collaboration avec la direction

Les relations entre le Conseil et la direction

Les relations qu'entretiennent le Conseil des gouverneurs et la direction sont empreintes de transparence, tous deux croyant fermement que la reddition de comptes et les bonnes pratiques de gouvernance de la chose publique sont essentielles à un rendement organisationnel optimal.

La *Loi sur le CRDI* confère à la présidente du CRDI le pouvoir de surveiller les travaux du Centre et d'en diriger le personnel. Au début de l'exercice, les objectifs de la présidente et les indicateurs qui serviront à mesurer son rendement sont établis de concert avec le Conseil. Ce dernier doit ensuite suivre de près le rendement de la présidente à l'aide des indicateurs prévus. Le Conseil discute chaque année avec la présidente de l'évaluation de son rendement.

Le fonctionnement quotidien du Centre relève de la présidente, qui s'acquitte de cette tâche en collaboration avec le Comité de la haute direction (CHD), formé d'elle-même, des vice-présidents, des directeurs régionaux, du directeur du Groupe des politiques et de la planification, de la secrétaire et conseillère juridique, des directeurs des domaines de programme, du directeur de la Division des finances et de l'administration, de la directrice de la Division des ressources humaines et de la directrice de la Division des communications et des relations avec le gouvernement. Le comité se réunit régulièrement et formule des recommandations sur la plupart des grandes questions dont le Conseil est saisi. Les procès-verbaux des réunions du CHD sont préparés par le Bureau

de la secrétaire et conseillère juridique du Centre et tout le personnel peut y avoir accès sur le site intranet du CRDI.

L'indépendance du Conseil

Le Conseil a mis en place des structures et des processus qui lui permettent de fonctionner indépendamment de la direction. Le rôle de la présidente du CRDI, qui est aussi sa première dirigeante, et celui du président du Conseil sont distincts; ce dernier gère les affaires du Conseil tandis que la présidente du Centre veille au fonctionnement au jour le jour du CRDI. Tous les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil.

Le Conseil tient trois réunions par année. Chacune comprend une discussion à huis clos et la présentation des rapports des comités permanents du Conseil qui sont au nombre de quatre, soit le Comité de direction, le Comité des finances et de la vérification, le Comité des ressources humaines et le Comité de sélection. Les membres des comités sont élus en tenant compte de leurs intérêts, de leurs compétences et de leur disponibilité. Au besoin, le Conseil crée également des comités spéciaux chargés d'étudier des questions particulières.

Le Conseil des gouverneurs s'est doté de lignes directrices rigoureuses en matière de conflit d'intérêts afin d'assurer la plus stricte intégrité de ses membres.

Le Comité de direction

Les membres du Comité de direction se réunissent avant chaque réunion du Conseil pour passer en revue l'ordre du jour. Le président du Comité et la présidente du Centre renvoient au Conseil dans son ensemble la définition des orientations stratégiques et la prise de décisions.

Membres : Gordon S. Smith (président), Margaret Catley-Carlson (mandat expiré le 23 septembre 2006), Mary Coyle (mandat expiré le 23 septembre 2006, puis reconduit le 22 novembre 2006), Denis Desautels, Ged Davis (mandat expiré le 9 décembre 2006, puis reconduit le 5 mars 2007), Norah Olembo (mandat expiré le 9 décembre 2006), Maureen O'Neil, Francisco Sagasti (mandat expiré le 20 janvier 2007, puis reconduit le 5 mars 2007), Rodger Schwass (mandat expiré le 1^{er} mars 2007).

Le Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification (CFV) seconde le Conseil des gouverneurs et lui présente des recommandations en ce qui concerne :

- la surveillance financière;
- la détermination des principaux risques que posent les activités du Centre et la mise en place de mécanismes appropriés de gestion du risque;
- l'adoption par le Centre de systèmes d'information et de pratiques de gestion qui répondent à ses besoins et qui garantissent au Conseil l'intégrité de l'information;
- l'examen de la fonction de vérification interne pour s'assurer de son efficacité.

En novembre 2006, à la suite d'une recommandation de la haute direction et du CFV, le Conseil a invité le Bureau du vérificateur général du Canada à mener un examen spécial du CRDI, conformément à l'article 138 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le rapport de l'examen spécial doit être remis en mars 2008.

Membres : Denis Desautels (président), Margaret Catley-Carlson (mandat expiré le 23 septembre 2006), Mary Coyle (mandat expiré le 23 septembre 2006, puis reconduit le 22 novembre 2006), Maurice Foster (mandat expiré le 23 septembre 2006), Ahmed Galal, Octavio Gómez-Dantés (mandat expiré le 8 mars 2007), Maureen O'Neil, Jean-Guy Paquet (mandat expiré le 23 septembre 2006), Andrés Rozental (nommé le 5 mars 2007).

Le Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines seconde le Conseil des gouverneurs et lui fait des recommandations au sujet des politiques, règlements, procédures et normes qui concernent les ressources humaines du Centre.

Membres : Rodger Schwass (président — mandat expiré le 1^{er} mars 2007), Margaret Catley-Carlson (mandat expiré le 23 septembre 2006), Mary Coyle (présidente [depuis mars 2007] — mandat expiré le 23 septembre 2006, puis reconduit le 22 novembre 2006), W. Andy Knight (nommé le 5 mars 2007), Francine Matte (mandat expiré le 28 octobre 2006), Faith Mitchell, Maureen O'Neil, Linda Sheppard Whalen.

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection examine les candidatures et recommande la nomination des candidats qui conviennent au Conseil des gouverneurs; il suit de près la composition du Conseil et de ses comités de même que le rendement de leurs membres pour ce qui est de leur présence aux réunions, de leur participation et de leur réceptivité.

Un dialogue au Brésil.



Les gouverneurs visitent des projets au Pérou.



En conversation avec Agua Sustentable, partenaire du CRDI.



En vedette : le projet sur les droits d'utilisation de l'eau en Bolivie.

Membres : Gordon S. Smith (président), Margaret Catley-Carlson (mandat expiré le 23 septembre 2006), Mary Coyle (mandat expiré le 23 septembre 2006, puis reconduit le 22 novembre 2006), Denis Desautels, Maureen O'Neil, Rodger Schwass (mandat expiré le 1^{er} mars 2007).

La présidence du Centre

La bonne gouvernance commence par le choix de la personne la plus qualifiée pour diriger une organisation. Conformément à la *Loi sur le CRDI*, c'est le Conseil des gouverneurs qui recommande au gouverneur en conseil la personne à nommer à la présidence du Centre.

Le Conseil évalue chaque année le rendement de la présidente du Centre au regard des objectifs établis, détermine les objectifs pour l'exercice suivant et discute de la planification de la relève au sein du personnel de direction.

En mars 2007, le Conseil des gouverneurs a créé un comité de recrutement afin de choisir un candidat pour remplacer Maureen O'Neil à la présidence, son mandat prenant fin en avril 2008.

Membres : Gordon S. Smith (président), Mary Coyle, Ged Davis, Denis Desautels, Barbara McDougall, Francisco Sagasti.

Le fonctionnement du Conseil

Le renouvellement du Conseil

La *Loi sur le CRDI* stipule qu'au moins 11 des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans celui des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie. Le Conseil tient compte de ces prescriptions dans le profil des compétences et de l'expérience qu'il élabore en vue de déterminer les candidats aptes à combler les vacances en son sein.

Les gouverneurs sont nommés pour un mandat de quatre ans, qui peut être reconduit pour quatre autres années. En 2006–2007, neuf gouverneurs ont été nommés au Conseil ou ont vu leur mandat reconduit.

La formation

Les nouveaux membres du Conseil reçoivent une documentation complète sur le Centre, dont un manuel d'information préparé à leur intention, et ils prennent part à des séances d'orientation. On encourage les gouverneurs à faire, au moins une fois pendant leur mandat, une visite des lieux où sont exécutés les projets du CRDI afin de consulter les intervenants, de voir de près comment le Centre travaille et

d'observer l'impact des travaux de recherche qu'il finance. En février 2007, une visite de terrain a été organisée au Pérou, en Bolivie et au Brésil.

La rémunération

La rémunération des membres du Conseil est fixée conformément aux *Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État*. Ces lignes directrices prévoient les taux suivants :

- indemnité journalière versée aux gouverneurs — de 390 \$ à 420 \$
- honoraires annuels des présidents de comité — de 4 600 \$ à 5 400 \$
- honoraires annuels du président du Conseil — de 9 200 \$ à 10 800 \$

La responsabilité à l'égard de la gouvernance

L'objectif de la bonne gouvernance, c'est de faire en sorte que l'organisation ait la solidité et la viabilité voulues pour remplir efficacement sa mission. Il incombe au Conseil des gouverneurs de définir la manière d'envisager les questions de gouvernance au CRDI. Sous la direction du président du Conseil, les gouverneurs procèdent à une autoévaluation tous les deux ans, afin d'examiner leurs pratiques et leur rendement au chapitre de la gouvernance. Ils se sont livrés à cet exercice en 2005.

Chaque année, la composition et les responsabilités des comités sont passées en revue. En mars 2007, le Conseil a approuvé une nouvelle Charte du Conseil qui définit les rôles respectifs du Conseil et de ses comités, du président du Conseil et de la présidente du Centre. La Charte comprend également des lignes directrices sur les conflits d'intérêts à l'intention des gouverneurs ainsi que la philosophie du Conseil en matière de gouvernance. Le chapitre de la Charte portant sur la reddition de comptes et la transparence décrit les nombreux moyens que le Centre utilise pour examiner son rendement et en rendre compte à ses diverses parties prenantes.

Le Conseil des gouverneurs du CRDI en 2006–2007

GORDON S. SMITH, PRÉSIDENT DU CONSEIL, VICTORIA, CANADA
Directeur exécutif, Centre for Global Studies, Université de Victoria; ancien sous-ministre des Affaires extérieures

MARGARET CATLEY-CARLSON, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL (JUSQU'EN SEPTEMBRE 2006), LA PÊCHE, CANADA

Présidente et membre du Conseil de divers organismes internationaux voués à l'amélioration de la gestion en autres en matière d'eau douce, de protection de l'environnement et de financement du développement; ancienne présidente, Conseil de la population, New York

MAUREEN O'NEIL, PRÉSIDENTE DU CRDI, OTTAWA, CANADA

Ancienne présidente, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique; ancienne présidente, L'Institut Nord-Sud

LALLA BEN BARKA, DAKAR, SÉNÉGAL

Directrice, Bureau régional pour l'éducation en Afrique, UNESCO; ancien secrétaire exécutif adjoint, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

CHEE YOKE LING, KUALA LUMPUR, MALAISE

(dont le mandat a expiré le 26 mai 2006)

Conseillère juridique auprès du Third World Network (Malaisie); autrefois chargée de cours en droit, Universiti Malaya, et secrétaire exécutive, Sahabat Alam Malaysia (Amis de la Terre Malaisie)

JOCELYN COULON, MONTRÉAL, CANADA

(nommé le 9 février 2007)

Chercheur invité, Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), et directeur, Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix du CÉRIUM; ancien directeur, Centre Pearson pour le maintien de la paix, bureau de Montréal

MARY COYLE, VICE-PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL (DEPUIS MARS 2007), ANTIGONISH, CANADA

(dont le mandat expiré le 23 septembre 2006 et a été reconduit le 22 novembre 2006)

Vice-présidente, Université St. Francis Xavier, et directrice, Coady International Institute, Université St. Francis Xavier; ancienne directrice générale, Calmeadow, Toronto

ANGELA CROPPER, TRINITÉ-ET-TOBAGO

Cofondatrice et présidente, Fondation Cropper; ancienne coprésidente du panel de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire

GED DAVIS, SEVENOAKS, ROYAUME-UNI

(dont le mandat a expiré le 9 décembre 2006 et a été reconduit le 5 mars 2007)

Vice-président du conseil d'administration, EcoCities plc; directeur général, Centre for Strategic Insight, Forum économique mondial

DENIS DESAUTELS, OTTAWA, CANADA

Cadre en résidence, École de gestion de l'Université d'Ottawa; ancien vérificateur général du Canada

MAURICE FOSTER, OTTAWA, CANADA

(dont le mandat a expiré le 23 septembre 2006)

Membre du conseil d'administration, Foundation for the Study of Processes of Government in Canada; ancien député à la Chambre des communes

AHMED GALAL, LE CAIRE, ÉGYPTÉ

Directeur général, Forum de recherche économique; ancien directeur exécutif et directeur de la recherche, Centre égyptien d'études économiques

OCTAVIO GÓMEZ-DANTÉS, MEXICO, MEXIQUE

(dont le mandat a expiré le 8 mars 2007)

Directeur de l'évaluation du rendement, ministère de la Santé, gouvernement du Mexique; ancien directeur, Politique de la santé, Centre de recherche sur les systèmes de santé, Institut national de santé publique, Mexique

ROBERT GREENHILL, GATINEAU, CANADA

Président, Agence canadienne de développement international; ancien cadre supérieur invité, CRDI, et ancien président et chef de l'exploitation, Bombardier International

AMINA J. IBRAHIM, ABUJA, NIGÉRIA

(nommée le 5 mars 2007)

Adjointe spéciale principale du président du Nigéria chargée des objectifs du Millénaire pour le développement; ancienne coordonnatrice nationale du programme Éducation pour tous (EPT) de l'UNESCO, ministère fédéral de l'Éducation, Nigéria

W. ANDY KNIGHT, EDMONTON, CANADA

(nommé le 5 mars 2007)

Professeur de relations internationales, département de science politique, et coordonnateur et conseiller, programme de certificat en études sur la paix et l'après-conflit, Université de l'Alberta; ancien vice-président du Conseil universitaire du système de l'ONU et ancien rédacteur en chef du *Global Governance Journal*

FRANCINE MATTE, MONTRÉAL, CANADA

(dont le mandat a expiré le 28 octobre 2006)

Consultante en droit commercial et droit de la concurrence; ancienne sous-commissaire principale, Bureau de la concurrence

BARBARA MCDUGALL, TORONTO, CANADA

(nommée le 5 mars 2007)

Conseillère en expansion du commerce international, en gouvernance organisationnelle et en relations avec le gouvernement au cabinet d'avocats Aird and Berlis LLP; ancienne secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ancienne ministre de l'Emploi et de l'Immigration

FAITH MITCHELL, WASHINGTON, ÉTATS-UNIS

Administratrice de programmes principale, Institute of Medicine, The National Academies; ancienne directrice adjointe, Projets spéciaux, Division of Behavioral and Social Sciences and Education, National Research Council

NORAH OLEMBO, NAIROBI, KENYA

(dont le mandat a expiré le 9 décembre 2006)

Présidente du conseil d'administration, Biotechnology Trust Africa; ancienne directrice, Kenya Industrial Property Office

JEAN-GUY PAQUET, QUÉBEC, CANADA

(dont le mandat a expiré le 23 septembre 2006)

Président du conseil d'administration, Institut national d'optique; ancien président-directeur général, Institut national d'optique

ANDRÉS ROZENTAL, MEXICO, MEXIQUE

(nommé le 5 mars 2007)

Président, Consejo Mexicano de Asuntos Internacionales; ancien ambassadeur du Mexique auprès du Royaume-Uni et ancien sous-secrétaire aux Relations extérieures

FRANCISCO SAGASTI, LIMA, PÉROU

(dont le mandat a expiré le 20 janvier 2007 et a été reconduit le 5 mars 2007)

Président, FORO Nacional/Internacional; ancien chef de la planification stratégique, Banque mondiale

RODGER SCHWASS, TARA, CANADA

(dont le mandat a expiré le 1^{er} mars 2007)

Professeur émérite et chercheur principal, Faculté des sciences de l'environnement, Université York; ancien professeur, Faculté des sciences de l'environnement, Université York

LINDA SHEPPARD WHALEN, ST. JOHN'S, CANADA

Rédactrice en chef, *The Newfoundland Quarterly*; présidente et directrice générale, Centre for Long-term Environmental Action, Terre-Neuve-et-Labrador

SHEKHAR SINGH, NEW DELHI, INDE

Responsable de la National Campaign for People's Right to Information; ancien directeur, Centre for Equity Studies

XUE LAN, Beijing, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

(nommé le 22 novembre 2006)

Vice-doyen, école de politiques publiques et de gestion, Université Tsinghua; vice-président administratif de la Development Research Academy for the 21st Century, Université Tsinghua; ancien professeur adjoint de gestion en génie et affaires internationales, Université George Washington

PRÉSENCES AUX RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS EN 2006–2007

Lalla Ben Barka	2 réunions sur 3	Francine Matte	1 réunion sur 1
Margaret Catley-Carlson	1 réunion sur 1	Barbara McDougall	1 réunion sur 1
Chee Yoke Ling	0 réunion sur 1	Faith Mitchell	3 réunions sur 3
Angela Cropper	1 réunion sur 3	Norah Olembo	2 réunions sur 2
Jocelyn Coulon	0 réunion sur 1	Maureen O'Neil	3 réunions sur 3
Mary Coyle	2 réunions sur 3	Jean-Guy Paquet	1 réunion sur 1
Ged Davis	2 réunions sur 3	Andrés Rozental	1 réunion sur 1
Denis Desautels	3 réunions sur 3	Francisco Sagasti	3 réunions sur 3
Maurice Foster	1 réunion sur 1	Rodger Schwass	2 réunions sur 2
Ahmed Galal	3 réunions sur 3	Linda Sheppard Whalen	3 réunions sur 3
Octavio Gómez-Dantés	2 réunions sur 2	Shekhar Singh	3 réunions sur 3
Robert Greenhill	2 réunions sur 3	Gordon S. Smith	3 réunions sur 3
Amina J. Ibrahim	1 réunion sur 1	Xue Lan	1 réunion sur 1
W. Andy Knight	1 réunion sur 1		

Le Comité de la haute direction

Le Comité de la haute direction (CHD) est assujéti à la responsabilité qui incombe à la présidente du CRDI de surveiller les travaux du Centre et d'en diriger le personnel, comme le stipule la *Loi sur le CRDI*. Les fonctions du Comité de la haute direction sont les suivantes :

- promouvoir, protéger et faire connaître les valeurs et les intérêts du Centre; prévoir les faits susceptibles d'avoir une incidence sur le Centre et encourager le travail en équipe, la faculté d'adaptation au changement et la collaboration entre les différents centres de responsabilité;
- aider la présidente du Centre à s'acquitter de ses obligations envers le Conseil des gouverneurs et, ce faisant, formuler les principaux objectifs, politiques et programmes qui sont soumis au Conseil, puis incorporés dans la Stratégie générale, le Cadre programmatique, le Cadre opérationnel, le programme annuel des travaux et budget, le système d'évaluation, le rapport annuel et d'autres documents, le cas échéant;
- s'acquitter de toutes les autres fonctions particulières qui lui sont confiées par le Conseil des gouverneurs ou la présidente du Centre.

Les membres du Comité de la haute direction en 2006–2007

MAUREEN O'NEIL, PRÉSIDENTE DU CENTRE (QUI PRÉSIDE LE COMITÉ)

Ancienne présidente par intérim du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique; ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud.

JOHANNE BERNIER, DIRECTRICE DE LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES (jusqu'au 26 mai 2006)

Spécialiste en ressources humaines; ancienne directrice, Renouvellement du personnel et recrutement, Développement des ressources humaines Canada.

FEDERICO BURONE, DIRECTEUR RÉGIONAL, AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (URUGUAY)

Économiste; ancien directeur exécutif, Secrétariat de gestion de l'environnement de l'Amérique latine et des Caraïbes

MICHAEL CLARKE, DIRECTEUR DU DOMAINE DE PROGRAMME TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT (depuis le 8 janvier 2007)

Microbiologiste; ancien directeur, Curriculum en ligne, Faculté de médecine, et professeur, Département de biochimie, de microbiologie et d'immunologie, Université d'Ottawa

SYLVAIN DUFOUR, DIRECTEUR DE LA DIVISION DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Ingénieur civil et comptable en management accrédité; ancien directeur de la Division de l'administration des subventions, CRDI

ROGER FINAN, DIRECTEUR RÉGIONAL, ASIE DU SUD (INDE) (jusqu'au 12 mai 2006)

Comptable en management accrédité; ancien directeur de la vérification interne, CRDI

GILLES FORGET, DIRECTEUR RÉGIONAL, AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (SÉNÉGAL)

Toxicologue; ancien chef d'équipe, Écosystèmes et santé humaine, CRDI

CONSTANCE FREEMAN, DIRECTRICE RÉGIONALE, AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (KENYA)

Économiste; ancienne professeure titulaire, Chaire d'économie de la défense, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Washington

RICHARD FUCHS, DIRECTEUR DU DOMAINE DE PROGRAMME TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT (jusqu'au 30 septembre 2006); DIRECTEUR RÉGIONAL, ASIE DU SUD-EST ET DE L'EST (SINGAPOUR) (depuis le 1^{er} octobre 2006)

Sociologue; ancien président, Futureworks Inc.; ancien membre de la Commission de relance économique de Terre-Neuve

SANDRA GUTTMANN, CONSEILLÈRE JURIDIQUE PAR INTÉRIM (de mars 2006 à juin 2006); CONSEILLÈRE JURIDIQUE ASSOCIÉE, CRDI; avocate et ancienne chef du contentieux, Securitas Canada

BRENT HERBERT-COPELY, DIRECTEUR DU DOMAINE DE PROGRAMME POLITIQUE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Politologue; ancien coordonnateur de Recherche sur les systèmes de connaissances, CRDI

RICHARD ISNOR, DIRECTEUR DU DOMAINE DE PROGRAMME INNOVATION, POLITIQUE ET SCIENCE

Spécialiste de l'environnement; ancien directeur, initiatives en biotechnologie, Conseil national de recherches du Canada

JEAN LABEL, DIRECTEUR DU DOMAINE DE PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
Spécialiste en hygiène du milieu; ancien chef d'équipe, Écosystèmes et santé humaine, CRDI

STEPHEN MCGURK, DIRECTEUR RÉGIONAL, ASIE DU SUD-EST ET DE L'EST (SINGAPOUR) (jusqu'au 30 septembre 2006); DIRECTEUR RÉGIONAL, ASIE DU SUD ET CHINE (INDE) (depuis le 19 juin 2006)
Économiste du développement; ancien administrateur, Programme de sécurité économique, Fondation Ford

ROHINTON MEDHORA, VICE-PRÉSIDENT, PROGRAMMES
Économiste; ancien directeur du domaine de programme Équité sociale et économique et ancien chef d'équipe, Commerce, emploi et compétitivité, CRDI

LAUCLAN T. MUNRO, DIRECTEUR DU GROUPE DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION ET (depuis le 1^{er} avril 2006) RESPONSABLE DE LA VÉRIFICATION INTERNE
Économiste spécialisé dans les questions sociales; ancien chef de la Planification stratégique, UNICEF

ANNETTE NICHOLSON, CONSEILLÈRE JURIDIQUE (depuis le 19 juin 2006); SECRÉTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE (depuis le 30 mars 2007)
Avocate; ancienne chef du contentieux, Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa

LINE NOREAU, DIRECTRICE DE LA DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES (depuis le 23 mai 2006)
Spécialiste des ressources humaines; ancienne directrice, Centre des activités d'apprentissage, Citoyenneté et Immigration Canada

EGLAL RACHED, DIRECTRICE RÉGIONALE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD (ÉGYPTE)
Spécialiste en agriculture et en ressources renouvelables; ancienne scientifique en chef, Sécurité alimentaire, CRDI

CHANTAL SCHRYER, DIRECTRICE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT
Ancienne chef des affaires publiques et des relations avec le gouvernement, CRDI; ancienne gestionnaire, Relations avec le gouvernement et les actionnaires, Énergie atomique du Canada limitée

DENYS VERMETTE, VICE-PRÉSIDENT, RESSOURCES, ET CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE
Ancien vice-président et chef des services financiers, Direction générale des services de gestion, Commission canadienne de sûreté nucléaire

La gestion des ressources humaines

La gouvernance des ressources humaines

Sous la direction générale du Conseil des gouverneurs, la présidente du Centre doit répondre de la gestion de l'ensemble des ressources humaines du CRDI. Pour leur part, les gestionnaires et le personnel du Centre s'acquittent de leurs fonctions dans le cadre d'une structure de gouvernance connue sous le vocable de *modèle consultatif*, lequel fournit un mécanisme de consultation et de prise de décisions pour l'application des politiques et la prestation des programmes et des services de ressources humaines. Ce modèle comprend le Comité de gestion des ressources humaines, présidé par le vice-président, Ressources, et un sous-comité, le Comité consultatif sur les bureaux régionaux, présidé par un directeur régional. Ces deux comités sont composés de gestionnaires et de représentants de l'Association du personnel qui conseillent la présidente du Centre et le Comité de la haute direction sur les initiatives et les questions relatives aux ressources humaines de nature stratégique. En 2006–2007, le CRDI a adopté toute une série de politiques de ressources humaines et a jeté les bases du Plan stratégique des ressources humaines 2007–2010, qui comporte trois grands thèmes, en vue de relever les défis des années à venir.

La gestion des ressources humaines en contexte

Le CRDI est largement reconnu pour les ressources humaines exceptionnelles sur lesquelles il peut compter, soit les chercheurs, les scientifiques, les gestionnaires, les analystes, ainsi que le personnel professionnel qui travaillent au siège du Centre, à Ottawa, et dans ses six bureaux régionaux à l'étranger. Le CRDI est une société d'État, et les employés qui travaillent au siège à Ottawa sont assujettis aux dispositions du *Code canadien du travail* et du *Règlement du Canada sur les normes du travail*. Les employés du CRDI qui travaillent dans ses bureaux régionaux peuvent être assujettis à certains aspects du droit canadien du travail et à certaines prescriptions et pratiques locales en matière d'emploi en vigueur dans les pays dans lesquels ils travaillent. La directrice et le personnel de la Division des

ressources humaines travaillent en étroite collaboration avec la haute direction, les employés et l'Association du personnel du CRDI à l'élaboration de politiques, de lignes directrices, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui contribuent à attirer et à retenir des travailleurs qualifiés. En outre, le nouveau Code de conduite du CRDI, approuvé par le Conseil en novembre 2006, exprime clairement les valeurs que le Centre a fait siennes et l'engagement de la direction et des employés à l'égard d'un comportement éthique et de rapports respectueux.

Des indicateurs de rendement sont utilisés pour rendre compte de la bonne gestion en matière de ressources humaines et pour assurer la cohérence institutionnelle. Entre autres choses, le personnel de la Division des ressources humaines se penche sur les prévisions de départs à la retraite par échelon et par domaine de programme, la représentation des groupes désignés et celle de chacune des deux communautés de langue officielle du Canada. Il analyse aussi les données concernant le temps requis pour doter les postes, les ratios candidats/poste, les taux relatifs d'utilisation des congés de maladie et l'exercice des droits de recours. Grâce à ces analyses, le CRDI peut porter un jugement sur l'efficacité de sa gestion de la main-d'œuvre et de ses processus de ressources humaines ainsi que sur sa capacité de faire face aux enjeux liés au climat de travail et à la culture organisationnelle.

Les membres de la haute direction reçoivent périodiquement des communications, des résultats de consultations et des rapports portant sur le rendement, le climat de travail et les tendances en matière de gestion des ressources humaines, qui leur exposent les motifs des décisions prises. Sur le plan opérationnel, la Division adopte diverses approches de gestion des ressources humaines qui assurent tant l'efficacité du fonctionnement du Centre que le bon moral des employés, et ce, conformément aux priorités stratégiques des ressources humaines. Par exemple, le Centre possède

- une structure salariale conforme au marché et concurrentielle avec celle d'autres organismes où le travail est comparable;
- un système de rémunération selon lequel les employés sont récompensés en fonction de leur rendement;
- un processus de dotation fondé sur le mérite en ce qui concerne le recrutement et l'avancement de ses employés;

- un processus d'évaluation du rendement, mené à bien chaque année pour tous les employés;
- un important programme de santé et mieux-être;
- un processus d'évaluation des besoins en matière d'apprentissage et de formation qui tient compte des besoins primordiaux du Centre.

L'intranet et les pages Web de même que des communiqués et divers messages ponctuels renseignent les employés en poste à Ottawa et dans les bureaux régionaux sur les services, les politiques et les programmes de ressources humaines du Centre.

Le lien entre la gestion des ressources humaines et la planification des activités

La Division des ressources humaines veille à faire reposer les activités du Plan stratégique des ressources humaines sur les objectifs de la SG+CP 2005–2010 et à ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs administratifs et de recherche que le Centre s'est fixés. Voici quelques-uns des progrès réalisés en 2006–2007 quant aux initiatives décrites dans le Plan stratégique des ressources humaines.

- Conformément au cadre conceptuel sur lequel repose l'approche adoptée par le CRDI en matière d'apprentissage qui a été approuvée par le Comité de la haute direction, le Groupe de travail sur le cadre d'apprentissage a vu, cette année, à l'élaboration et au lancement d'outils permettant, entre autres, de mieux cerner les besoins d'apprentissage du personnel grâce à des plans d'apprentissage individuels. De concert avec la Division des ressources humaines, le groupe de travail a aussi guidé l'organisation des séances de discussion sur la philosophie d'emploi de cette année, qui ont porté sur les concepts et outils d'apprentissage et les façons d'améliorer les pratiques. Enfin, le travail d'amélioration du programme d'orientation destiné aux nouveaux employés s'est poursuivi.
- Le CRDI a poursuivi son examen de la classification des postes des employés travaillant dans ses bureaux régionaux qui ont été recrutés sur place. À partir d'une norme de classification commune à tous les postes en région, l'examen a permis d'apporter des précisions et



CRDI : Greg Teckles



CRDI : Greg Teckles



CRDI : Greg Teckles

Le CRDI est reconnu pour ses ressources humaines exceptionnelles.

d'effectuer des rajustements aux fonctions et aux échelles salariales dans les bureaux concernés.

- Par suite des discussions tenues à l'échelle du Centre en 2005–2006 sur l'éthique et les valeurs en milieu de travail, le CRDI s'est doté cette année d'un code de conduite qui satisfait aux exigences de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*. Le Centre a aussi nommé un agent supérieur qui sera chargé de recevoir, en vertu d'un mécanisme interne approprié, les divulgations et les plaintes formulées conformément aux dispositions de cette loi.
- Un profil de compétences des cadres supérieurs a été adopté cette année pour favoriser l'évaluation des membres de ce groupe.

dans les deux langues. Le Centre a aussi intensifié ses efforts pour atteindre les communautés francophones et anglophones du Canada en situation minoritaire.

Équité en matière d'emploi

Par sa nature même, le CRDI se soucie de l'équité au sens le plus large du terme. En outre, il respecte les obligations qui lui incombent en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Se distinguant pour ce qui est de la représentation des groupes désignés au sein de son personnel, le CRDI a réussi, en 2006–2007, à augmenter légèrement la représentation des personnes faisant partie d'une minorité visible, des autochtones et des personnes handicapées. Le Centre poursuit ses activités de sensibilisation afin de maintenir la représentation des quatre groupes désignés.

Appui et promotion des programmes du gouvernement du Canada

Langues officielles

Le CRDI s'emploie activement à faire valoir l'esprit et l'objet de la *Loi sur les langues officielles*, tant à l'interne qu'à l'extérieur du Centre. Il embauche des employés des deux groupes selon les besoins linguistiques du CRDI et il incite le personnel, les stagiaires et les titulaires de bourses de perfectionnement professionnel à parfaire leur connaissance de leur seconde langue officielle. En outre, il encourage les employés à saisir toutes les occasions de communiquer entre eux dans l'une ou l'autre des deux langues officielles et transmet toutes les communications internes et externes

Le personnel du CRDI en équivalents temps plein, en date du 31 mars 2007					
	2007–2008	2006–2007		2005–2006	
	Budget	Budget	Réel	Écart	Réel
Siège	281	272	264	8	243
Employés des bureaux régionaux recrutés à Ottawa	41,5	40	8	2	36
Employés des bureaux régionaux recrutés sur place	100,5	97	95	2	92
Sous total	423	409	397	12	371
Employés des projets financés par des fonds de sources externes	47	53	49	4	55
Total	470	462	446	16	426

L'analyse de la direction

Analyse de l'état des résultats

Revenus

(en milliers de dollars)	2007–2008	2006–2007			2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des revenus	183 656	168 342	170 065	1 723	152 780	11,3 %
Crédits parlementaires	145 958	137 494	144 760	7 266	131 955	9,7 %
Partenariats avec des bailleurs de fonds						
Financement des programmes de recherche pour le développement	32 346	24 874	18 618	(6 256)	16 010	16,3 %
Recouvrement des coûts d'administration	3 230	2 569	1 908	(661)	1 572	21,4 %
Revenus de placements	1 670	2 194	2 210	16	1 406	57,2 %
Autres revenus	452	1 211	2 569	1 358	1 837	39,8 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Les revenus du Centre proviennent de cinq grandes sources : crédits parlementaires, partenariats avec des bailleurs de fonds, recouvrement des coûts d'administration, revenus de placements et autres revenus.

Le Centre reçoit différents types de **crédits parlementaires**. Le plus important est constitué de la part de l'aide publique au développement (APD) du Canada qui lui est attribuée. De temps à autre, le Centre reçoit aussi des crédits parlementaires supplémentaires pour des projets précis, qui sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés quand les dépenses afférentes à ces projets sont engagées. En 2006–2007, les revenus provenant des crédits parlementaires ont été supérieurs de 7,3 millions de dollars aux prévisions budgétaires, et ce, surtout en raison de deux transferts. Le premier transfert, de 5,6 millions de dollars, était destiné à deux projets auxquels s'intéresse l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et qui visent à consolider des réseaux de chercheurs et de praticiens dans le but d'exercer une influence sur les politiques sociales et économiques et d'améliorer la prestation des services de santé. Le deuxième, de 2,7 millions de dollars, doit permettre l'élaboration d'une programmation concertée avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), au sein de l'Initiative de recherche en santé mondiale. Par contre, les revenus ont été inférieurs de 1,5 million de dollars aux prévisions en ce qui concerne l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA), qui est financé au moyen d'un crédit parlementaire supplémentaire. Cela s'explique par une diminution des activités pendant la restructuration de l'ICA. Le montant du crédit parlementaire du CRDI pour l'exercice 2007–2008 devrait être supérieur de 6,2 % au montant figurant au budget de l'exercice 2006–2007, par suite de l'engagement du gouvernement du Canada de bonifier l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) et de revenus additionnels prévus pour la poursuite de la programmation concertée avec les IRSC.

Les revenus tirés de **partenariats avec des bailleurs de fonds** proviennent soit de sommes reçues pour des projets de recherche bien précis exécutés ou administrés par le Centre pour le compte d'autres organismes dans le cadre de ses programmes de recherche pour le développement, soit de contributions destinées à des programmes exhaustifs de recherche pour le développement. Les revenus de cette source pendant l'exercice se sont élevés à 18,6 millions de dollars et ont été inférieurs de 6,3 millions aux prévisions, principalement (à hauteur de 50 % environ) à cause du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique cofinancé avec le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.

Le programme a démarré en retard en raison de la complexité du recrutement international et de la perte soudaine, à mi-exercice, d'un membre clé du personnel, de sorte que le gros des activités de recherche a été approuvé durant le dernier trimestre de l'exercice et qu'ainsi, une part importante des décaissements prévus n'a pu être effectuée en 2006–2007. Enfin, l'écart s'explique également par le fait que le nombre d'accords signés durant l'exercice a été inférieur aux prévisions.

Le budget de l'exercice 2007–2008 prévoit une hausse de 30 % des revenus, attribuable principalement à la poursuite de la mise en œuvre des nouveaux accords de l'exercice 2006–2007 et à la signature de nouveaux contrats avec le DFID, l'ACDI, la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Suisse et Microsoft.

Les revenus provenant du **recouvrement des coûts d'administration** correspondent aux frais facturés par le Centre pour l'administration des fonds de sources externes. En 2006–2007, ces revenus ont été légèrement inférieurs aux prévisions (de 0,7 million de dollars). Le recouvrement des coûts d'administration afférents aux contrats avec des bailleurs de fonds partenaires étant proportionnel aux revenus constatés à cet égard, l'écart total est proportionnel à l'écart observé dans les revenus constatés au titre des partenariats avec des bailleurs de fonds. Le montant prévu au budget de l'exercice 2007–2008 est proportionnellement plus élevé en raison de la hausse prévue des revenus provenant de partenariats avec des bailleurs de fonds.

Le Centre est autorisé à investir les liquidités dans des instruments du marché monétaire. Les **revenus de placements** de l'exercice 2006–2007 se sont élevés à 2,2 millions de dollars. On anticipe une baisse de ces revenus dans les prévisions budgétaires de 2007–2008 en raison d'une importante sortie de fonds, au début de l'exercice, pour couvrir le coût des améliorations locatives aux nouvelles installations du siège et de l'encaissement tardif de la hausse du crédit parlementaire du Centre, que l'on ne prévoit pas recevoir avant la fin du troisième trimestre de l'exercice 2007–2008.

Les **autres revenus** comprennent les revenus tirés de la sous-location de locaux pour bureaux, des installations de conférence et de restauration, des droits perçus pour le stationnement et de diverses autres sources. Ils ont atteint 2,6 millions de dollars, en hausse de près de 1,4 million, le Centre ayant recouvré des sommes par suite de l'allègement de l'impôt foncier municipal. Le montant prévu pour les autres revenus en 2007–2008 est moindre, car les installations de conférence et de restauration ne seront pas exploitées durant le déménagement du siège.

Dépenses

(en milliers de dollars)	2007–2008	2006–2007			2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des dépenses	193 972	172 130	160 616	(11 514)	150 879	6,5 %
Programmes de recherche pour le développement						
Financés par les crédits parlementaires	98 300	87 999	82 677	(5 322)	79 229	4,4 %
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	32 346	24 874	18 618	(6 256)	16 010	16,3 %
Soutien à la recherche pour le développement	35 388	33 087	32 604	(483)	30 709	6,2 %
Services administratifs	27 938	26 170	26 717	547	24 931	7,2 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Les dépenses du Centre sont réparties en fonction d'une structure de coûts à trois volets, qui établit une distinction entre les programmes de recherche pour le développement, les activités à forte concentration de savoir nécessaires au soutien apporté à ces programmes et les services administratifs.

Les dépenses relatives aux **programmes de recherche pour le développement** correspondent aux coûts directs (surtout sous forme de subventions) des projets de recherche scientifique et technique qu'administre le CRDI dans le cadre de ses programmes. En 2006–2007, la partie des dépenses afférentes aux programmes de recherche qui a été financée au moyen des crédits parlementaires a atteint 82,7 millions de dollars. L'écart de 5,3 millions de dollars entre les dépenses prévues et les réalisations est attribuable à la cadence plus lente à laquelle se sont effectuées les dépenses de 1,5 million de dollars au titre de l'ICA (dont l'explication est donnée dans la section portant sur les revenus), à la vigueur du dollar canadien, dont le pouvoir d'achat s'est accru dans la plupart des pays en développement depuis le moment où ont été approuvés les projets en cours, et à des versements retardés à certains projets, dont le montant atteint 3,8 millions de dollars, les conditions stipulées dans les accords régissant le versement des subventions n'étant pas respectées à la fin de l'exercice.

La hausse sur douze mois des dépenses des programmes de recherche pour le développement qui sont couvertes par les crédits parlementaires est reliée aux revenus plus élevés obtenus de cette source. Le Centre affecte davantage de ressources aux programmes de recherche pour le développement à mesure que le crédit parlementaire augmente.

La partie des dépenses des programmes de recherche pour le développement couverte par les bailleurs de fonds partenaires s'est élevée à 18,6 millions de dollars, soit 6,3 millions de moins que ce qui était prévu au budget. Les raisons de cet écart sont mentionnées dans la section portant sur les revenus. La hausse prévue à ce titre dans le budget de l'exercice 2007–2008 est attribuable au fait que le Centre anticipe la signature d'un certain nombre d'accords importants pour les programmes.

Le **soutien à la recherche pour le développement** regroupe les coûts liés aux activités à forte concentration de savoir qui viennent appuyer les programmes de recherche pour le développement. Ces activités comprennent le soutien technique interne, les éléments complémentaires des programmes et la gestion des programmes. Les dépenses à ce chapitre se sont élevées à 32,6 millions de dollars et ont été inférieures de 0,4 million aux prévisions. Ce léger écart (de 1,5 %) résulte de la hausse des coûts recouverts auprès des bailleurs de fonds pour les frais d'administration afférents à certains projets, ainsi que d'économies au titre d'activités de gestion de l'information sur la recherche attribuables au moment choisi pour les dépenses. En 2007–2008, on prévoit une augmentation de 7 % de ces dépenses par rapport au budget de 2006–2007, en raison de rajustements aux salaires et aux avantages sociaux, de l'imputation des coûts d'exploitation de l'ICA aux dépenses afférentes au soutien à la recherche pour le développement et de la hausse des frais de déplacement.

Sous les **services administratifs** sont regroupées les diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre et aident ce dernier à assumer ses responsabilités organisationnelles, dont l'administration de six bureaux régionaux. Les dépenses relatives aux services administratifs ont été de 26,7 millions de dollars. Il y a eu un écart de 0,5 million par rapport au budget, surtout attribuable à des rajustements aux salaires et à la bonification des avantages sociaux (prestations de retraite et indemnités de départ) des employés recrutés sur place en région, à quoi s'ajoutent les dépenses accrues suscitées par les nouvelles installations du siège. Les dépenses prévues pour les services administratifs en 2007–2008 sont supérieures de 6,8 % à celles figurant au budget de l'exercice 2006–2007, en raison de rajustements aux salaires et aux avantages sociaux et des dépenses associées aux nouvelles installations du siège du Centre.

Analyse du bilan

Actif

(en milliers de dollars)	2006–2007	2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Réalisations	Réalisations	
Total de l'actif	71 762	55 023	30,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 836	33 839	-35,5 %
Placements	31 720	10 338	206,8 %
Créances et frais payés d'avance	12 087	5 471	120,9 %
Immobilisations	6 119	5 375	13,8 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Le montant qu'atteignent la **trésorerie**, les **équivalents de trésorerie** et les **placements** est tributaire des fonds que le Centre reçoit avant d'avoir à les dépenser. Ces fonds sont investis dans des instruments du marché monétaire. Les équivalents de trésorerie sont des placements facilement convertibles venant à échéance trois mois ou moins après la date d'acquisition. Il incombe au CRDI de payer ses employés, de couvrir les coûts d'exploitation engagés dans l'exécution de sa mission et de verser les subventions à ses bénéficiaires conformément aux dispositions prévues dans les contrats. Le Centre a recours à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux placements, pour satisfaire à ces obligations au cours de l'exercice.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements

(en milliers de dollars)	2006–2007			2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Placements	Total	Réalisations	
Total	21 836	31 720	53 556	44 177	21,2 %
Fonds non affectés	4 143	26 446	30 589	29 622	3,3 %
Fonds grevés d'affectations d'origine externe	15 274	3 274	18 548	14 555	27,4 %
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	2 419	2 000	4 419	—	

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Le Centre comptabilise les fonds reçus à des fins précises à titre de fonds grevés d'affectations d'origine externe. En outre, le Centre greève d'affectations d'origine interne une partie des fonds destinés à de grands projets d'immobilisations pluriannuels. Tous les autres fonds sont considérés comme non affectés et comprennent la réserve pour la planification financière.

La hausse de 4 millions de dollars au titre des fonds grevés d'affectations d'origine externe est attribuable à des fonds reçus à l'avance pour des activités financées par des bailleurs de fonds partenaires, les décaissements devant se faire ultérieurement.

Au 31 mars 2007, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements grevés d'affectations d'origine interne s'élèvent à 4,4 millions de dollars. Cette somme sera utilisée en 2007–2008, avant tout pour couvrir le coût du déménagement du siège.

Les **créances** et les **frais payés d'avance** atteignent 12,1 millions de dollars, en hausse de 6,6 millions par rapport au solde enregistré le 31 mars 2006; cela s'explique principalement par une créance de 5,6 millions de dollars au titre du transfert de fonds de l'ACDI (dont l'explication est donnée dans la section portant sur les revenus).

Au 31 mars 2007, les immobilisations s'élèvent à 6,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,7 million par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable aux coûts des améliorations locatives pour les nouvelles installations du siège.

Passif

(en milliers de dollars)	2006–2007	2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Réalisations	Réalisations	
Total du passif	48 972	41 527	17,9 %
Créditeurs et charges à payer	15 890	14 209	11,8 %
Revenus reportés	21 315	16 286	30,9 %
Revenus reportés — financements des immobilisations	6 119	5 375	13,8 %
Autre passif à long terme	5 648	5 657	-0,2 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Les **créditeurs** et les **charges à payer** sont enregistrés dans le cours normal des activités du Centre. Il s'agit, entre autres, des paiements dus aux fournisseurs, des subventions à verser aux bénéficiaires et des salaires et congés annuels devant être payés aux employés. À la fin de mars 2007, ils s'élèvent à 15,9 millions de dollars. Cela représente une hausse de 1,7 millions de dollars par rapport au 31 mars 2006, laquelle est attribuable aux modifications apportées aux modalités de paiement au cours de l'exercice.

Les **revenus reportés** comprennent la partie non dépensée des sommes reçues ou à recevoir au titre des activités menées dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds, ainsi que la partie non dépensée du crédit parlementaire supplémentaire. Le solde de fin d'exercice est de 21,3 millions de dollars, supérieur de 5 millions à celui de 2006, en raison de fonds reçus par suite de la signature d'accords de partenariat avec le DFID et l'ACDI pour d'importants programmes.

Les **revenus reportés — financement des immobilisations** correspondent à la partie du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations. La hausse a trait aux immobilisations acquises en cours d'exercice.

L'**autre passif à long terme** comprend une provision pour les avantages sociaux des employés et le loyer reporté pour le siège en ce qui concerne le bail en cours.

Avoir du Centre

(en milliers de dollars)	2007–2008	2006–2007		2005–2006	Écart entre les réalisations ^a	
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart		Réalisations
Avoir total	5 934	9 553	22 790	13 237	13 496	68,9 %
Non affecté	—	4 141	12 959	8 818	8 496	52,5 %
Affecté	—	—	4 419	4 419	—	
Réservé	5 934	5 412	5 412	—	5 000	8,2 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Cette année, la direction du Centre améliore la présentation de la situation de l'avoir. L'avoir non affecté à la fin de l'exercice est supérieur de 8,8 millions de dollars aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique par des revenus plus élevés que prévus (qui sont précisés dans la section portant sur les revenus) et par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des programmes de recherche pour le développement financés par les crédits parlementaires (dont l'explication est donnée dans la section sur les dépenses). Le Centre a reçu la plus grande partie du surplus de revenu au cours du dernier trimestre, ce qui ne laissait pas assez de temps pour affecter les fonds de manière responsable avant la fin de l'exercice.

Il y a deux ans, dans le but d'assurer sa situation financière, le Centre a établi une réserve à des fins de planification financière. La nouvelle présentation de l'avoir permet de bien rendre compte de cette réserve, dont l'importance tient à un certain nombre de facteurs : les dispositions contractuelles visant les bénéficiaires et les modalités de financement des projets évoluent; le moment où s'effectuent les dépenses de programme ne dépend pas uniquement du Centre puisqu'il est en grande partie subordonné au rendement des bénéficiaires; de petites variations enregistrées dans les tendances prévues pour les dépenses de programme ont un effet considérable sur les dépenses totales; le financement reçu du gouvernement du Canada (les crédits parlementaires) n'est pas entièrement prévisible; enfin, la direction du Centre souhaite que le niveau des affectations de programme demeure relativement stable au fil des ans.

En outre, le Centre a affecté cette année une partie de l'avoir, soit 4,4 millions de dollars, à des immobilisations à acquérir en 2007–2008. Cet avoir affecté représente l'obligation contractuelle du Centre au titre des améliorations locatives nécessaires pour les nouvelles installations du siège.

Autres aspects importants de la gestion financière

Engagements en cours à l'égard de programmes de recherche pour le développement

(en milliers de dollars)	2006–2007	2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Réalisations	Réalisations	
Total des engagements en cours	130 720	110 907	17,9 %
Financés par les crédits parlementaires	110 030	93 619	17,5 %
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	20 690	17 288	19,7 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Au 31 mars 2007, le Centre est engagé à l'égard de versements pouvant atteindre 130,7 millions de dollars sur les cinq prochaines années relativement à des projets et activités de recherche. Cet engagement est assujéti, premièrement, à l'attribution des fonds nécessaires par le Parlement et par les bailleurs de fonds partenaires et, deuxièmement, au respect des dispositions des accords de subvention par les bénéficiaires. Le plus grand nombre de projets approuvés au cours de l'exercice a donné lieu à une hausse, de 19,8 millions de dollars, des **engagements en cours**, lesquels atteignaient 110,9 millions de dollars l'an dernier.

Du total des **engagements en cours**, une tranche de 110 millions de dollars doit être couverte par les crédits parlementaires du Centre, et le financement de l'autre tranche, de 20,7 millions de dollars, doit provenir de sommes reçues dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds.

Affectations de programme

(en milliers de dollars)	2007–2008	2006–2007			2005–2006	Écart entre les réalisations ^a
	Budget	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des affectations de programme	157 308	154 120	141 442	(12 678)	113 461	24,7 %
Programmes de recherche pour le développement						
Financés par le crédit parlementaire	112 000	112 500	112 832	332	97 249	16,0 %
Financés par le crédit parlementaire supplémentaire — ICA	889	3 378	1 426	(1 952)	1 415	0,8 %
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	44 419	38 242	27 184	(11 058)	14 797	83,7 %

^a Écart en pourcentage entre les réalisations de l'exercice 2006–2007 et celles de l'exercice 2005–2006

Les affectations de programme correspondent aux fonds approuvés pour de nouveaux projets s'inscrivant dans les programmes de recherche pour le développement du CRDI. La plus grande partie (75 %) des affectations de programme de 141,4 millions de dollars de l'exercice 2006–2007 ont été engagées au cours de ce même exercice. Par conséquent, les dépenses à l'égard des projets faisant l'objet de ces engagements ont commencé en 2006–2007 et se poursuivront pendant leur cycle de vie respectif. La hausse du crédit parlementaire du Centre s'est traduite par une augmentation sur douze mois des affectations de programme financées par ce crédit. Quant aux **affectations de programme financées par les bailleurs de fonds partenaires**, elles ont été inférieures de 11 millions de dollars aux prévisions, surtout en raison du retard pris dans l'approbation des activités de recherche du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (expliqué dans la section portant sur les revenus) et du nombre moins élevé que prévu de nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds.

Perspectives d'avenir

Exercice 2007–2008

L'analyse de l'état des résultats comporte des explications détaillées des écarts importants entre le budget de l'exercice 2007–2008 et celui de l'exercice 2006–2007. Les paragraphes qui suivent font ressortir les écarts les plus notables quant aux revenus et aux dépenses qui sont prévus pour l'exercice 2007–2008 et précisent l'avoir prévu à la fin de cet exercice.

Le budget du Centre pour l'exercice 2007–2008 comporte une augmentation de 9,1 % des revenus et une augmentation de 12,7 % de l'ensemble des dépenses par rapport au budget de 2006–2007. Le Centre a obtenu confirmation d'une augmentation nette de 9,5 millions de dollars de son crédit parlementaire pour l'exercice 2007–2008. Cette augmentation résulte de la participation du Centre au processus de mise en concurrence des idées, dans le cadre duquel diverses parties prenantes se font concurrence pour l'obtention d'une part de l'augmentation annuelle dont le gouvernement du Canada fait bénéficier l'enveloppe de l'aide internationale (EAI). La hausse des activités exécutées dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds doit elle aussi contribuer grandement à l'augmentation des revenus en 2007–2008. Une bonne partie de l'augmentation prévue se fonde sur les prévisions relatives aux contrats signés au 1^{er} avril 2007.

Le budget de l'exercice 2007–2008 prévoit que les **dépenses au titre des programmes de recherche pour le développement** couvertes par les crédits parlementaires s'élèveront à 98,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 10,3 millions par rapport au budget révisé de l'exercice 2006–2007. La croissance des dépenses au titre des programmes de recherche pour le développement qui sont couvertes par les crédits parlementaires découle de la hausse, plusieurs années de suite, des affectations de programme, et elle témoigne de la volonté du Centre d'augmenter les ressources mises à la disposition des activités de programme.

Le budget 2007–2008 des dépenses afférentes au **soutien à la recherche pour le développement** et aux **services administratifs** est de 63,3 millions de dollars, soit supérieur de 4 millions de dollars au budget révisé de l'exercice 2006–2007. Cette hausse s'explique entre autres par les rajustements apportés aux salaires et aux avantages sociaux, l'imputation des coûts d'exploitation de l'ICA aux dépenses afférentes au soutien à la recherche pour le développement et l'augmentation des frais de déplacement.

L'avoir prévu à la fin de l'exercice 2007–2008 s'élève à 5,9 millions de dollars, ce qui représente la réserve à des fins de planification financière qui permet au Centre d'assurer sa situation financière. Quand il révisera son budget 2007–2008, le Centre pourra décider d'affecter une partie de l'avoir en vue du financement de futurs projets d'immobilisations.

Le Centre déménagera son siège en octobre 2007. Il lui faut consacrer d'importantes ressources financières à la préparation des nouvelles installations, tout comme cela aurait été le cas d'ailleurs s'il avait choisi de rester dans les locaux actuels et de procéder à leur mise à niveau en vertu de dispositions stipulées dans un nouveau bail. Les rajustements nécessaires ont été apportés sur le plan financier pour tenir compte des dépenses reliées au déménagement du siège en 2007–2008.

Les **affectations destinées aux programmes de recherche pour le développement** provenant du crédit parlementaire sont établies à 112 millions de dollars. Le niveau des affectations de programme sera révisé par suite de l'analyse qu'a faite la direction des tendances prévues en matière de dépenses pour les engagements en cours, de 110 millions de dollars, au titre du portefeuille de projets.

Exercice 2008–2009

Le CRDI prendra une part active à tout processus mis en place pour déterminer la part de l'enveloppe de l'aide internationale à attribuer aux parties prenantes. Le Centre espère ainsi obtenir une augmentation additionnelle de son crédit parlementaire. Le Centre compte également poursuivre l'examen de nouvelles possibilités de partenariat. Grâce aux fonds supplémentaires obtenus de ces deux sources, le CRDI pourrait affecter davantage de ressources à ses programmes de recherche pour le développement.

Les dépenses afférentes au soutien à la recherche pour le développement et aux services administratifs seront rajustées pour tenir compte de l'inflation et d'autres facteurs jugés nécessaires pour le fonctionnement du Centre.

Les cinq dernières années

(en milliers de dollars)	Budget 2007–2008	Réalizations				
		2006–2007	2005–2006 ^{a,b}	2004–2005 ^a	2003–2004	2002–2003
État des revenus						
Revenus						
Crédits parlementaires	145 958	144 760	131 955	122 340	107 932	97 603
Partenariats avec des bailleurs de fonds						
Financement des programmes de recherche pour le développement	32 346	18 618	16 010	14 399	14 508	36 505
Recouvrement des coûts d'administration	3 230	1 908	1 572	1 380	1 162	1 218
Revenus de placements	1 670	2 210	1 406	1 224	1 303	1 140
Autres revenus	452	2 569	1 837	1 423	1 413	1 565
Dépenses						
Programmes de recherche pour le développement						
Financés par les crédits parlementaires	98 300	82 677	79 229	77 094	62 561	61 389
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	32 346	18 618	16 010	14 399	14 508	36 505
Soutien à la recherche pour le développement	35 388	32 604	30 709	24 078	21 632	20 152
Services administratifs	27 938	26 717	24 931	24 867	24 469	21 892
Résultats nets des activités poursuivies	(10 316)	9 449	1 901	328	3 148	(1 907)
Résultats nets des activités abandonnées	—	(155)	(1 802)	1 957	—	—
Affectations de programme						
Programmes de recherche pour le développement						
Financés par le crédit parlementaire	112 000	112 832	97 249	86 275	75 265	62 855
Financés par le crédit parlementaire supplémentaire – ICA	889	1 426	1 415	7 038	4 389	1 916
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	44 419	27 184	14 797	14 302	16 797	30 822

(en milliers de dollars)	Réalizations				
	2006–2007	2005–2006	2004–2005	2003–2004	2002–2003
Bilan					
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 836	33 839	32 946	38 277	30 173
Placements	31 720	10 338	11 753	2 983	3 484
Créances et frais payés d'avance	12 087	5 471	5 397	4 514	6 636
Actif à long terme	6 119	5 375	7 296	5 805	8 914
Passif					
Créditeurs et charges à payer	15 092	12 842	13 044	9 575	9 822
Revenus reportés	21 315	16 286	18 099	18 788	16 729
Revenus reportés – immobilisations	6 119	5 375	5 945	5 805	5 931
Passif à long terme	6 446	7 024	6 907	6 301	5 778
Avoir					
Non affecté	12 959	8 496	13 397	11 112	7 964
Affecté et réservé	9 831	5 000	—	—	—
Engagements en cours					
Financés par les crédits parlementaires	110 030	93 619	84 864	72 446	64 532
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	20 690	17 288	18 382	15 908	19 131

^a Les chiffres réels des exercices 2005–2006 et 2004–2005 comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de Cyberlien des Amériques (voir la note 15 afférente aux états financiers pour plus de précisions).

^b Les chiffres réels des exercices 2005–2006 et 2004–2005 comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de Cyberlien des Amériques (voir la note 15 afférente aux états financiers pour plus de précisions).

{ Les états financiers

Responsabilité en matière d'états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son expérience et son jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction assume aussi la responsabilité de toute l'information présentée dans le rapport annuel, cette information étant conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités, le tout conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et au Règlement général du CRDI. Pendant tout l'exercice, le Centre a fait appel à un fournisseur indépendant de services de vérification interne, qui était chargé, entre autres, de procéder à l'examen périodique des mécanismes de contrôle interne et de leur application. À l'interne, une spécialiste principale en gestion du risque a accompli un travail complémentaire à celui de ce fournisseur.

C'est au Conseil des gouverneurs qu'il incombe de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte entre autres l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Ce comité, formé de gouverneurs, rencontre régulièrement la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

La vérificatrice générale du Canada procède, en toute indépendance, à une vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

La présidente du Centre,



Maureen O'Neil

Ottawa, Canada

le 1^{er} juin 2007

Le vice-président, Ressources,
et chef de la direction financière,



Denys Vermette



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre de recherches pour le développement international
et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Centre dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et aux règlements administratifs du Centre.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 1^{er} juin 2007

Bilan

31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	21 836	33 839
Placements (note 4)	31 720	10 338
Créances (note 5)	10 439	3 503
Frais payés d'avance	<u>1 648</u>	<u>1 968</u>
	65 643	49 648
Immobilisations (note 6)	<u>6 119</u>	<u>5 375</u>
	<u>71 762</u>	<u>55 023</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	15 890	14 209
Revenus reportés (note 7)	<u>18 449</u>	<u>12 115</u>
	34 339	26 324
Revenus reportés (note 7)	8 985	9 546
Avantages sociaux futurs (note 8)	5 648	4 859
Loyer reporté — siège	<u>—</u>	<u>798</u>
	48 972	41 527
Avoir		
Non affecté	12 959	8 496
Affecté et réservé	<u>9 831</u>	<u>5 000</u>
	22 790	13 496
	<u>71 762</u>	<u>55 023</u>
Engagements (note 11)		
Passif éventuel (note 12)		

Les notes afférentes et le tableau font partie intégrante des états financiers.

Le président du Conseil des gouverneurs,



Gordon S. Smith

Le président du Comité des finances
et de la vérification,



Denis Desautels

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus		
Partenariats avec des bailleurs de fonds		
Financement des programmes de recherche pour le développement (note 9)	18 618	16 010
Recouvrement des coûts d'administration (note 9)	1 908	1 572
Revenus de placements	2 210	1 406
Autres revenus	<u>2 569</u>	<u>1 837</u>
	<u>25 305</u>	<u>20 825</u>
Dépenses		
Programmes de recherche pour le développement		
Financés par les crédits parlementaires	82 677	79 229
Financés par des bailleurs de fonds partenaires	<u>18 618</u>	<u>16 010</u>
	101 295	95 239
Soutien à la recherche pour le développement		
Soutien technique	18 473	17 793
Éléments complémentaires des programmes	8 264	7 604
Gestion des programmes	<u>5 867</u>	<u>5 312</u>
	32 604	30 709
Services administratifs		
Administration	20 494	19 594
Administration des bureaux régionaux	<u>6 223</u>	<u>5 337</u>
	26 717	24 931
Total des dépenses (tableau I)	<u>160 616</u>	<u>150 879</u>
Coût d'exploitation avant financement public	(135 311)	(130 054)
Crédit parlementaire (note 10)	140 388	126 388
Crédit parlementaire supplémentaire (note 10)	1 888	3 212
Amortissement des revenus reportés – immobilisations (notes 6 et 7)	<u>2 484</u>	<u>2 355</u>
	144 760	131 955
Résultats nets des activités poursuivies	9 449	1 901
Résultats nets des activités abandonnées (note 15)	<u>(155)</u>	<u>(1 802)</u>
Résultats d'exploitation nets	<u>9 294</u>	<u>99</u>

Les notes afférentes et le tableau font partie intégrante des états financiers.

État de l'avoir

Exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars)

	2007			Total	2006
	Non affecté	Affecté	Réservé		
Avoir au début de l'exercice	8 496	—	5 000	13 496	13 397
Résultats d'exploitation nets	9 294			9 294	99
Virements	(4 831)	4 419	412	—	—
Avoir à la fin de l'exercice	12 959	4 419	5 412	22 790	13 496

Les notes afférentes et le tableau font partie intégrante des états financiers.

États des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	9 294	99
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 484	2 368
Amortissement des revenus reportés — immobilisations	(2 484)	(2 355)
(Gain) perte sur aliénation d'immobilisations	(13)	1 174
Avantages sociaux futurs	789	528
Loyer reporté	(798)	(1 367)
Revenus reportés — à long terme (note 7)	<u>(1 305)</u>	<u>(257)</u>
	(1 327)	91
Variation des éléments d'exploitation sans incidence sur la trésorerie		
Créances	(6 936)	607
Frais payés d'avance	320	(681)
Créditeurs et charges à payer	1 681	795
Revenus reportés au titre des partenariats avec des bailleurs de fonds (note 7)	<u>6 334</u>	<u>(1 556)</u>
	1 399	(835)
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	<u>9 366</u>	<u>(645)</u>
Activités de financement		
Partie du crédit parlementaire servant aux immobilisations	<u>3 228</u>	<u>1 785</u>
Rentrées de fonds liées aux activités de financement	3 228	1 785
Activités d'investissement		
Achat de titres de placement	(101 180)	(57 539)
Placements arrivés à échéance	79 798	58 953
Acquisition d'immobilisations	(3 236)	(2 304)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	<u>21</u>	<u>643</u>
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(24 597)	(247)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(12 003)	893
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>33 839</u>	<u>32 946</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>21 836</u>	<u>33 839</u>

Les notes afférentes et le tableau font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007
(en milliers de dollars à moins d'indications contraires)

1. Pouvoirs et mission

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. En vertu du paragraphe 85(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Centre n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, exception faite des articles 131 à 148 de la section III. Organisme de bienfaisance enregistré, le Centre est exonéré d'impôt en vertu de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

Le Centre possédait des intérêts majoritaires dans Cyberlien des Amériques, un organisme sans but lucratif constitué en 2004 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 25 janvier 2006, le conseil d'administration de Cyberlien des Amériques a décidé la cessation ordonnée des activités de l'organisme. Par conséquent, les résultats d'exploitation et la situation financière de Cyberlien des Amériques ont été présentés comme des activités abandonnées pour tous les exercices visés.

2. Sommaire des conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables du Centre sont énoncées ci-après.

a. Constatation des revenus

i) Crédits parlementaires et revenu reporté — financement des immobilisations

Le crédit parlementaire est constaté à titre de revenu de l'exercice pour lequel il est approuvé par le Parlement. La partie du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations est inscrite au bilan comme revenu reporté, avec tous les autres revenus reportés, et elle est amortie en résultat selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes.

Les crédits parlementaires supplémentaires reçus aux fins de projets précis sont reportés et constatés quand les dépenses de programme connexes sont engagées.

ii) Partenariats avec des bailleurs de fonds

Les montants reçus ou à recevoir au titre d'accords conclus avec des bailleurs de fonds sont inscrits à titre de revenus reportés et constatés comme revenus dans l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

iii) Revenus de placements et autres revenus

Les revenus de placements sont constatés selon la comptabilité d'exercice et comprennent les gains et pertes réalisés sur l'aliénation de placements. La comptabilisation de tous les autres revenus se fonde également sur la comptabilité d'exercice.

b. Versements de subventions

Tous les versements de subventions prévus par contrat sont tributaires de l'attribution du crédit parlementaire. Ils sont inscrits à titre de dépenses de l'exercice durant lequel ils deviennent exigibles, conformément aux dispositions des accords conclus. Les remboursements afférents à des versements de subventions effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des dépenses de l'exercice tant que le projet est en cours et dans les autres revenus quand le projet est clos.

c. Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations, la durée de vie utile prévue est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	3 à 7 ans
Systèmes de communication	5 ans
Améliorations locatives	durée non écoulée du bail

d. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires et les fonds placés dans des instruments du marché monétaire à court terme venant à échéance 90 jours ou moins après la date du bilan.

e. Placements

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur marchande. Le Centre peut vendre des placements pour satisfaire à ses besoins de liquidités.

f. Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif qui sont libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires sont convertis au taux qui était en vigueur au moment où le bien a été acquis ou l'obligation, contractée. Les éléments de revenus et de dépenses sont convertis au taux de change hebdomadaire moyen. Les gains et pertes de change sont pris en compte pour l'établissement des résultats nets de l'exercice. Le Centre n'a pas recours à des instruments de couverture pour se protéger contre les fluctuations du taux de change.

g. Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite — siège

Tous les employés recrutés au siège qui y sont admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations du Centre sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont offerts par les employés et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Le Centre n'est pas tenu à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

ii) Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre participe à certains régimes à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite et d'autres avantages aux employés qui y sont admissibles. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour le Centre. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés à ces régimes. Les cotisations du Centre sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont offerts par les employés et représentent l'ensemble de ses obligations.

iii) Indemnités de départ

Les employés ont droit aux indemnités de départ que prévoient leurs conditions d'emploi. La direction détermine l'obligation au titre des indemnités constituées en utilisant une méthode fondée sur des hypothèses et ses meilleures estimations. Selon cette méthode, les employés ayant plus de cinq années de service ont habituellement droit à une indemnité de départ calculée à raison d'une semaine de salaire par année de service. L'obligation à ce titre est passée en charge au fur et à mesure que les employés fournissent les services donnant droit à l'indemnité.

h. Loyer reporté

Toute période de loyer gratuite et tous les autres avantages incitatifs reliés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat et comptabilisés en réduction de la dépense.

i. Avoir

L'avoir du Centre est constitué de l'excédent des revenus sur les dépenses d'exploitation et comprend les sommes non affectées, affectées et réservées. La direction a décidé qu'une partie du crédit parlementaire de l'exercice 2006–2007 soit grevée d'une affectation d'origine interne afin de couvrir le coût du déménagement du siège du Centre en 2007–2008. Les écarts dans les dépenses de programme peuvent avoir des effets notables sur le solde de l'avoir. L'un des objectifs de la politique concernant l'avoir du Centre est de veiller à conserver un solde suffisant pour absorber les écarts dans les dépenses de programme. La direction affecte au moins 4 % et au plus 7 % du crédit parlementaire à une réserve servant à la planification financière. Le montant de la réserve est établi chaque année durant la préparation du budget.

j. Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de

l'exercice. Les indemnités de départ des employés, la durée de vie utile prévue des immobilisations et le passif éventuel sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations.

k. Modifications comptables à venir

En janvier 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié deux normes comptables qui auront des répercussions sur le Centre.

Dans le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », les critères de comptabilisation, de décomptabilisation, d'évaluation et de classement des instruments financiers sont énoncés. Le Centre devra classer ses éléments d'actif financier dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles pour la vente et créances. Le traitement comptable sera fonction de la catégorie.

- Les actifs financiers *détenus à des fins de transaction* sont évalués à la juste valeur, les gains et pertes étant comptabilisés dans les résultats d'exploitation nets.
- Les actifs financiers *détenus jusqu'à leur échéance* et les *prêts et créances* sont évalués au coût après amortissement.
- Les actifs financiers *disponibles pour la vente* sont évalués à la juste valeur, les gains et pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Selon le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu », certains gains et certaines pertes, qui autrement seraient constatés dans les résultats nets, doivent être présentés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils puissent être comptabilisés à juste titre dans les résultats nets. Il se peut que le Centre soit tenu de présenter un nouvel état financier, l'état du résultat étendu, pour constater ces sommes jusqu'à leur réalisation.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour l'exercice 2007–2008, et le Centre s'y conformera de manière prospective.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2007	2006
Fonds non affectés	4 143	23 888
Fonds grevés d'affectations d'origine externe	15 274	9 951
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	2 419	—
	<u>21 836</u>	<u>33 839</u>

Le Centre investit dans des instruments du marché monétaire à court terme qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (faible risque) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service. Le portefeuille de placements ne présente pas de concentration notable de risque de crédit.

Le rendement moyen au 31 mars 2007 est de 4,31 % (3,72 % en 2006) et la durée moyenne des placements au moment de l'achat est de 80 jours (86 jours en 2006). La juste valeur marchande de ces placements équivaut approximativement à leur valeur comptable nette.

Les fonds de trésorerie et les équivalents de trésorerie sont grevés d'affectations d'origine externe aux fins des partenariats avec des bailleurs de fonds, des crédits supplémentaires et des fonds de dotation. La direction a grevé d'une affectation

d'origine interne une partie du crédit parlementaire de l'exercice 2006–2007 afin de couvrir le coût du déménagement du siège du Centre en 2007–2008.

4. Placements

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Fonds non affectés	26 446	5 734
Fonds grevés d'affectations d'origine externe	3 274	4 604
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	<u>2 000</u>	<u>—</u>
	<u>31 720</u>	<u>10 338</u>

Le Centre investit dans des instruments du marché monétaire qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (faible risque) selon l'évaluation du Dominion Bond Rating Service. Le portefeuille de placements ne présente pas de concentration notable de risque de crédit.

Le rendement moyen au 31 mars 2007 est de 4,28 % (3,80 % en 2006) et la durée moyenne des placements au moment de l'achat est de 146 jours (111 jours en 2006). La juste valeur marchande du portefeuille de placements à la fin de l'exercice équivaut approximativement à leur valeur comptable nette.

Les placements sont grevés d'affectations aux fins des partenariats avec des bailleurs de fonds, des crédits supplémentaires et des fonds de dotation. La direction a grevé une partie du crédit parlementaire de l'exercice 2006–2007 d'une affectation interne afin de couvrir le coût du déménagement du siège du Centre en 2007–2008.

5. Créances et créditeurs

Les créances et les créditeurs sont enregistrés dans le cours normal des activités. Ils sont payables sur demande et ne portent pas intérêt. La valeur comptable de ces comptes avoisine la juste valeur en raison de leur échéance brève. Une fraction substantielle (55 %) des créances est constituée d'un crédit parlementaire provenant du gouvernement fédéral, et 23 % sont dues par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et ne présentent aucun risque notable de crédit. Du solde total des créances, 3 195 \$ (2 171 \$ en 2006) se rapportent à des programmes de recherche pour le développement financés dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds.

6. Immobilisations

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Améliorations locatives	4 571	2 151	2 420	664
Logiciels	7 804	6 403	1 401	1 691
Matériel informatique	7 276	6 043	1 233	1 889
Mobilier et matériel de bureau	2 179	1 560	619	583
Véhicules	1 081	761	320	375
Systèmes de communication	436	310	126	173
	<u>23 347</u>	<u>17 228</u>	<u>6 119</u>	<u>5 375</u>

La dépense d'amortissement de l'exercice est de 2 484 \$ (2 368 \$ en 2006).

7. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent la partie non dépensée des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités menées en partenariat avec des bailleurs de fonds, la partie du crédit parlementaire servant à l'achat d'immobilisations et la partie non dépensée de tout crédit parlementaire supplémentaire (voir la note 10). En voici les soldes.

a. Fonds reçus de bailleurs de fonds et destinés aux programmes de recherche pour le développement

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
À court terme	16 149	9 332
À long terme	1 477	1 377
	<u>17 626</u>	<u>10 709</u>

Du montant total reporté relativement au financement obtenu dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds, une somme de 3 747 \$ (2 583 \$ en 2006) venait de l'ACDI. De cette somme, une tranche de 1 409 \$ (1 579 \$ en 2006) a été reçue de l'ACDI durant l'exercice, et une somme de 2 338 \$ (1 004 \$ en 2006) est due par cette dernière à la fin de l'exercice.

b. Crédit parlementaire — financement des immobilisations

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au début de l'exercice	5 375	5 945
Partie du crédit parlementaire destinée aux dépenses en immobilisations	3 228	1 785
Amortissement	(2 484)	(2 355)
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 119</u>	<u>5 375</u>

c. Crédit parlementaire supplémentaire — Institut pour la connectivité dans les Amériques

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
À court terme	2 300	2 783
À long terme	1 389	2 794
	<u>3 689</u>	<u>5 577</u>

8. Avantages sociaux futurs

a. Prestations de retraite — siège

Le Centre et tous les employés recrutés au siège qui y sont admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur la rémunération moyenne à la retraite. Les prestations sont entièrement indexées en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation. Les cotisations du Centre et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Cotisations du Centre	3 543	3 025
Cotisations des employés	1 793	1 515

b. Prestations de retraite — bureaux régionaux

Le Centre et les employés des bureaux régionaux qui y sont admissibles cotisent à des régimes de retraite à cotisations déterminées, selon les modalités prévues pour ces régimes. Les cotisations du Centre à cet égard s'élevaient à 233 \$ (248 \$ en 2006).

c. Indemnités de départ

Le Centre verse des indemnités de départ à ses employés qui sont fondées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi. Ce régime n'est pas capitalisé et n'a donc aucun actif, ce qui fait qu'il présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits parlementaires futurs. À la date du bilan, les données concernant ce régime sont les suivantes :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	5 140	4 553
Coût pour l'exercice	1 227	853
Indemnités versées au cours de l'exercice	<u>(453)</u>	<u>(266)</u>
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	<u>5 914</u>	<u>5 140</u>
Tranche à court terme	266	281
Tranche à long terme	<u>5 648</u>	<u>4 859</u>
	<u>5 914</u>	<u>5 140</u>

9. Partenariats avec des bailleurs de fonds

Le financement obtenu dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds et destiné aux programmes de recherche pour le développement a trait à des activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI, le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, par nombre d'entités du gouvernement du Canada et par d'autres organismes bailleurs de fonds. Les revenus et les dépenses constatés se répartissent ainsi entre ces différentes sources :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
ACDI	5 696	6 477
DFID	3 376	180
Autres entités du gouvernement du Canada	3 070	3 304
Autres organismes bailleurs de fonds	<u>6 476</u>	<u>6 049</u>
	<u>18 618</u>	<u>16 010</u>

Le Centre recouvre les coûts engagés pour l'administration des sommes obtenues dans le cadre des partenariats avec les bailleurs de fonds. Pour l'exercice, les sommes recouvrées s'établissent à 1 908 \$ (1 572 \$ en 2006), dont 542 \$ (607 \$ en 2006) provenant de l'ACDI.

10. Crédits parlementaires

a. Crédit parlementaire

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Crédit parlementaire voté	143 616	128 173
Report pour les acquisitions d'immobilisations de l'exercice (note 7)	<u>(3 228)</u>	<u>(1 785)</u>
Crédit parlementaire constaté dans l'état des résultats	<u>140 388</u>	<u>126 388</u>

b. Crédit parlementaire supplémentaire

En septembre 2001, le Centre s'est vu accorder un crédit parlementaire supplémentaire de 20 millions de dollars en faveur de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Les revenus à ce titre s'élèvent à 1 888 \$ pour l'exercice (3 212 \$ en 2006).

11. Engagements

a. Engagements au titre des programmes

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements de subventions pouvant atteindre 130,7 millions de dollars (110,9 millions en 2006) au cours des cinq prochains exercices, dans la mesure où le Parlement et les bailleurs de fonds lui octroient les sommes nécessaires et où les bénéficiaires respectent les dispositions des accords de subvention. Du total de ces engagements, 110 millions de dollars (93,6 millions en 2006) doivent provenir de futurs crédits parlementaires, le solde de 20,7 millions de dollars (17,3 millions en 2006) devant être obtenu dans le cadre de partenariats avec des bailleurs de fonds. Les versements en vertu de ces contrats doivent être effectués au cours des cinq prochains exercices.

b. Engagements au titre de l'exploitation

Le Centre est tenu de respecter divers engagements contractuels en vue de la location de locaux pour bureaux et d'améliorations locatives au Canada et à l'étranger et du logement de son personnel dans différents pays. Les contrats expirent à des dates différentes, et le dernier prend fin en 2022. Au 31 mars 2007, les versements qui devront être effectués en vertu de ces engagements contractuels sont les suivants :

2007–2008	13 050
2008–2009	6 016
2009–2010	5 247
2010–2011	5 157
2011–2012	5 091
2012 à 2022	<u>64 845</u>
Total des versements à effectuer	<u>99 406</u>

12. Passif éventuel

Divers recours ont été intentés contre le Centre. Les procès sont caractérisés par l'incertitude, et leur issue est impossible à prévoir. En se fondant sur l'avis du conseiller juridique, la direction estime qu'il n'est pas possible de déterminer le montant du passif pouvant en découler, le cas échéant. La direction considère comme improbable qu'il en résulte des éléments de passif importants.

13. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention aux notes 5, 7 et 9 afférentes aux présents états financiers, le Centre est apparenté, en fait de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Dans le cours normal de ses activités, il conclut des opérations avec ces entités selon les conditions qui s'appliquent aux opérations avec des parties non apparentées. Les opérations sont constatées au montant réel, que l'on estime correspondre à la valeur du marché.

14. Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre comprennent de l'encaisse, des placements à court terme, des créances et des créditeurs et charges à payer qui découlent du cours normal des activités. La direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à des risques importants, liés au taux d'intérêt, au change ou au crédit, découlant de ces instruments financiers. La valeur comptable de l'encaisse, des placements à court terme, des créances et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné leur brève échéance.

15. Activités abandonnées

En vertu de la résolution adoptée le 25 janvier 2006 par son conseil d'administration, Cyberlien des Amériques a cessé ses activités. Au 31 mars 2007, toutes les immobilisations ont été aliénées ou éliminées du bilan, l'organisme a été dissous, et toutes les sommes restantes ont été réintégrées dans le compte bancaire principal du Centre. Les résultats d'exploitation et la situation financière de Cyberlien des Amériques ont été présentés comme des activités abandonnées pour tous les exercices visés.

Voici les principales données financières se rapportant à Cyberlien des Amériques.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus	(139)	1 449
Dépenses	(16)	(3 251)
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	<u>(155)</u>	<u>(1 802)</u>
Actif net au début de l'exercice	155	1 957
Actif net à la fin de l'exercice	—	155

16. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Tableau des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2007

(en milliers de dollars)

Tableau I

	2007				2006
	Programmes de recherche pour le développement	Soutien à la recherche pour le développement	Services administratifs	Total	
Subventions	79 245	—	—	79 245	75 555
Salaires et avantages sociaux	7 560	23 181	13 523	44 264	39 450
Déplacements et subventions de déplacement	4 845	3 878	951	9 674	9 006
Services professionnels	5 900	1 313	1 741	8 954	8 966
Locaux	265	2 522	3 702	6 489	6 302
Amortissement	—	55	2 429	2 484	2 356
Communications	375	806	823	2 004	1 786
Formation et subventions de formation	1 334	161	316	1 811	2 141
Mobilier de bureau, matériel et entretien	237	45	1 525	1 807	738
Réunions et conférences	1 252	147	182	1 581	2 036
Fournitures de bureau et dépenses connexes	36	59	855	950	1 026
Assurances	2	—	220	222	226
Livres et périodiques	52	114	33	199	336
Autres	192	323	417	932	955
Total des dépenses à l'état des résultats	101 295	32 604	26 717	160 616	150 879

Les adresses du CRDI

Sur l'Internet

www.crdi.ca — Site Web du CRDI
www.reseau.crdi.ca — Site réseau du CRDI
info@crdi.ca — Renseignements généraux
www.idrinfo.crdi.ca — Catalogues et bases de données de la bibliothèque
reference@crdi.ca — Service de référence de la bibliothèque
bulletin@crdi.ca — Correspondance adressée au *Bulletin du CRDI*

Siège

Centre de recherches pour le développement international

CP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Adresse municipale :

250, rue Albert, Ottawa (Ontario)

Canada K1P 6M1

Tél. : (+1) 613-236-6163

Télééc. : (+1) 613-238-7230

Courriel : info@idrc.ca

Web : www.idrc.ca

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Av. Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay

Tél. : (+598-2) 709-0042

Télééc. : (+598-2) 708-6776

Courriel : lacroinf@idrc.org.uy

Web : www.idrc.ca/lacro

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

Adresse municipale : 22 Cross Street #02-55,

South Bridge Court, Singapour 048421

République de Singapour

Tél. : (+65) 6438-7877

Télééc. : (+65) 6438-4844

Courriel : asro@idrc.org.sg

Web : www.idrc.org.sg

Bureau régional de l'Asie du Sud

208 Jor Bagh, New Delhi 110 003, Inde

Tél. : (+91-11) 2461-9411

Télééc. : (+91-11) 2462-2707

Courriel : saro@idrc.org.in

Web : www.crdi.ca/saro

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

BP 62084, 00200 Nairobi, Kenya

Adresse municipale : Liaison House, 2e étage,

State House Avenue, Nairobi, Kenya

(N.B. : Tout courrier doit être adressé à la directrice régionale)

Tél. : (+254-20) 2713-160/1, 2713-273/4

Télééc. : (+254-20) 2711-063

Courriel : chunja@idrc.or.ke

Web : www.crdi.ca/esaro

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

BP 14 Orman, Gizeh, Le Caire, Égypte

Adresse municipale : 8, rue Ahmed Niseem, 8^e étage, Gizeh, Le Caire, Égypte

Tél. : (+20-2) 3336-7051/52

Télééc. : (+20-2) 3336-7056

Courriel : skamel@idrc.org.eg

Web : www.crdi.ca/cairo

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

BP 11007, Peytavin, Dakar, Sénégal

Adresse municipale : Avenue Cheikh Anta Diop,

Angle Boulevard de l'Est, Dakar, Sénégal

Tél. : (+221) 864-0000, poste 2074

Télééc. : (+221) 825-3255

Courriel : jgerard@idrc.org.sn

Web : www.crdi.ca/braco

ஆறிவு மையம்
VILLAGE KNOWLEDGE CENTRE
Supported by
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE (IDRC)
VEERAMPATTINAM - வீரரம்பட்டினம்

சிங்காரவேலர்
யத்து அலுவலகம்
ணம்.

